# Les Echos

VENDREDI 23 ET SAMEDI 24 AOÛT 2024



**Histoire** Et la forêt fit la fortune du pays // P. 8

**L'économie XXL** Comment la plus grande centrale nucléaire du monde prépare son rallumage // P. 7


*séries d'été*

# La bataille de Matignon

Télmo Pinto / NurPhoto via AFP, Bridgeman Images et Hiroto Sekiguchi / AP/ Sipa

● Emmanuel Macron entame ce vendredi des consultations pour nommer un Premier ministre qui devra construire une coalition. ● La gauche maintient la pression pour obtenir le poste, le RN se pose en arbitre du destin du futur gouvernement.


// PAGES 2-3


# A Jackson Hole, la Fed très attendue

**POLITIQUE MONÉTAIRE** Après un été assez chaotique, les investisseurs espèrent y voir plus clair sur le calendrier des baisses de taux de la Fed. Ils scruteront avec la plus grande attention, ce vendredi, le discours de Jerome Powell, son président, au symposium de Jackson Hole. L'enclenchement du cycle de baisse des taux en septembre semble acquis, sans doute d'un quart de point, mais les mauvais chiffres de l'emploi américain pourraient amplifier le mouvement. L'événement est aussi l'occasion de se pencher sur les canaux de transmission de la politique monétaire.


// PAGE 20 ET L'ÉDITORIAL DE JEAN-MARC VITTORI PAGE 10


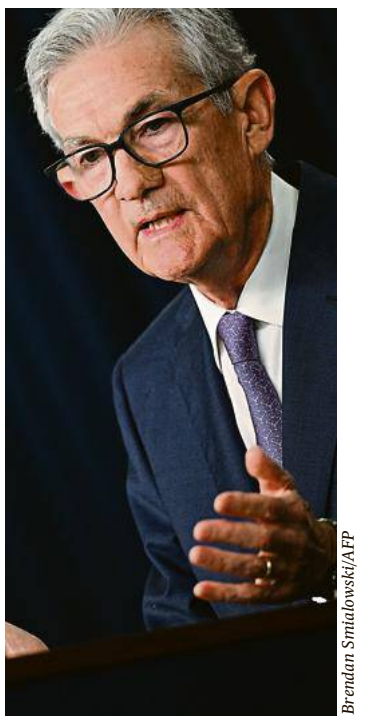

Brendan Smialowski/AFP

**Jerome Powell, président de la Réserve fédérale.**

## *analyses*

### *Voiture électrique : la fierté chinoise*

*Par* **S. Courtial** *et* **Y. Zhang**

Alors que l'Union européenne tente par tous les moyens de s'en protéger, les exportations chinoises de véhicules électriques restent massives. Le développement des véhicules électriques est une illustration parfaite de la stratégie chinoise mêlant protectionnisme, subventions et exportations. Ses pratiques ont longtemps bénéficié de l'ouverture du commerce international, mais la Chine doit désormais faire face à une fermeture progressive des marchés mondiaux. // PAGE 6

### *Surmonter enfin le clivage gauche-droite*

*Par* **Bernard Abate**

### *Fonction publique : plus que des mots, une vision*

*Par* **C. Babusiaux, S. Dameron, E. Millard**

### *Blockchain : le pilier sécuritaire*

*Par* **Julien Riposo**

// PAGE 7


LesEchos SUR france inter

"L'ÉDITO ÉCO" À 7H45 DU LUNDI AU VENDREDI



M 00240 - 823 - F: 3,60

ISSN0153.4831 — 117e ANNÉE
NUMÉRO 24280 — 24 PAGES

Antilles-Réunion 4,70 €. Belgique 4,20 €. Espagne 5,10 €. Luxembourg 4,40 €. Maroc 44 DH. Suisse 6,60 FS. Tunisie 9,8 TND.


## La croissance en trompe-l'œil de la zone euro grâce à l'effet des JO de Paris

**CONJONCTURE** L'indice des directeurs d'achat de S&P Global témoigne d'un rebond de l'activité en août de la zone euro. La croissance a surtout reposé sur le dynamisme des services en France grâce aux JO de Paris. Dans le détail, la conjoncture européenne n'est pas mirobolante. Le secteur manufacturier, tant en France qu'en Allemagne, reste toujours en difficulté. Les nouvelles commandes et les exportations n'augurent rien de positif pour les mois à venir. Lot de consolation : les pressions inflationnistes s'assagissent. Ce qui pourrait conduire la BCE à opérer une baisse de ses taux directeurs le mois prochain. // PAGE 4

## Voiture électrique : le leasing social a séduit les plus modestes

**AUTOMOBILE** La voiture électrique « à 100 euros » (par mois), promesse d'Emmanuel Macron de 2022 et mise en œuvre en janvier 2024, a atteint son but. La direction générale de l'Energie et du Climat a publié cette semaine des premiers chiffres portant sur la moitié des bénéficiaires. Ceux-ci *« montrent que le leasing électrique a permis de donner accès à des véhicules électriques neufs à de nouveaux profils de ménages, participant ainsi à la démocratisation de cette transition »* énergétique. Près de 40 % des voitures écoulées l'ont été auprès de ménages affichant un revenu fiscal de référence de moins de 10.200 euros par part. // PAGE 15

## CDG Express : la facture de la liaison n'en finit pas de grimper

**TRANSPORT** La ligne de train dédiée entre Paris et l'aéroport de Roissy CDG, largement décalée, coûtera encore plus cher que prévu. L'Etat vient de verser, en compensation du retard, 30 millions d'euros au consortium retenu depuis 2018 pour exploiter la future liaison, groupant Keolis et RATP. Les travaux avaient été suspendus longtemps à la suite de recours en justice menés par des élus de Seine-Saint-Denis, dénonçant ce futur *« train des riches »*, qui déshabillera selon eux les RER du quotidien. La liaison directe, qui aurait pleinement joué son rôle pendant les JO de 2024, est reportée à mars 2027. // PAGE 14

# Bruxelles inquiète les patrons français

**Tech chinoise : les 10 pays qui investissent le plus**
Nombre de transactions dans les secteurs stratégiques

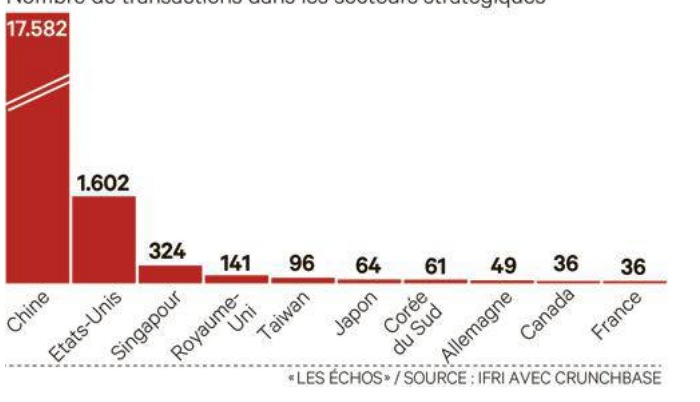


« LES ÉCHOS » / SOURCE : IFRI AVEC CRUNCHBASE

**FUSIONS-ACQUISITIONS** Les 100 plus grands groupes français représentés par l'Afep montent au créneau contre le projet de Bruxelles de contrôler leurs investissements à l'étranger dans l'IA, le quantique, les biotechnologies et les semi-conducteurs. Poussée par Washington, en guerre contre l'appareil techno-militaire chinois, la Commission européenne veut parer au risque de transferts technologiques. Cette initiative inquiète d'autant plus que, selon une étude l'Ifri, les entreprises et les fonds européens ont réalisé moins de 1 % des deals en Chine ces vingt dernières années dans ces secteurs, loin derrière les Etats-Unis. // PAGE 18

# Macron au pied du mur pour trouver un Premier ministre

● Le président de la République démarre ce vendredi une série de consultations des forces politiques représentées au Parlement pour tenter de dégager une coalition et former un gouvernement.
● Si l'Elysée assure qu'un Premier ministre sera nommé dans la foulée, l'équation politique paraît compliquée à résoudre.

POLITIQUE

*Grégoire Poussielgue*

Lucie Castets nommée à Matignon ? « *C'est s'exposer à une censure immédiate* », a prévenu la ministre démissionnaire Aurore Bergé, jeudi 22 août sur France Inter. Emmanuel Macron refuse de nommer Première ministre la représentante du Nouveau Front populaire (NFP) ? « *Alors nous déposerons une motion de censure* », avait indiqué la veille sur la même antenne Mathilde Panot, présidente du groupe La France insoumise (LFI) à l'Assemblée nationale.

Sept semaines après les élections législatives, l'équation politique est posée pour Emmanuel Macron : où et comment trouver un Premier ministre qui ne sera pas immédiatement censuré à l'Assemblée nationale ? Divisée en trois blocs – 193 pour le NFP, 162 pour le camp d'Emmanuel Macron et 142 pour le Rassemblement national (RN) et son allié ciottiste – la structuration, inédite sous la Ve République, du Palais-Bourbon permet à deux d'entre eux de faire chuter, en s'alliant, le troisième.

Le RN de Marine Le Pen et de Jordan Bardella, à la tête du groupe le plus important (126 députés) aura droit de vie et de mort sur tous les gouvernements. Aucun camp ne peut revendiquer seul une majorité dans ce « Parlement de minorités » comme l'assure un proche du président de la République.

### Majorité stable et durable

A partir de ce vendredi, Emmanuel Macron reçoit à l'Elysée les chefs de partis et de groupes représentés à l'Assemblée nationale. Il commencera par le NFP, qui arrivera groupé malgré de fortes dissensions après la volonté exprimée par LFI de lancer une procédure de destitution si Lucie Castets n'est pas nommée Première ministre. Les consultations se poursuivront avec le « bloc central » (l'ancienne majorité macroniste), la droite des Républicains (LR), le groupe Liot et les radicaux de gauche et s'achèveront lundi prochain par le Rassemblement national (RN) et le groupe d'Eric Ciotti, son allié.

Une nouvelle fois, l'Elysée promet qu'un Premier ministre sera nommé dans la foulée de ces consultations, mais le Palais se garde de donner le moindre calendrier précis. Tout au plus peut-on envisager une nomination avant le mercredi 28 août, date de l'ouverture des Jeux Paralympiques. Dans le camp d'Emmanuel Macron, il n'y a pas que le calendrier qui suscite perplexité et interrogations. « *Personne ne sait comment sortir de ce merdier. Le problème n'est pas le casting ou le décor, mais un gouvernement pour quoi faire* », dit un responsable.

Emmanuel Macron se fixe plusieurs objectifs, comme assurer la stabilité institutionnelle du pays et garantir qu'un budget sera voté avant la fin de l'année. Il souhaite une majorité « *la plus stable et la plus durable* » au Palais-Bourbon, c'est-à-dire « *la capacité pour un gouvernement de ne pas tomber à la première motion de censure déposée* », assure l'Elysée.

Fort de la maîtrise de la nomination du Premier ministre, il entend rester l'arbitre de ces consultations, mais il se retrouve aussi accusé de ne toujours pas avoir accepté les résultats sortis des urnes au soir du 7 juillet. « *Emmanuel Macron doit comprendre qu'il n'a plus toutes les cartes en jeu pour espérer que la situation se débloque* », rappelle un parlementaire de la majorité sortante.

A gauche, où l'unité reste un sujet, la pression reste forte pour obtenir la nomination de Lucie Castets. Une lettre signée par les responsables des différents partis composant le NFP a été envoyée jeudi aux Français. « *L'inaction* » d'Emmanuel Macron est jugée « *grave et délétère* ». « *Comme dans toutes les démocraties parlementaires, la coalition arrivée en tête doit pouvoir former un gouvernement, chercher des accords au sein du Parlement et se mettre au travail* », assure le NFP qui donne des signes d'ouverture et tente de gommer les fortes disparités en son sein. Mais ce ne sera sans doute pas suffisant pour obtenir Matignon. A l'inverse, aucun candidat naturel ne se dégage pour remplacer Gabriel Attal.

En septembre 2022, Emmanuel Macron, à la tête d'une simple majorité relative au lendemain de sa réélection, avait lancé le Conseil national de la refondation pour trouver des compromis. Cette initiative s'était soldée par un échec, tout comme les « Rencontres de Saint-Denis » lancées un an plus tard.

En cette rentrée, il est plus que jamais au pied du mur pour trouver une sortie et tenter de sauver la fin de son quinquennat, avec un résultat non sans risques. Au RN, on se prépare déjà à une nouvelle dissolution dans un peu moins d'un an. ■

**Une nouvelle fois, l'Elysée promet qu'un Premier ministre sera nommé dans la foulée des consultations.** *Photo Ludovic Marin/AFP*

## Attal prêt pour sa nouvelle vie à l'Assemblée

**Le Premier ministre sortant entend rebondir au Palais-Bourbon, où il sera le nouveau patron des députés macronistes.**

C'est dans l'hebdomadaire « Gala », publié la semaine dernière, qu'il faut aller chercher pour voir Gabriel Attal, le Premier ministre sortant, tirer un bilan de son bref passage à Matignon. On y apprend, sans surprise, sa « *frustration* » d'avoir dû quitter son poste si tôt –« *J'ai lancé énormément de chantiers* [...] *Mais sept mois, c'est court et je quitte donc Matignon avec une forme de frustration de ne pas avoir pu les mener à terme* », dit-il – et, plus surprenant, sa tentation de quitter la politique au lendemain de l'annonce de la dissolution.

Mis devant le fait accompli par Emmanuel Macron le soir du 9 juin, Gabriel Attal a, depuis, des relations nettement refroidies avec le chef de l'Etat. S'il n'oublie pas, dans le même « Gala », de lui exprimer son « *immense reconnaissance* », la rupture est consommée entre les deux hommes.

Avant de passer la main à son successeur, Gabriel Attal a donc « *géré les affaires courantes* ». Il a aussi envoyé les « lettres plafonds » aux différents ministères pour la préparation du budget 2025, avec notamment le gel des crédits à leur niveau de 2024, tout en laissant la main au futur gouvernement pour faire ses arbitrages définitifs. Même si ses chances d'accéder à Matignon sont plus que faibles, le Nouveau Front populaire (NFP) a déjà dit qu'il reverrait entièrement la copie.

Malgré quelques cheveux blancs apparus pendant son passage à Matignon, Gabriel Attal ne va pourtant pas quitter la politique. Bien au contraire. Réélu confortablement député des Hauts-de-Seine pour un troisième mandat en juillet, élu président du groupe Ensemble pour la République (EPR, ex-Renaissance) à l'Assemblée nationale dans la foulée, c'est à ce titre, après quelques jours de vacances, qu'il retrouvera ce vendredi Emmanuel Macron à l'Elysée, dans le cadre des entretiens que va mener le chef de l'Etat pour trouver une issue à la crise politique et un nouveau gouvernement.

Mercredi, le format de cette rencontre – seul ou avec les autres présidents de groupe de la majorité sortante – n'était pas encore calé. Le Premier ministre sortant entend bien insister sur les priorités qu'il a envoyées la semaine dernière aux chefs de groupes parlementaires (à l'exception des extrêmes) – comptes publics et développement économique, défense des valeurs et laïcité, pouvoir d'achat, environnement, sécurité et services publics – qui constitueront l'ossature de son action en tant que chef d'un groupe de 99 députés. La proposition de ce « pacte d'action » n'a cependant reçu aucune réponse des intéressés. Tout reste bloqué tant que la fumée blanche n'est pas sortie de l'Elysée.

Le nouveau président du groupe EPR entend jouer un rôle déterminant à l'Assemblée. La partie ne s'annonce pas aisée dans un groupe encore sonné par les résultats des législatives (il a été quasiment divisé par deux par rapport à 2022) et dont l'unité reste à construire.

> Il a été réélu confortablement député des Hauts-de-Seine pour un troisième mandat.

Les membres de l'aile gauche ont eu des velléités de départ, avant de finalement rester (sauf le député de la Vienne, Sacha Houlié) tandis que ceux de l'aile droite entendent orienter les positions du groupe vers ce qu'ils considèrent comme le nouveau barycentre du pays. Au milieu, le ventre mou des macronistes survivants reste déboussolé. « *Les perdants sont amers, ceux qui ont été réélus pensent qu'ils l'ont été sur leur nom et non grâce à Emmanuel Macron* », note un député réélu.

Le 15 août, en plus de son interview dans « Gala », Gabriel Attal a pris la plume pour s'adresser aux députés battus de la majorité sortante. L'occasion de dresser le bilan de sept ans de macronisme et, surtout, de les remobiliser pour la suite. « *La défaite d'un jour ne doit jamais être synonyme de renoncement.* [...] *Rien n'est jamais fini : ni le combat pour nos valeurs, ni le combat pour la France, que nous devons continuer à mener* », leur écrit-il.

### Présidence de Renaissance

De là à dire que Gabriel Attal espère récupérer les troupes d'un Emmanuel Macron entré dans le crépuscule de son quinquennat, il n'y a qu'un pas. L'étape suivante est la présidence du parti Renaissance, où Stéphane Séjourné n'entend pas rempiler. Le congrès est prévu à l'automne, mais aucune date n'a encore été fixée. Pour l'instant, Gabriel Attal n'a pas dit s'il sera candidat. « *Rien n'est exclu, mais cela n'est pas le sujet pour le moment, il est président de groupe* », assure son entourage aux « Echos ». Certains le poussent vu sa popularité qui lui assurerait une belle victoire. « *Je ne vois pas d'alternative à lui s'il décide d'y aller* », note un ministre sortant.

Mais la bataille est déjà lancée : mercredi soir, Elisabeth Borne a annoncé au « Parisien » son intention d'être candidate. — ***G. P.***

## Pour leur rentrée, les Ecologistes se veulent unis derrière Castets

**Les journées d'été des Ecologistes ont débuté jeudi à Tours. « Il n'y a pas de plan B à Lucie Castets », a clamé Marine Tondelier.**

*Julie Zulian*

Pas de changement de cap. Malgré les remous provoqués à gauche par la menace des Insoumis de lancer une procédure de destitution contre Emmanuel Macron, Les Ecologistes maintiennent l'unité derrière Lucie Castets. La candidate du Nouveau Front populaire (NFP) pour Matignon était l'invitée vedette de l'université d'été de ces derniers, qui a débuté jeudi. Son discours devait être le point d'orgue d'un meeting qui faisait une large part à des invités venus de toutes les composantes du NFP, façon de dissiper les polémiques de ces derniers jours.

« *C'est très simple, il n'y a pas de plan B à Lucie Castets* », a clamé Marine Tondelier dans la matinée. La secrétaire nationale des Ecologistes a fustigé la trêve des Jeux Olympiques engagée par Emmanuel Macron qu'elle qualifie de « *pause démocratique* ». Elle participera aux échanges, entre les chefs de partis et de groupes parlementaires et le président, prévus à l'Elysée, ce vendredi. « *Je n'attends rien d'Emmanuel Macron, il va le faire parce qu'il n'a pas le choix* », a-t-elle déclaré en rappelant l'urgence de la nomination d'un Premier ministre dans le cadre de l'élaboration du budget 2025.

Un discours que l'on retrouve dans le courrier envoyé aux Français jeudi par les quatre formations du NFP (Ecologistes, LFI, PS, PCF) : « *Comme dans toutes les démocraties parlementaires, la coalition arrivée en tête doit pouvoir former un gouvernement* », est-il écrit.

Yannick Jadot estime qu'il n'y a pas d'alternative au regard des dernières élections. « *Nous sommes dans un moment de gravité qui amène à des responsabilités,* confie aux "Echos" le sénateur écologiste, *c'est un échec pour Emmanuel Macron car cela veut dire la cohabitation. Ce n'est pas simple, mais c'est son devoir de la nommer.* » Il estime que Lucie Castets détient les compétences nécessaires au poste de Première ministre. « *C'est la plus lucide sur la réalité politique aujourd'hui. Elle est crédible parce qu'elle assume de faire des compromis.* »

### Symbole d'un consensus

Parmi les adhérents, la possibilité Lucie Castets suscite l'espoir. « *Elle fait consensus. Elle a beaucoup d'expérience, notamment dans les finances* », s'enthousiasme Sandy Goll, militante depuis trente ans. Comme elle, Jérôme Virlouvet, premier adjoint au maire de la Transition écologique à Saint-Lô (Normandie), retient son souffle. Et craint d'être déçu : « *On s'interroge sur la direction dans laquelle le président veut nous emmener,* confie-t-il, *on a l'opportunité de créer un gouvernement et de créer des alliances sur des projets de loi dans l'intérêt du pays.* »

Malgré la bonne humeur ambiante, la procédure de destitution défendue dimanche par LFI ne passe pas auprès de certains sympathisants écologistes. « *Ça risque de montrer une vision trop extrême du NFP alors qu'on veut afficher de la stabilité* », estime Jules Hardouin. Cet étudiant en master de politiques environnementales espère que cela n'empêchera pas le NFP de gouverner. ■

# Les profils les plus cités pour accéder à Matignon

**Après sept petits mois à Matignon, Gabriel Attal devrait être remplacé dans les jours qui viennent. Passage en revue des candidats dont les noms sont fréquemment cités.**

### Lucie Castets

La représentante du Nouveau Front populaire (NFP), qui réunit La France insoumise (LFI), le parti socialiste (PS), les écologistes et les communistes, fait le forcing pour devenir Première ministre. Agée de 37 ans, elle est énarque, passée par la direction du Trésor, Tracfin et la Mairie de Paris, où elle s'est occupée des finances. Cofondatrice de l'association Nos services publics, elle n'a jamais été élue.

Désignée candidate de son camp pour le poste après d'intenses tractations, elle s'estime légitime car le NFP, avec 193 députés, est la première force au Palais-Bourbon. Elle se rendra vendredi avec toutes les composantes du NFP pour rencontrer Emmanuel Macron et plaider sa cause. « *Nous lui dirons que nous sommes prêts à travailler, que nous sommes sérieux et ensemble* », a-t-elle déclaré mercredi à « Libération ».

Mais Lucie Castets représente également un camp dans lequel les divisions sont revenues en force depuis que LFI a émis l'hypothèse d'une procédure de destitution d'Emmanuel Macron si elle n'était pas nommée, et dont la présence de ministres LFI dans un éventuel gouvernement qu'elle dirigerait constitue une ligne rouge pour le camp Macron, la droite et l'extrême droite.

Son gouvernement aurait une durée de vie plus que limitée. Il n'empêche, le NFP maintient la pression sur le président de la République. « *Il est plus que temps maintenant de passer à l'action : comme dans toutes les démocraties parlementaires, la coalition arrivée en tête doit pouvoir former un gouvernement et se mettre au travail* », ont écrit les représentants du NFP dans une lettre aux Français publiée ce jeudi.

### Xavier Bertrand

Le président de la région Hauts-de-France, ancien ministre de Nicolas Sarkozy, voit son nom fréquemment évoqué pour devenir Premier ministre. « *Il fait partie des candidats possibles* », confirme l'Elysée tandis que l'entourage de l'intéressé indique qu'il se prépare. Xavier Bertrand peut compter sur le soutien de Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur sortant et d'une partie de la droite. Certains, à gauche de la Macronie, l'estiment aussi capable de rallier à lui la gauche modérée, le centre et la droite sociale. « *Il y a des noms de la droite sociale qui sont capables de faire une coalition, Xavier Bertrand par exemple* », a déclaré jeudi l'ancien ministre des Transports, Clément Beaune, sur TF1.

La nomination de Xavier Bertrand, qui ne cache pas ses ambitions pour l'Elysée en 2027 après avoir dû renoncer en 2022, permettrait à Emmanuel Macron de « sécuriser » une partie des votes de la droite parlementaire. Elle serait à contre-courant des déclarations des Républicains, qui ont indiqué après les législatives ne pas vouloir participer à un gouvernement (tout en acceptant de soutenir certaines mesures).

Mais elle ne serait pas sans risque, puisque Xavier Bertrand entretient des relations pour le moins difficiles avec Laurent Wauquiez, le nouveau président du groupe LR à l'Assemblée nationale. Et serait vue comme une déclaration de guerre à gauche. « *Xavier Bertrand est issu d'une famille politique qui a fait un score catastrophique aux européennes et catastrophique aux législatives* », a dénoncé Marine Tondelier, secrétaire nationale des Ecologistes.

### Bernard Cazeneuve

L'ancien Premier ministre de François Hollande, resté moins de six mois à Matignon à la toute fin du quinquennat du président socialiste, a vu aussi son nom revenir en force au cours des derniers jours. L'Elysée l'évoque aussi comme une possibilité. Issu du PS, qu'il a quitté au moment de la formation de la Nupes, il entend porter une voix différente à gauche : ferme sur les valeurs de la République et avec l'expérience du pouvoir. Il laisse entendre que revenir à Matignon l'intéresserait. « *Je n'ai jamais refusé de mettre de la sagesse là où il y a de la déraison* », a-t-il déclaré mi-juillet.

Sur le papier, l'avantage de Bernard Cazeneuve est qu'il pourrait bénéficier du soutien d'une partie des socialistes, notamment ceux qui ne sont pas favorables au NFP, à l'aile droite du PS, tout en évitant la censure des députés de droite modérée. Mais l'hypothèse de sa nomination est rejetée par les écologistes et LFI, qui voient en lui le symbole de la « trahison » du quinquennat de François Hollande et le jugent trop compatible avec Emmanuel Macron.

### Valérie Pécresse

Le nom de la présidente de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse, a été évoqué, notamment dans « Le Figaro ». Candidate malheureuse à la présidentielle de 2022, elle bénéficie du succès des Jeux Olympiques de Paris et représente une droite modérée compatible avec la gauche. Mais l'histoire risque de s'arrêter là. « *Valérie Pécresse n'a pas eu de contact avec l'Elysée sur une nomination à Matignon et n'est pas candidate* », assure son entourage.

### Karim Bouamrane

Issu du PS, le maire de Saint-Ouen a été à plusieurs reprises cité dans la presse depuis que le « New York Times » et « Die Welt » lui ont consacré des portraits louangeurs. S'il ne renie pas le NFP, il n'en est pas moins artisan d'une ligne dure face à LFI et veut aller plus loin dans les compromis avec les autres forces politiques.

Le socialiste a des adeptes dans son camp, mais aussi de farouches opposants. « *Le Nouveau Front populaire doit trouver un chemin pour que l'espoir suscité le 7 juillet se traduise concrètement par des avancées sociales, sur le front de la santé, du logement ou de la sécurité* », a-t-il déclaré au « Monde » en début de semaine.

Devant l'engouement médiatique qu'il a suscité, Karim Bouamrane a cependant calmé les ardeurs de ceux qui le voyaient déjà à Matignon. « *Je suis socialiste, j'ai soutenu le NFP et donc je soutiens Lucie Castets, laquelle doit être nommée Première ministre. Il n'y a pas de sujet. Je n'ai aucune ambition personnelle et l'Elysée ne m'a rien proposé* », a-t-il déclaré à « La Voix du Nord ». — ***G. P.***

Joël Saget/AFP

# Hôpitaux : nouvel été sous pression aux urgences

**SANTÉ**

**Même s'il y a un mieux depuis deux ans, une cinquantaine de services d'urgence restent en tension, reconnaît le ministre de la Santé.**

Jacques Witt/Pool/RÉA

**Les vacances d'été sont une période traditionnellement compliquée dans les services d'urgence.**

***Alain Ruello***

Alors que les vacances d'été touchent à leur fin, gouvernement sortant et syndicats de praticiens partagent un même constat sur les urgences durant cette période toujours compliquée : celui d'une tension persistante, du fait principalement d'un manque de bras. Le consensus s'arrête là. Pour le premier, les choses se sont améliorées en deux ans, sous l'effet des mesures post-Covid. Les seconds estiment eux qu'elles se sont nettement détériorées, exemples à l'appui comme à Brest ou des patients âgés ont dû attendre plus de 10 heures.

Sur les 650 services d'urgence en France, une cinquantaine est en tension, pointe le ministre délégué de la Santé démissionnaire, Frédéric Valletoux. « *C'est encore trop,* reconnaît-il dans un entretien aux "Echos", *mais c'est mieux qu'il y a deux ans.* » La référence à 2022 n'est pas anodine : aggravé par les congés estivaux et la fatigue des soignants essorés par le Covid, l'exécutif avait alors lancé une mission flash. Confiée à François Braun, médecin urgentiste devenu ministre, elle a débouché sur une ordonnance de mesures.

### « Un long chemin »

Parmi elles, la revalorisation des gardes a été pérennisée depuis, affiche Frédéric Valletoux. Les services d'accès aux soins (SAS), un système de régulation vers la médecine libérale, ont été installés dans 93 % des départements. Il sera complètement déployé d'ici à la fin de l'année.

« *C'est encore récent, mais les premiers retours, dans le Finistère par exemple, montrent que cela soulage les urgences* », poursuit-il. A l'en croire, la situation reste critique dans beaucoup d'endroits mais elle s'améliore dans nombre d'autres. « *C'est un long chemin et nous sommes à un moment charnière alors que certaines mesures commencent à produire leurs effets* », plaide le ministre. Qui plus est, le volet de la loi de décembre instaurant une nouvelle répartition des gardes entre cliniques et hôpitaux va soulager la pression la nuit, les week-end ou encore les jours fériés.

« *Communication édulcorée comme tous les ans* », « *propos rassurants* » hors sol, « *effets d'annonce* »… Président du syndicat Samu-Urgences de France, le docteur Marc Noizet, dépeint un tableau nettement plus sombre. L'organisation attend le 15 septembre et les résultats de son enquête annuelle pour dégainer ses chiffres, mais pour elle une chose est sûre : ce sont bien plus que 50 services qui sont en tension.

« *Les situations sont très contrastées mais je pense que si l'on faisait l'accumulation de l'ensemble des établissements, la tendance serait, sans doute, à la dégradation globale* », a-t-il déclaré dans une interview au « Quotidien du médecin ». La crise des urgences ? Une crise « *du système de santé qui craque de partout* ». « *On récupère tout ce que les autres n'arrivent plus à faire. Mais si on renforce l'offre en ville dans sa capacité à gérer ses patients et que les spécialistes gèrent différemment leur file active, on aura moins de patients aux urgences* », soutient-il.

Si l'état des urgences en sortie de pause estivale est scruté à la loupe, le millésime 2024 a pris une coloration particulière avec « l'affaire » des 1.500 postes d'internes en moins dans les hôpitaux à la rentrée. Plutôt que d'essuyer les plâtres de la réforme de leur examen (elle a été lancée en 2019 pour une première application cette année, NDLR), un grand nombre d'étudiants ont préféré redoubler leur 6e année : 7 % contre 3 % habituellement, selon la Conférence des doyens de médecine citée par l'AFP. Résultat, « seuls » 7.974 postes ont été ouverts par décret, 16 % de moins qu'en 2023.

**1.500**
**POSTES D'INTERNES**
en moins dans les hôpitaux à la rentrée.

Moins de places au global et donc moins de places par spécialité, même si le ministère affirme avoir préservé les plus prioritaires comme la pédiatrie ou la psychiatrie, et une affectation qui se fait en fonction du rang de sortie de l'examen : des étudiants sont montés au créneau pour dénoncer une injustice, mais sans être suivis par leurs associations représentatives.

« *Chaque année le nombre de postes ouverts est aligné sur celui du nombre d'étudiants à répartir. Qui plus est le taux d'échec est resté inférieur à 2 %. On récupérera les étudiants l'année prochaine* », tempère Frédéric Valletoux. Alors que démarre ce vendredi la procédure dématérialisée d'affectation, aucun poste supplémentaire ne sera ouvert. Le faire reviendrait, qui plus est, à pénaliser la médecine générale ou les « petits » CHU, ajoute-t-il. Charge au prochain gouvernement de revoir, ou non, la réforme de 2019. ■

# A Lille, la succession d'Aubry est lancée

**EN ROUTE POUR LES MUNICIPALES**

**Avant le scrutin municipal de 2026, « Les Echos » reviennent sur la situation politique des principales villes françaises après les élections législatives.**

**Alors que Martine Aubry, à 74 ans, achève son quatrième mandat, les appétits s'aiguisent pour prendre d'assaut le bastion socialiste.**

***Olivier Ducuing***
*— Correspondant à Lille*

Les armes se fourbissent discrètement autour du beffroi lillois. La maire Martine Aubry arrive bientôt au terme de son quatrième mandat à la tête de la capitale des Flandres, où elle a succédé à Pierre Mauroy en 2001, réélue sans discontinuer depuis. Elle avait affirmé s'en tenir à trois mandats avant de se raviser en 2020, au vu de « *circonstances exceptionnelles* ». Mais l'ancienne ministre du Travail de Lionel Jospin ne sauvera alors son fauteuil que d'un cheveu, avec 227 voix d'avance sur son rival écologiste Stéphane Baly. Une élection contestée, mais Martine Aubry avait obtenu gain de cause devant le Conseil d'Etat. Cette fois, l'édile devrait raccrocher les gants, voire dans l'année précédant l'élection, imaginent certains.

De quoi susciter toutes les convoitises pour ravir ce bastion du PS. « *Après un siècle de socialisme, le temps de l'écologie politique à Lille est venu* », juge Stéphane Baly, pas encore formellement candidat, le choix des Verts étant programmé d'ici à début novembre. Ce qui promet une campagne de fond et de terrain beaucoup plus longue qu'en 2020, estime celui qui a posé ses jalons depuis dix mois en rencontrant près de 150 personnalités et têtes de réseaux.

### « Pas de politicailleries »

C'est la même méthode de ratissage du terrain, mais complétée d'une présence médiatique maîtrisée, que pratique Violette Spillebout, autre challenger de poids. L'ancienne directrice de cabinet de Martine Aubry, facilement réélue députée Ensemble en juillet dernier lors des élections législatives et principale opposante municipale, se veut prudente : « *L'élection a lieu dans un an et demi. Il n'est pas possible de faire de pronostics sûrs.* » Ce qui ne l'empêche pas, avec son mouvement « Faire respirer Lille », de préparer le terrain pour une candidature déjà annoncée en mars dernier. Une candidature à l'écart des partis, « *loin des politicailleries* », dit-elle comme pour s'affranchir d'une étiquette nationale. La droite, inexistante au conseil municipal, pourrait être tentée par une alliance avec elle dès le premier tour, mais le combat sera en tout cas ardu.

Si Martine Aubry n'a pas adoubé à ce jour de dauphin, Roger Vicot, le maire PS de Lomme, commune associée de Lille, a pris tout le monde de court l'an dernier, en annonçant sa candidature. Une posture confortée par sa récente victoire très facile aux législatives avec 74 % des voix. Mais pour un fin observateur de la vie locale, Roger Vicot pourrait ainsi faire pression pour viser la Métropole européenne de Lille, laissant la place à Audrey Linkenheld, sénatrice et ex-première adjointe de Martine Aubry. Les noms de l'actuel premier adjoint, Arnaud Deslandes, mais aussi de Charlotte Brun, conseillère municipale pourtant battue aux législatives, circulent également.

### Quatennens évoqué

Les Insoumis, de leur côté, n'ont pas encore annoncé leur choix, mais leurs très gros scores aux législatives leur donnent des ailes pour dépasser largement les 8,8 % de Julien Poix en 2020. Ce dernier étant désormais en rupture avec LFI, certains évoquent le nom d'Adrien Quatennens, malgré l'épisode des violences conjugales.

Une des questions cruciales sera le jeu des alliances d'entre deux tours. Martine Aubry avait gagné seule, mais si les Verts arrivent cette fois en tête, une fusion au second tour avec le PS les placerait sans doute en orbite pour prendre la mairie en douceur. Une perspective de gauche radicale qui désole un ancien député LR. « *Sous les mandats de Mauroy et d'Aubry, il y a eu une politique de peuplement pour s'assurer de populations votant à gauche. La créature échappe à son créateur et, aujourd'hui, la ville vote très à gauche et à l'extrême gauche.* »

**Lundi** Lyon

# La croissance en trompe-l'œil de la zone euro

CONJONCTURE

**La croissance des pays de la zone euro s'est légèrement améliorée au mois d'août, portée notamment par l'effet JO de Paris.**

**Mais l'activité manufacturière, tant en Allemagne qu'en France, reste à la peine.**

*Richard Hiault*

Fausse bonne nouvelle. A première vue, la croissance de la zone euro s'est légèrement accélérée au cours du mois d'août. Elle a même affiché son rythme le plus marqué depuis trois mois. La première évaluation de l'indice PMI de l'activité globale HCOB, publié jeudi par S&P Global, montre que l'indicateur a rebondi, pour passer à 51,2 pour la période, après 50,2 au mois de juillet. Tant dans les services que dans le secteur manufacturier, l'amélioration est notable. Mais elle est en trompe-l'œil.

Cette croissance observée a exclusivement reposé sur le dynamisme du secteur des services. L'activité des prestataires de services de la zone euro a, en effet, enregistré sa plus forte progression mensuelle depuis quatre mois, grâce notamment à la plus forte croissance observée en France depuis mai 2022.

Sur le plan manufacturier, en revanche, les perspectives ne sont guère réjouissantes. Certes, le mois d'août consacre un petit sursaut de la production, comme le révèle l'indice qui lui est consacré. Il s'est redressé pour passer de 45,6 en juillet à 45,7 en août. Néanmoins, lorsque l'on pose le regard sur l'indice de l'industrie manufacturière, prenant en compte la production mais aussi les nouvelles commandes et les stocks notamment, l'analyse est toute autre.

### Contraction d'activité

L'indicateur, à 45,6, est à son plus bas niveau depuis huit mois. L'évolution des commandes à l'exportation, en particulier, a de nouveau fortement pesé sur le volume global des nouvelles affaires. Les ventes à l'export ont enregistré leur plus importante baisse mensuelle depuis février dernier. Le volume des nouvelles affaires obtenues par les entreprises a diminué pour le troisième mois consécutif. Bref : le secteur manufacturier est toujours dans une zone de contraction d'activité.

L'Allemagne est à la peine. Son industrie manufacturière reste enlisée, l'indice PMI étant tombé à 42,1 contre 43,2 en juillet. *« La récession du secteur manufacturier allemand s'est aggravée en août et aucune reprise n'est en vue »*, a indiqué, dans un communiqué, Cyrus de la Rubia, l'économiste en chef de Hamburg Commercial Bank, qui élabore les indices. Cette faiblesse du secteur manufacturier commence même à se répercuter sur celui des services.

La France n'est guère mieux lotie puisque son indice de la production manufacturière s'est replié à son plus bas depuis huit mois, à 42,1, contre 44,9 en juillet. Sur un plan global, l'économie française a connu un sursaut. L'indice PMI global a rebondi à 52,7 contre 49,1 en juillet, soit un plus haut depuis dix-sept mois.

### Baisse des taux européens ?

Pour Cyrus de la Rubia, ce rebond reflète principalement un fort redressement de l'activité de services lié, *« à n'en pas douter, à l'engouement suscité par les Jeux Olympiques de Paris. Cet élan a toutefois peu de chance de se prolonger dans les prochains mois »*, commente-t-il dans le communiqué de S&P Global.

*« Les indices PMI du mois d'août n'ont guère apaisé les craintes d'un ralentissement de la reprise économique dans la zone euro. Même si l'indice PMI composite global a augmenté à 51,2 contre 50,2 en juillet, cela s'explique principalement par une augmentation ponctuelle de l'activité dans les services à la suite des Jeux Olympiques de Paris, alors que les perspectives au-delà restent globalement défavorables »*, analyse Léo Barincou, chez Oxford Economics. *« Le secteur manufacturier continue d'afficher une faiblesse alarmante, la production ne s'étant pas améliorée par rapport au mois précédent, restant profondément en territoire de contraction »*, ajoute-t-il.

Cette faiblesse de la conjoncture pourrait inciter la Banque centrale européenne (BCE) à abaisser ses taux directeurs en septembre. D'autant plus que les nouvelles sur le plan de la hausse des prix sont un peu plus rassurantes. *« Les coûts des prestataires de services ont augmenté à leur rythme le plus faible depuis quarante mois en août. Malgré une accélération de l'inflation des prix facturés dans le secteur des services par rapport à juillet, le ralentissement de la hausse des coûts devrait permettre de renforcer les arguments en faveur d'une baisse des taux d'intérêt lors de la réunion de septembre de la BCE »*, avance Cyrus de la Rubia.

Les indicateurs PMI montrent que les pressions inflationnistes s'affaiblissent. Les statistiques sur les salaires au deuxième trimestre, publiées jeudi par la BCE, vont dans le même sens. Les salaires négociés ont augmenté de 3,6 % par rapport à l'année dernière, contre une hausse de 4,7 % pour le premier trimestre.

*« Bien qu'il puisse encore y avoir des mauvaises surprises concernant la croissance des salaires d'ici à la fin de l'année, les chiffres publiés jeudi rendent plus probable une réduction de 25 points de base des taux directeurs en septembre »*, explique Bert Colijn, l'économiste d'ING en charge de la zone euro. ■

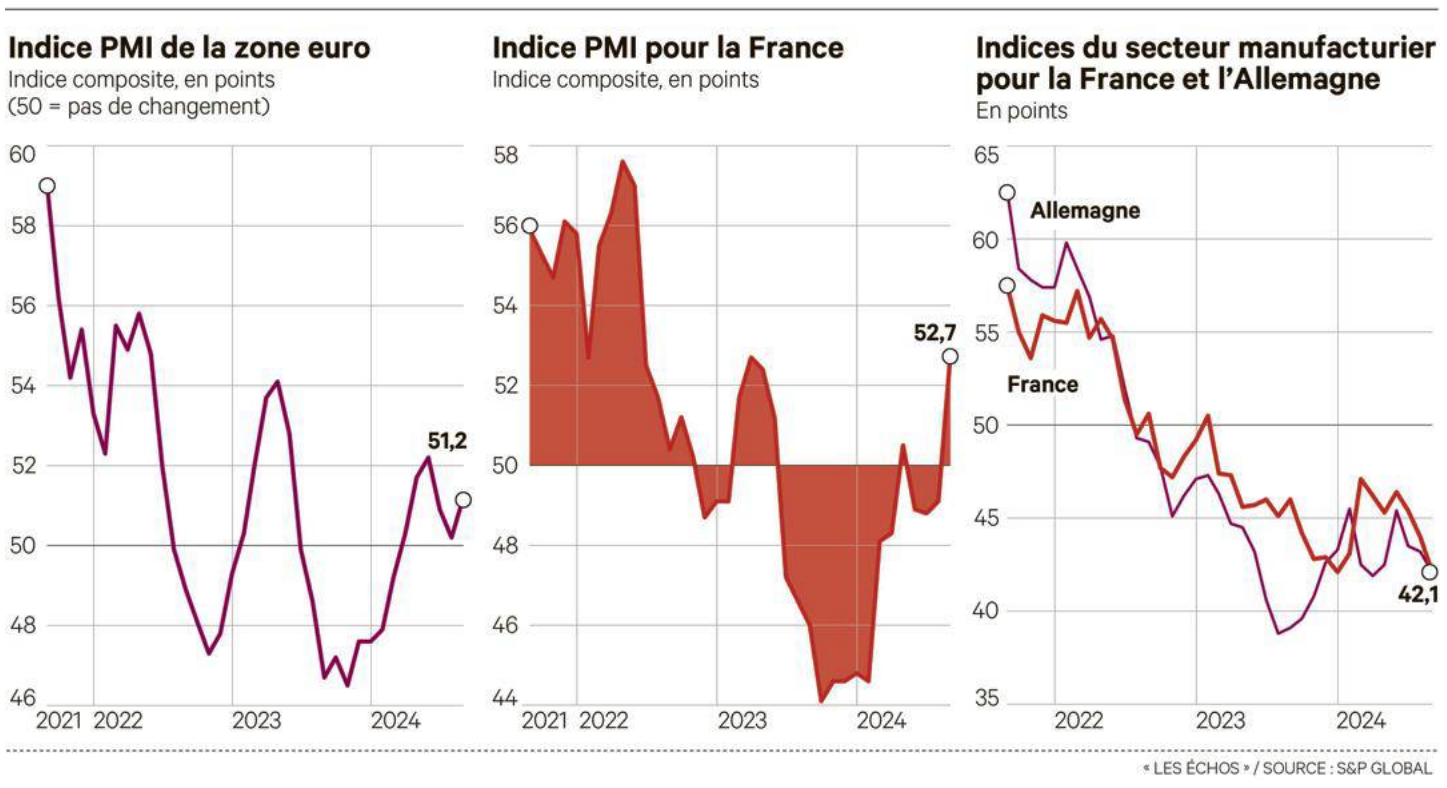


# Présidentielle américaine : le « coach » Tim Walz se présente en candidat modeste, mais combatif

ÉTATS-UNIS

**Le colistier de Kamala Harris a accepté la nomination des délégués du Parti démocrate à la convention de Chicago.**

***Bastien Bouchaud***
*et* ***Solveig Godeluck***
*— Envoyés spéciaux à Chicago*

*« Ne sous-estimez jamais un enseignant de l'école publique. »* Mercredi soir à Chicago, Tim Walz a fait vibrer les délégués de la convention démocrate en racontant à nouveau son récit personnel : comment le petit garçon élevé dans une ferme du Nebraska est devenu le numéro deux sur le ticket présidentiel de Kamala Harris.

Encore peu connu de la base du parti, Tim Walz est apparu dans une arène chauffée à blanc par les chanteurs John Legend et Stevie Wonder, et avant eux la star de la télévision Oprah Winfrey, peu après le passage ailé de la poétesse Amanda Gorman. Les congressistes brandissaient des écriteaux « coach Walz » et des joueurs de l'équipe de football américain que Tim Walz a entraînée au lycée et menée au championnat du Minnesota sont montés sur scène.

*« C'est l'honneur de ma vie d'accepter cette nomination de vice-président »*, a d'emblée annoncé l'élu du Minnesota, que l'ex-président Barack Obama avait gentiment chambré la veille en décrivant ses grosses chemises à carreaux *« sorties de la penderie »* et *« qui en ont vu d'autres »*. *« Je n'ai pas donné beaucoup de grands discours comme ça »*, s'est-il ému, tout en glissant qu'il avait souvent galvanisé ses joueurs en tant qu'entraîneur de l'équipe du lycée.

Quand il était lui-même lycéen, a expliqué Tim Walz, il y avait 24 élèves dans sa classe et *« aucun n'est allé à Yale »*. Dans cet environnement rural, *« vous apprenez à prendre soin des autres. Vous gardez un œil sur eux, et eux sur vous »*. S'il s'est présenté au Congrès, ce n'est pas pour briller, mais parce qu'*« une seule personne peut vraiment faire la différence pour ses voisins »*, a-t-il dit.

Tim Walz a mis en avant ses accomplissements en tant que gouverneur du Minnesota. Dans son Etat, a-t-il martelé, *« on s'assure que tous les enfants ont un petit-déjeuner »*, là où ailleurs on préfère *« interdire des livres »*. Mais si son bilan progressiste joue à son avantage dans l'enceinte de la convention, il pourrait effrayer les indépendants dont les voix sont nécessaires pour faire basculer les Etats-pivots à gauche. Plusieurs candidats à la réélection dans des circonscriptions difficiles, tels les sénateurs Sherrod Brown dans l'Ohio et Jon Tester dans le Montana, n'ont d'ailleurs pas fait le voyage à Chicago pour ne pas être assimilés aux « gauchistes » de la convention.

Tim Walz a par ailleurs promis que sous la présidence de Kamala Harris, les impôts de la classe moyenne allaient baisser, qu'il serait plus facile de financer ses médicaments ou l'achat d'une maison. Il a aussi montré la détermination du nouvel attelage démocrate, filant les métaphores sportives. *« Quand nous nous battons, nous gagnons »*, a-t-il clamé – un mantra de la convention. *« Notre job est d'aller dans les tranchées, d'aller au contact et de plaquer. Nous avons 76 jours, ce n'est rien. Vous aurez le temps de dormir après votre mort. »*

Avec Tim Walz, que personne n'attendait, Kamala Harris cherchait un allié en qui elle aurait pleinement confiance. L'ancien prof de géo du Minnesota pourrait de surcroît lui apporter des voix dans la course à la présidentielle. Sa bonhomie, sa simplicité, son statut de vétéran et de coach sportif au lycée séduisent les Américains. D'ailleurs, la casquette de chasse siglée « Walz » est un must de la convention.

### Le soutien de Bill Clinton

Les Américains ont découvert Tim Walz récemment, mais ils sont sous le charme. Selon le sondeur Blueprint, 44 % des électeurs en ont une opinion favorable et 34 % une opinion défavorable, soit un avantage de 10 points. En comparaison, le colistier de Donald Trump, J. D. Vance, est un boulet pour le ticket républicain, avec un déficit de popularité de 21 points (36 % d'opinions favorables, 56 % d'opinions défavorables).

Après le show très attendu du couple Obama mardi, et le passage de témoin doux-amer de Joe Biden lundi, un troisième président démocrate est monté sur scène : Bill Clinton. A 78 ans, n'étant plus que l'ombre du fantastique orateur qu'il a été, il a prononcé un discours émouvant, debout au pupitre, avec la voix chancelante d'un vieillard. *« Ma seule vanité, c'est que je demeure plus jeune que Donald Trump »*, a-t-il fait rire l'assemblée. *« L'autre, c'est moi, moi-même et encore moi »*, alors que, quand Kamala Harris sera présidente, *« chaque jour commencera par vous, vous, vous, vous »*. Avec ce triple parrainage, la candidate s'inscrit dans la filiation des leaders démocrates qui ont marqué leur époque. A l'inverse, aucun ancien président n'a participé à la convention républicaine de Milwaukee en juillet – à part Donald Trump, qui a entièrement remodelé ce parti à son image et l'a dédié à sa propre gloire. ■

## Le droit à l'avortement au cœur de la campagne

**Kamala Harris a fait de la défense de l'avortement un cheval de bataille de sa vice-présidence.**

*« Les droits reproductifs sont un sujet pour le mouvement ouvrier. Et le congé maternité, la garde d'enfant, les tâches domestiques, le fait de pouvoir passer du temps avec sa famille ! »* Liz Schuler enflamme l'auditoire du caucus des femmes, ce mardi matin, dans l'enceinte de la convention démocrate de Chicago. La présidente de l'AFL-CIO, l'un des plus grands syndicats des Etats-Unis, martèle que les femmes sont *« l'épine dorsale de ce parti »*. Les *« dames à chat sans enfants »* sont les bienvenues, dit-elle, en référence à une expression méprisante du républicain J. D. Vance, le colistier de Trump. Tout le monde rit.

En novembre, les démocrates comptent sur les femmes pour gagner leurs multiples batailles électorales. Car la défense du droit à l'avortement va de nouveau être un sujet central des élections, plus de deux ans après la fin de la jurisprudence Roe v. Wade qui a mis fin à un cadre fédéral protecteur.

### Mobilisation des femmes

Lors des élections de mi-mandat en 2022, les femmes s'étaient mobilisées et avaient sanctionné les républicains anti-avortement. Kamala Harris s'est saisie du sujet, avec moins de réserve que le très catholique Joe Biden. Elle a même visité une clinique spécialisée, une première pour une vice-présidente. Et elle entend bien capitaliser sur cette expérience avec son numéro deux. *« Venez avec nous, nous allons faire en sorte que vous puissiez prendre vos propres décisions »*, a promis Tim Walz lors de la réunion du caucus des femmes.

Ce message résonne auprès d'électeurs qui ne sont pas tous démocrates. Tous les référendums organisés par des mouvements citoyens depuis 2022 ont été remportés par les défenseurs de l'avortement, y compris dans des Etats « rouges » (républicains) : Kansas, Kentucky, Michigan, Montana, Vermont, Californie, Ohio.

Cette série de défaites face aux électeurs a poussé le Parti républicain à se contenter désormais de laisser le choix aux Etats.

**En novembre, plusieurs Etats se prononceront par référendum sur le sujet.**

Les démocrates ont bien saisi l'intérêt électoral à ce que davantage d'Etats s'emparent du sujet. Poussée par des organisations de défense des droits des femmes, la question sera de nouveau inscrite sur les bulletins de vote dans plusieurs Etats en novembre, dont en Arizona, au Missouri et en Floride.

### Vote d'une loi fédérale

Kamala Harris promet de faire voter une loi fédérale pour protéger l'avortement. Joe Biden l'avait tenté il y a deux ans, sans succès.

*« Avec un gouverneur comme Ron DeSantis, notre seul espoir de protection est au niveau fédéral »*, souligne Samantha Hope Herring, venue avec sa fille de Floride où l'avortement a été interdit après six semaines de grossesse. Depuis, les femmes qui souhaitent avorter dans son Etat doivent parcourir plus de 1.300 kilomètres pour atteindre un Etat où la procédure est autorisée, soit l'équivalent d'un Paris-Varsovie. *« S'assurer que les droits reproductifs des femmes sont protégés est la priorité de cette élection*, assure-t-elle, *avec ma fille, nous nous battons pour les plus de 4 millions de femmes en Floride. »*

***— B. B.*** *et* ***S. G.***

# Gaza : l'enjeu des « corridors » dans une guerre régionale

- Des désaccords persistent entre Israël et le Hamas sur le contrôle de deux « couloirs » dans la bande de Gaza.
- Ils risquent de provoquer l'échec des négociations et une guerre régionale.

PROCHE-ORIENT

*Pascal Brunel*
*— Correspondant à Tel-Aviv*

Le contrôle de deux « corridors » dans la bande de Gaza bloque l'accès à un accord entre Israël et le Hamas sur un cessez-le-feu, après plus de dix mois de combats. Malgré tous leurs efforts, les Etats-Unis n'ont pas trouvé pour l'instant une solution miracle qui permettrait de contourner l'obstacle. Plus inquiétant encore : un constat d'échec des négociations en cours sur ces deux dossiers pourrait pousser l'Iran et le Hezbollah, son allié libanais, à déclencher une guerre régionale contre l'Etat hébreu.

Le premier de ces « corridors », surnommé Philadelphie de façon aléatoire par l'armée israélienne, concerne une bande de 14 km de long et d'environ 100 mètres de large, qui longe la frontière séparant le sud de la bande de Gaza du territoire égyptien. L'armée israélienne en a pris le contrôle total, notamment le poste frontière de Rafah, fin mai. Depuis, Israël s'est lancé dans une traque souterraine. Vingt tunnels, qui passaient sous la frontière égyptienne, et 82 points d'accès ont été découverts et détruits. L'objectif est d'empêcher le Hamas de se livrer à la contrebande d'armes et permettre le libre déplacement des membres de la branche armée de l'organisation islamiste palestinienne. Pour Benyamin Netanyahou, le Premier ministre israélien, il n'est pas question que Tsahal renonce à un déploiement permanent dans ce secteur, faute de quoi le trafic reprendrait.

### Pas de compromis accepté

L'Egypte, de son côté, est, comme le Hamas, hostile à une présence militaire israélienne, et exige que des Palestiniens, pas forcément du Hamas, soient chargés de la gestion du poste frontière de Rafah. Antony Blinken, le secrétaire d'Etat américain, a tenté ces derniers jours lors d'une tournée dans la région de proposer des formules de compromis, en vain pour le moment.

Le dossier a, il est vrai, toujours été sensible. Le traité de paix entre Israël et l'Egypte, le premier conclu par l'Etat hébreu avec un pays arabe, prévoyait en 1979 le déploiement de 750 gardes-frontières égyptiens avec une liste détaillée de leur armement du côté égyptien, alors que la bande de Gaza était occupée à l'époque par Israël.

L'Etat hébreu a évacué la bande de Gaza et démantelé toutes les colonies qui s'y étaient implantées en 2005. Deux ans plus tard, le Hamas a pris le pouvoir en boutant hors de la bande de Gaza l'Autorité palestinienne de Mahmoud Abbas, ce qui a permis aux islamistes de prendre le contrôle de la frontière avec l'Egypte.

### « Droits de douane »

Périodiquement, l'Egypte a ensuite détruit une multitude de tunnels creusés par le Hamas, dont certains pouvaient permettre le passage de camionnettes, sans mettre un terme définitif à la contrebande de matériel militaire ainsi que de simples marchandises sur lesquelles le Hamas prélevait des « droits de douane ». L'ensemble de ce trafic s'est totalement épuisé depuis que Tsahal patrouille dans le secteur, un atout auquel Benyamin Netanyahou ne veut à aucun prix renoncer.

Le deuxième « corridor » est surnommé Netzarim, du nom d'une des colonies qu'Israël a démantelées lors de son retrait en 2005. Il s'étend sur 6,5 km et coupe en son milieu d'est en ouest la bande de Gaza, autrement dit du territoire israélien jusqu'à la Méditerranée. L'armée a établi plusieurs positions dans cette bande de terrain à partir desquelles elle lance des opérations dans toute la bande de Gaza.

### Les Palestiniens interdits d'accès

Les Palestiniens ne sont pas autorisés à pénétrer dans cette zone, sous peine de risquer leur vie. L'objectif du dispositif est d'empêcher que les membres de la branche armée du Hamas profitent du retour de plus d'un million de Palestiniens dans leur foyer dans le nord de la bande de Gaza pour s'infiltrer dans cette région afin de reprendre leurs tirs de roquettes vers le territoire israélien ou tenter de nouveau une infiltration de commandos, comme celle qui s'est produite le 7 octobre.

Sur ce dossier des corridors, le Hamas, qui exige un arrêt des combats et un retrait total de l'armée israélienne de la bande de Gaza, ainsi que Benyamin Netanyahou, n'ont pas cédé d'un pouce pour le moment. Un constat d'échec des négociations pourrait pousser l'Iran et le Hezbollah à mettre leurs menaces de représailles contre Israël à exécution, après l'élimination à Téhéran du dirigeant politique du Hamas, Ismaïl Haniyeh, et du chef militaire du Hezbollah, Fouad Chokr, à Beyrouth. ■

**Le poste frontière de Rafah, entre la bande de Gaza et l'Egypte.** *Photo AFP*

# L'ONU veut lancer une vaste campagne de vaccination contre la polio dans l'enclave palestinienne

**Pour la première fois en vingt-cinq ans, un cas de poliomyélite a été détecté dans la bande de Gaza. L'OMS et l'Unicef réclament des pauses humanitaires pour pouvoir vacciner massivement la population.**

*Justine Babin*
*— Correspondante au Caire*

La campagne va en principe pouvoir commencer. Quelque 1,6 million de doses de vaccin oral contre le variant du poliovirus à l'origine d'au moins un cas confirmé de poliomyélite chez un bébé à Gaza devraient, sauf retard de dernière minute, arriver samedi à Tel-Aviv, selon l'Unicef. Des équipements visant à assurer la chaîne du froid pour le transport de ces flacons ont également été livrés mercredi à l'aéroport Ben Gourion.

« *Le temps d'accomplir les démarches administratives, nous espérons pouvoir faire entrer dimanche ces doses dans Gaza, via le point de passage de Kerem Shalom* », affirme Jonathan Crickx, porte-parole du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) pour la Palestine. « *Ces doses seront ensuite stockées dans un entrepôt respectant la chaîne du froid à Deir el-Balah puis envoyées vers 11 centres de santé qui serviront de points de distribution.* »

### Accéder aux enfants

Au total, l'ONU, en partenariat avec le ministère de la Santé à Gaza et des ONG sur place, espère vacciner 640.000 enfants de moins de 10 ans en deux phases, fin août et courant septembre. « *Au regard des graves perturbations que subissent les systèmes de santé, d'approvisionnement en eau et d'assainissement, il faudra que la couverture vaccinale atteigne au moins 95 %* », préconise l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans un communiqué.

Accéder aux enfants est le principal défi auquel devront faire face les 2.700 agents de santé mobilisés pour la campagne. « *D'expérience, nous savons qu'il est impossible de mener une campagne dans une zone de combat actif ; il faut que les familles et les équipes humanitaires et médicales puissent se déplacer en sécurité* », commente Jonathan Crickx.

### Quartier par quartier

L'Unicef et l'OMS ont ainsi appelé vendredi à la mise en place de pauses humanitaires de deux fois sept jours. A défaut d'un véritable cessez-le-feu, des suspensions des hostilités quartier par quartier pourraient être négociées, selon une source proche des discussions avec les autorités israéliennes.

Le cas positif de poliomyélite chez un nourrisson de 10 mois non vacciné dans la ville de Deir el-Balah est le premier en vingt-cinq ans à Gaza. Les échantillons de deux autres enfants présentant une suspicion de paralysie flasque aiguë, un symptôme courant de la maladie, ont également été envoyés en Jordanie pour analyse.

Touchant principalement les enfants de moins de 5 ans, cette maladie très contagieuse provoquée par un virus envahissant le système nerveux peut entraîner en quelques heures des paralysies irréversibles. Grâce à la vaccination, les souches sauvages du virus ont presque été éradiquées dans le monde, sauf au Pakistan et en Afghanistan. Une forme atténuée du virus peut toutefois circuler chez les enfants sous-vaccinés ou non vaccinés, lorsque les enfants vaccinés excrètent le virus. Or la couverture vaccinale dans l'enclave, de 99 % en 2022, est tombée à moins de 90 % au premier trimestre 2024. « *Environ 180 enfants naissent chaque jour et beaucoup ne sont plus vaccinés* », selon Jonathan Crickx.

En cas de circulation prolongée, la souche vaccinale peut se renforcer jusqu'à devenir pathogène et être capable de provoquer une paralysie. C'est le cas du virus en circulation, détecté en juillet dans des eaux usées de Deir el-Balah et du gouvernorat voisin de Khan Younès. « *Sa nature génétique laisse à penser qu'il circule à Gaza depuis pas mal de temps, peut-être depuis septembre* », a déclaré le docteur Hamid Jafari, en charge de l'éradication de la polio dans les pays de l'Est de la Méditerranée pour l'OMS, lors d'une conférence. ■

# Entre Moscou et Kiev, l'Inde refuse toujours de choisir

BILATÉRAL

**Le Premier ministre indien entame sa première visite en Ukraine pour essayer de rééquilibrer la relation avec Kiev du pays le plus peuplé de la planète, jusqu'ici jugé complaisant avec le Kremlin.**

*Yves Bourdillon*

Une virée à Moscou, une autre à Kiev, pour équilibrer. Le Premier ministre indien, Narendra Modi, doit arriver à Kiev vendredi pour essayer de restaurer ses relations avec l'Ukraine, six semaines après une visite au Kremlin qui avait fortement déplu à l'Ukraine et ses alliés. Une visite à Moscou d'autant plus douteuse qu'elle avait eu lieu au moment où un missile russe frappait un hôpital pour enfants à Kiev.

Certes, New Delhi se prétend neutre dans ce conflit, comme l'illustrerait l'abstention de l'Inde lors des deux votes de l'Assemblée générale de l'ONU condamnant le Kremlin. Mais cela avait été vécu par l'Ukraine et les Occidentaux comme une forme de complaisance envers Moscou, d'autant plus que 193 pays avaient voté pour.

L'Inde importe de Russie la majorité de ses armes, fruit d'une coopération remontant à la guerre froide.

Si l'Inde avait accepté de participer à un sommet sur la paix en juin, en Suisse, auquel la Russie n'était pas conviée, elle avait refusé de signer le communiqué final. Et si elle avait condamné l'invasion russe en juin 2022 lors d'une réunion du G7 à laquelle elle avait été conviée, cela avait été de manière alambiquée, sans citer directement le Kremlin. Depuis, elle revendique ce qu'elle appelle «*une position équilibrée*», qui renvoie presque dos à dos les deux belligérants.

### Un objectif modeste

En outre, l'Inde aide la Russie à contourner les sanctions occidentales en lui achetant des volumes record de pétrole, même si elle exige pour cela un solide rabais. Le souci de ne pas paraître aligné sur le camp occidental est une obsession à New Delhi depuis le lancement du mouvement des non-alignés en 1956. De surcroît, l'Inde importe de Russie la majorité de ses armes, fruit d'une coopération remontant à la guerre froide.

L'Otan avait exprimé, lors de son sommet de juillet, son agacement suite à la visite à Moscou de Narendra Modi. Irritation que ce dernier ne peut se permettre d'ignorer, puisque l'appui des Occidentaux peut s'avérer crucial face au dangereux voisin chinois.

En outre, fermer les yeux sur l'annexion de régions ukrainiennes par Moscou n'est pas forcément judicieux pour New Delhi dans la mesure où cela créerait un précédent. Précisément, quelques différends territoriaux opposent l'Inde à Pékin, dans l'Arunachal Pradesh à l'est, le plateau du Doklam au centre et l'Aksai Chin à l'ouest. A l'inverse, tant que l'Inde ne bascule pas vraiment dans le soutien à Moscou, les Occidentaux sont prêts à fermer les yeux sur sa posture diplomatique dans la mesure où New Delhi peut constituer un utile contrepoids à une Chine perçue comme de plus en plus déstabilisatrice.

Si Narendra Modi compte réparer les dégâts vis-à-vis de Kiev, il ne peut donc pas postuler au rôle de médiateur entre l'Ukraine et la Russie, qu'il ne revendique d'ailleurs pas, seule la Turquie ayant réussi à le jouer pour des questions limitées à la liberté de navigation en mer Noire et les échanges de prisonniers. Modi devrait donc, après une étape à Varsovie mercredi, se borner à renouveler à Kiev son message appelant au dialogue et à la diplomatie pour ramener la paix.

Laquelle semble plus que jamais hors d'atteinte en raison à la fois des dynamiques militaires à Koursk et dans le Donbass, et parce que les positions de Moscou et Kiev semblent antagonistes : le Kremlin a annexé cinq régions ukrainiennes et quiconque à Moscou proposerait de revenir en arrière risquerait cinq ans de prison.

Illustrant la modestie des résultats attendus de cette visite, Narendra Modi s'est borné à déclarer qu'il allait à Kiev pour « échanger des points de vue ». La visite du Premier ministre indien est toutefois importante pour le régime ukrainien puisqu'il pourra prétendre que le malentendu est dissipé avec un des ténors du « Sud global ».

### Des échanges économiques mineurs

En gage de réconciliation, des accords pourraient être signés dans l'agriculture, la pharmacie voire l'armement, dont l'Inde est le principal importateur mondial. L'un d'entre eux porterait sur la production de turbines pour la flotte indienne par l'entreprise publique Zorya-Mashproekt.

Une goutte d'eau, au demeurant, dans l'océan des échanges économiques internationaux que les deux pays entretiennent, chacun de leur côté. L'Ukraine ne figure pas parmi les trente principaux partenaires commerciaux de l'Inde, absorbant seulement 0,16 % de ses exportations, alors que la Russie y figure au quatrième rang. Inversement, l'Inde n'est que le quatorzième client/fournisseur de Kiev, juste devant la France.

La première visite à Kiev d'un chef de gouvernement indien depuis l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays à la suite de la dislocation de l'URSS ne durera que quelques heures, pour raisons de sécurité. La capitale ukrainienne est en effet régulièrement bombardée par Moscou. ■

« Je me réjouis d'échanger des points de vue avec le président Zelensky sur la résolution pacifique du conflit ukrainien en cours. »

**NARENDRA MODI**
Premier ministre indien

*analyses*

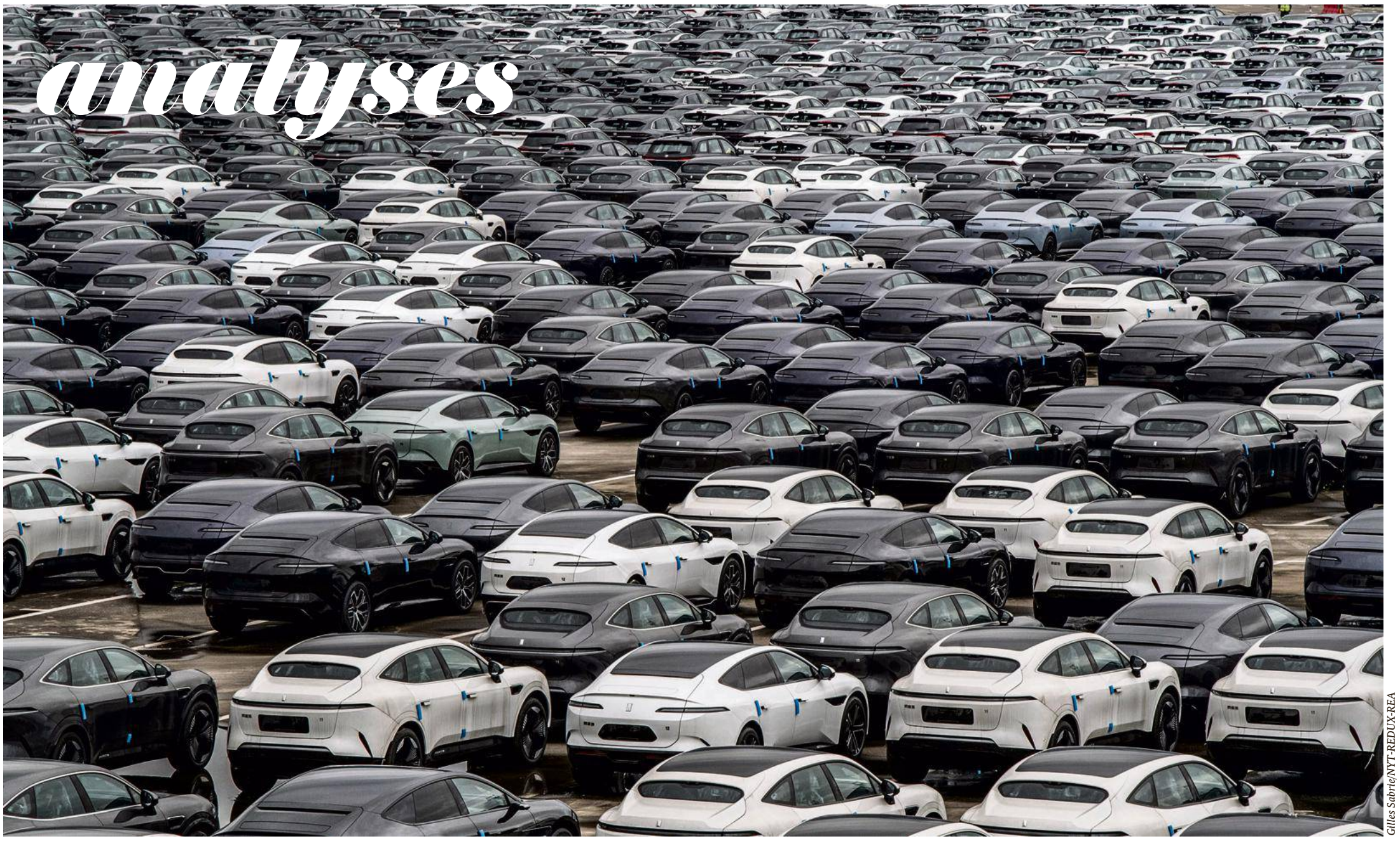

Gilles Sabrie/NYT-REDUX-REA

# La voiture électrique, symbole de la stratégie de la Chine

Pour la Chine, le véhicule électrique n'est pas qu'une question de commerce et d'industrie. C'est surtout une question de fierté nationale. La rhétorique gouvernementale d'un dépassement technologique des Occidentaux sert, en effet, la stabilité du régime, expliquant la mise en œuvre de mesures dont le coût économique peut parfois apparaître exorbitant. A côté d'autres technologies industrielles comme la 5G ou l'IA, le développement des véhicules électriques est ainsi une illustration parfaite de la stratégie chinoise mêlant protectionnisme, subventions massives et exportations.

A partir des années 1980, la Chine, nouvel arrivant dans la course automobile, est très en retard sur le plan technique. Pour attirer des investissements étrangers, elle opte pour la stratégie d'« échanger le libre marché contre la technologie », en limitant les parts que peuvent prendre les investisseurs étrangers à 50 %. Toutefois, le retard technologique est encore trop important. Le pays, marqué par son idéologie nationaliste et son ambition de devenir une puissance industrielle, cherche alors à « dépasser dans le virage ». Miao Wei, ministre chinois de l'Industrie entre 2010 et 2020, théorise dès sa prise de fonction que l'ère des véhicules électriques représente une chance pour la Chine, car elle se trouve sur la même ligne de départ que les autres pays.

## Ligne de départ

Cette orientation est également motivée par la tentative de se libérer de la dépendance au pétrole, dont le transport passe par le détroit de Malacca, jugé risqué en cas de conflit avec les Etats-Unis. Ainsi, au lendemain de la crise financière de 2008, l'Etat chinois commence à investir davantage dans le secteur des véhicules électriques. Pékin met en place des subventions publiques et une garantie d'achats par des commandes gouvernementales, mais la percée tarde à venir.

L'avance technologique des constructeurs japonais et coréens, notamment dans la production des batteries qui représentent alors 40 % du prix d'un véhicule, leur permet de capter jusqu'à 60 % des ventes sur le marché chinois entre 2009 et 2016. Dans ce contexte, les entreprises chinoises n'ont survécu que grâce aux subventions, qui dépendaient davantage de la production que de la vente. Ces subventions sont si généreuses que des centaines de fabricants sont créés en dépit de la faiblesse des ventes. En 2015, alors que la Chine est devenue le premier pays fabricant de véhicules électriques, la moitié de ces voitures ne sont pas immatriculées.

La main de l'Etat réapparaît avec l'élaboration d'une liste blanche pour l'octroi des subventions. Sans surprise, aucune entreprise étrangère n'a été retenue dans cette liste. Le caractère aléatoire et opaque de ces mesures a déçu nombre d'investisseurs qui estiment que la concurrence est faussée par des mesures de préférences nationales.

Cette stratégie protectionniste porte ses fruits : fin 2023, la Chine est devenue le premier pays exportateur de véhicules, devant le Japon. Une tendance que Pékin souhaite maintenir, voire stimuler, pour réaliser son rêve d'être une « puissance industrielle » et pallier le manque de dynamisme de son économie intérieure, largement affectée par sa politique « zéro Covid ». Cette ambition est officialisée en 2024 dans le cadre des « nouvelles forces productives de qualité ». Des objectifs sont également fixés pour que les entreprises d'État rattrapent leur retard en termes de capacité de production dans ce domaine.

## Protectionnisme et opacité

L'association chinoise des voitures particulières a sonné l'alarme dès 2021 en indiquant que le taux d'utilisation des capacités de production des voitures électriques était de seulement 52,47 %. Ainsi, la consommation intérieure ne peut absorber que la moitié du niveau de production, le reste étant de la surproduction. Une politique publique pourrait être mise en place pour encourager la consommation intérieure, mais pour les autorités chinoises, l'enjeu n'est pas de consommer plus, mais bien d'exporter plus pour illustrer sa supériorité vis-à-vis des pays occidentaux.

Ses pratiques, mélangeant le libéralisme et l'intervention étatique, hybridation de nationalisme et de mercantilisme, ont longtemps bénéficié d'un système de commerce international ouvert. Mais les marchés se ferment : aux Etats-Unis, avec le quadruplement des tarifs sur les voitures électriques chinoises ; en Turquie, avec 40 % de droits de douane ; et même en Russie, où un droit de douane de 15 % a été imposé depuis 2022. Une grande partie de ces surcapacités dépendent donc fortement de l'ouverture du marché européen (12,8 millions de voitures neuves achetées en 2023) et du marché indien.

Or la Commission européenne a, au lendemain des élections européennes, annoncé l'imposition de droits de douane punitifs sur les véhicules électriques chinois, pouvant atteindre jusqu'à 38 %. Certes, les deux parties sont en pleine négociation, visant d'une part à réduire ce taux de douane, et d'autre part à encourager l'installation d'usines de véhicules électriques sur le sol européen. Cependant, l'ambition de l'UE est clairement affichée : la Chine ne peut pas se développer au détriment des autres, et ses avancées techniques ne doivent pas uniquement servir son ambition géopolitique, à l'exemple de sa technologie 5G portée par l'entreprise Huawei.

LE **POINT DE VUE**

*de* **Sacha Courtial**
*et* **Yutao Zhang**

**Sacha Courtial** est conseiller de Pascal Lamy à l'Institut Jacques-Delors.
**Yutao Zhang** est consultant au cabinet de conseil Wavestone.

---

FINANCIAL TIMES

DANS LA PRESSE **ÉTRANGÈRE**

## Le feu vert à l'agrandissement de l'aéroport de Londres-City ne fait pas l'unanimité

Le gouvernement anglais a donné son feu vert lundi à l'agrandissement de l'aéroport de Londres-City, près de Newham, afin d'accroître la capacité de 6,5 millions à 9 millions de passagers par an d'ici à 2031, en augmentant le nombre de vols le week-end et tôt le matin. Mais cette annonce ne fait pas l'unanimité, rapporte le « Financial Times ». Les riverains sont les premiers déçus. L'année dernière, le conseil de Newham, dont dépend l'aéroport, avait rejeté la demande d'augmentation du trafic *« en raison de préoccupations concernant l'impact de la pollution sonore et d'autres incidences sur l'environnement dues aux vols supplémentaires »*. Mais le gouvernement a donné raison à l'aéroport de Londres-City qui avait fait appel de cette décision, jugeant que les vols du matin ne causeraient *« aucun préjudice en termes d'effets sonores »*. Le gouvernement a d'ailleurs refusé de vols supplémentaires le samedi de 12 h 30 à 18 h 30, et précisé que des avions plus silencieux devraient être utilisés pour tout vol en plus le matin.

Paul Morozzo (Greenpeace UK) a qualifié cette décision de *« faux pas étonnamment maladroit »* de la part du nouveau gouvernement : *« Elle profitera surtout à une élite de grands voyageurs fortunés, tout en rejetant les coûts environnementaux sur certains des quartiers les plus pauvres de Londres. »* Plus petit que Heathrow ou Gatwick, l'aéroport de Newham est en effet plutôt apprécié des voyageurs d'affaires en raison de sa proximité avec la City de Londres et de Canary Wharf.

Les défenseurs de l'environnement se sont interrogés sur la compatibilité de cette décision avec l'objectif de neutralité carbone d'ici à 2050. L'organe consultatif du gouvernement sur le changement climatique a d'ailleurs recommandé de ne pas procéder à l'extension des aéroports tant qu'un cadre national n'aurait pas été mis en place pour évaluer et contrôler les émissions du secteur de l'aviation. Le gouvernement de Keir Starmer affiche pourtant sa volonté de limiter les émissions de carbone, conformément aux engagements pris lors de la COP de Glasgow en 2021.

L'aéroport s'est dit *« déçu »* de ne pas pouvoir augmenter les vols le samedi après-midi. Les associations de riverains, dont Hacan East, parlent, elles, de *« victoire »*. Gatwick, Heathrow, Luton et Stansted s'efforcent tous d'augmenter leur capacité de transport de passagers en construisant de nouvelles pistes ou en agrandissant leurs terminaux. Jusqu'à présent, le gouvernement travailliste a fait part de son *« ouverture d'esprit »* concernant ces nouveaux projets. —***Emma Launé-Téreygeol***

opinions

*Abonnez-vous pour recevoir votre journal à partir de 7h30 : abonnement.lesechos.fr*

LE **POINT DE VUE**

# Attirer dans la fonction publique : plus que des mots, une vision

*de* **Christian Babusiaux, Stéphanie Dameron** *et* **Emmanuel Millard**

« Attractivité » : voilà un mot qui occulte la nécessité d'une réelle vision pour la fonction publique et ses 5,7 millions d'agents. Il faut sortir de la cosmétique des mesurettes pour proposer un cap salarial, un aggiornamento de la gestion des ressources humaines et une redynamisation des parcours de carrière.

Il y a urgence. Les équilibres de fond entre le public et le privé ont changé dans bien des cas en faveur de ce dernier. Si 11 % des salariés du privé touchent le SMIC, ils sont plus de 20 % dans le public globalement et bien davantage dans les collectivités territoriales.

Si les salariés du privé bénéficient généralement d'un accès privilégié à une mutuelle de santé et à un comité d'entreprise, ce n'est pas le cas de ceux du public. Si le télétravail se développe dans le privé, il est difficilement concevable pour les métiers de contact et de service public, accentuant leur pénibilité relative. La protection de l'emploi initialement offerte par la fonction publique se réduit comme peau de chagrin avec la part accrue de contractuels et n'a plus le même attrait déterminant. Prestige et puissance qui résultaient de l'appartenance à la fonction publique sont devenus chimère et pour beaucoup déclassement ressenti.

Sur le plan quantitatif tout d'abord : pour une part importante des agents le décrochage des salaires par rapport à ceux du privé est tel qu'une ou deux années de revalorisation ne suffiront pas. Les augmentations réalisées ou annoncées portent essentiellement sur du catégoriel ponctuel et des primes ; elles sont peu lisibles et interrogent quant à leur cohérence globale. Leurs effets sont donc, sans surprise, décevants. Le nécessaire redressement budgétaire ne peut passer par le gel du point d'indice sans risque d'être antagoniste avec l'équité sociale et l'attractivité des emplois publics. L'Etat doit être capable de construire une stratégie salariale, en la concevant autrement que sous le seul angle budgétaire. Il s'agit de donner un véritable cap salarial, sur plusieurs années, intégrant les données exogènes comme l'inflation et les évolutions du secteur privé, ainsi que le chemin pour y arriver.

> Prestige et puissance qui résultaient de l'appartenance à la fonction publique sont devenus chimère et pour beaucoup déclassement ressenti.

Sur le plan qualitatif, ensuite : la diversité des métiers est une richesse, mais la gestion des ressources humaines nécessite d'être révolutionnée. Indice, barème, mobilité forcée, promotion par l'ancienneté… cette gestion déshumanisée est devenue incompréhensible, voire insupportable. Sous prétexte d'une objectivité des critères de gestion, on est dans une gestion mécanique, incapable de prendre en compte les contraintes et les aspirations des personnels.

Cette transformation en profondeur appelle à une véritable personnalisation du suivi des agents, une mobilité fluidifiée par la rencontre des besoins et des souhaits de chacun et un management de proximité. Par exemple, dans l'Education nationale, les inspecteurs occuperaient moins des fonctions de contrôle au profit de fonctions d'accompagnement et d'appui, et les chefs d'établissement pourraient occuper de réelles fonctions de conduite d'équipe, avec une adaptation en conséquence des recrutements et des formations.

En termes d'aspirations enfin, la pénibilité ou la difficulté accrue d'exercice de nombreux métiers, le recul de l'âge de la retraite, la nécessité de montrer dès le départ l'existence de perspectives, l'importance de proposer aux seniors des fonctions adaptées, doivent imposer d'ouvrir des possibilités d'évolution à mi-carrière, avec des bilans et des formations adaptées.

Pour ce qui est de la « haute fonction publique » de l'Etat, les grands corps, les corps préfectoral et diplomatique ont été un bouc émissaire dans la réaction à la violence et au ressentiment qui se sont traduits lors des manifestations des « gilets jaunes » – René Girard ne l'aurait pas démenti –, mais la chaîne de promotion résultant du nouveau cadre est encore loin d'être claire.

Presque partout évolutions et profils de carrière nécessitent d'être redynamisés, et avec une prévisibilité suffisante, pour créer de nouvelles possibilités et motivations.

Définir et concerter une stratégie salariale, refonder les processus de gestion, repenser l'identité même du fonctionnaire, est un travail au long cours. S'y atteler est une urgence.

**Christian Babusiaux** est président du Cercle de la réforme de l'Etat.
**Stéphanie Dameron** est membre du Cercle de la réforme de l'Etat et ancienne directrice de cabinet de Jean-Michel Blanquer.
**Emmanuel Millard** est administrateur du Cercle de la réforme de l'Etat.

LE **POINT DE VUE**

# La « preuve de travail », un pilier sécuritaire de la blockchain

*de* **Julien Riposo**

Depuis son lancement en 2009 par l'énigmatique Satoshi Nakamoto, le bitcoin a chamboulé notre vision des systèmes financiers grâce à la technologie blockchain. Au cœur de cette transformation se trouve la preuve de travail, ou « proof of Work » (PoW), un mécanisme essentiel qui garantit la sécurité et l'intégrité des blockchains. Mais comment cela fonctionne-t-il, et quels défis soulève-t-il ?

Le PoW est un processus de validation des transactions dans les réseaux de blockchain, comme celui du bitcoin. Pour ajouter un bloc de transactions à la blockchain, les mineurs – les participants du réseau – doivent résoudre des problèmes mathématiques complexes. Ces problèmes impliquent de trouver un « nonce » (number used once), un nombre aléatoire, qui, lorsqu'il est combiné avec les données du bloc, génère un hachage (ou code cryptographique, qui est en fait un autre nombre) devant être inférieur à une valeur cible prédéfinie. Ce défi, exigeant en calculs et en ressources, assure que seuls des blocs légitimes sont ajoutés à la chaîne.

La solidité du PoW repose sur des fonctions de hachage cryptographiques, des algorithmes qui transforment des données en chaînes de longueur fixe. Ces fonctions sont rapides, mais difficiles à inverser, ce qui signifie qu'il est laborieux de retrouver les données d'origine à partir du hachage effectué. Les mineurs doivent donc essayer d'innombrables combinaisons avant de trouver un nonce qui fonctionne, rendant le processus long et exigeant en énergie. Le PoW assure une sécurité robuste par la répartition du pouvoir informatique. Modifier la blockchain nécessiterait pour un attaquant de contrôler plus de 50 % de la puissance totale du réseau, un exploit presque impossible pour des blockchains bien établies comme celle du bitcoin. En favorisant une large participation mondiale, ce système encourage également la décentralisation, bien que l'essor de matériel spécialisé comme les Asic (circuit intégré spécifique à une application) rende l'entrée plus difficile.

Bien que le PoW soit solide en matière de sécurité, sa consommation énergétique est une préoccupation majeure. Le réseau bitcoin consomme autant d'électricité que certains pays de taille moyenne, et, bien que ce genre de comparaison s'avère inadéquat (puisque le bitcoin vise à s'appliquer mondialement), des inquiétudes écologiques en découlent. Pour répondre à ces défis, des alternatives comme la preuve d'enjeu, ou le « proof of stake » (PoS), sont explorées. Le PoS promet de réduire radicalement la consommation énergétique tout en assurant la sécurité des réseaux. Ethereum, par exemple, a récemment adopté le PoS, marquant un tournant vers des blockchains moins énergivores.

> Modifier la blockchain nécessiterait pour un attaquant de contrôler plus de 50 % de la puissance totale du réseau.

En somme, même si le PoW a été crucial pour le succès initial des blockchains, l'avenir se tourne vers des solutions plus durables. Les discussions et recherches autour de nouveaux mécanismes continuent d'ouvrir des perspectives enthousiasmantes pour la technologie blockchain et ce qu'elle peut offrir. Chaque méthode comporte ses avantages et ses inconvénients, mais toutes visent à construire un écosystème plus sûr, plus efficace ou plus respectueux de l'environnement.

**Julien Riposo** est chercheur dans les cryptos à la London Stock Exchange.

*Dessin Mailys Glaize pour « Les Echos »*

*Shutterstock*

# Surmonter enfin le clivage gauche-droite

LE **POINT DE VUE**

*de* **Bernard Abate**

Le macronisme est-il responsable de la polarisation du champ politique autour des extrêmes ? Les tenants de cette thèse soutiennent que la politique du « en même temps » aurait privé d'oxygène la droite comme la gauche et poussé leurs électeurs mécontents vers les extrêmes au lieu de l'exutoire commode de l'alternance. Pour mettre fin à ce piège, il faudrait revenir au jeu politique traditionnel. Je ne le crois pas souhaitable pour trois raisons.

La première tient au temps long de notre histoire politique. La droite comme la gauche se sont construites autour d'alliances de classes sociales. La droite à partir de la bourgeoisie entrepreneuriale et de la paysannerie propriétaire : liberté, responsabilité individuelle et Etat minimal. La gauche à partir de la classe ouvrière alliée à la petite bourgeoisie des services publics : solidarité et développement des services collectifs.

### Société de compromis

Deux siècles d'affrontement ont débouché sur un extraordinaire compromis. La droite a gagné la reconnaissance de l'entreprise et du marché comme moteurs du progrès économique. La gauche a gagné des services publics qui mobilisent la moitié de l'activité du pays. Nous vivons désormais dans une société « d'économie mixte » ! La droite peut bien continuer à réclamer moins d'Etat, la gauche plus d'Etat, ce débat appartient au passé. L'enjeu désormais est de faire mieux fonctionner notre société de compromis. Les idéologies de droite et de gauche ont joué leur rôle, mais le temps est venu de les dépasser.

La deuxième raison tient au fait que la droite et la gauche n'ont pas su affronter les bouleversements des 40 dernières années. La mondialisation débridée conduite au nom des bienfaits de la concurrence a détruit des millions d'emplois et ravagé des régions entières. La droite a failli en pensant que l'ouverture d'un marché unique sur le sol européen pouvait être répliquée sans dégâts entre des économies que séparaient les continents et un écart de niveau de vie de 1 à 10.

Les gouvernements d'Emmanuel Macron ont tracé la voie d'une remontada européenne qui prendra du temps : réindustrialisation, taxe carbone aux frontières, fin des accords commerciaux sans « clauses miroirs » etc. La gauche, elle, a failli en confondant l'objectif d'égalité des chances et l'égalitarisme dans les moyens d'y parvenir. L'immigration est devenue un problème dès lors qu'une trop large part des deuxièmes et troisièmes générations ne s'intègrent pas.

Le cas de l'école est le plus flagrant. Il aura fallu quarante ans d'aveuglement égalitariste avant que les gouvernements d'Emmanuel Macron n'enclenchent les réformes de bon sens qui seront longues à produire leurs effets : dédoublement des classes dans les écoles défavorisées, groupes de niveau permettant le rattrapage, etc. L'impuissance des gouvernements précédents à prévenir et corriger les dégâts de la mondialisation et de la non-intégration des immigrés est responsable de la montée des populismes et non le macronisme, qui ouvre des voies de solution.

### Rebâtir de bons services publics

La troisième raison est l'incapacité des idéologies traditionnelles à affronter la complexité des problèmes de notre société. Les nouveaux groupes sociaux « archipelisés » – les vieux des campagnes, les « gilets jaunes » du périurbain et les immigrés de deuxième et troisième générations – se sentent enfermés dans leurs identités et se tournent vers les partis populistes d'extrême droite ou d'extrême gauche ainsi que vers un extrémisme identitaire.

En dépit de la persistance d'un très fort taux de redistribution en nature (services publics gratuits) et en argent (prestations sociales), les compromis sociaux anciens ne donnent plus satisfaction. La santé gratuite n'efface pas le sentiment d'abandon des ruraux confrontés à la montée de déserts médicaux. La PAC ne protège plus autant les revenus agricoles. Une partie des périurbains qui travaillent sont confrontés à la pauvreté et se sentent moins assistés que ceux qui vivent uniquement de la solidarité nationale.

Les immigrés de première génération qui ont travaillé dur toute leur vie voient leurs petits-enfants happés par l'économie parallèle du trafic de drogue qui rapporte plus que bien des emplois auxquels ils peuvent accéder après des études infructueuses. Alors, les services publics ne sont plus perçus comme la garantie d'un avenir meilleur. Face à ces défis, la solution n'est pas plus d'Etat ou moins d'Etat mais un Etat plus efficace.

Ainsi s'explique l'ambition du macronisme : rebâtir une économie forte et de bons services publics – au premier chef l'école et la santé. Il cherche à le faire en combinant des valeurs « et de droite » – l'ordre, le mérite, la responsabilité individuelle – « et de gauche » – le progrès, l'égalité –, en y ajoutant une valeur capitale : l'efficacité de l'action publique. Les résultats ne suffisent pas encore à effacer quarante ans de désillusions, mais la voie est tracée.

**Bernard Abate** est haut fonctionnaire honoraire.

SÉRIES D'ÉTÉ 5/5

L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE, DE LA GAULE À NOS JOURS

« Les Bûcherons de la forêt », de Raymond Brascassat (1832), conservé au musée des Beaux-Arts de Nantes. *Photo Bridgeman Images*

# Et la forêt fit la fortune du pays

De la construction des habitations à la production d'énergie, le bois était une ressource indispensable, dont la raréfaction a parfois conduit à des conflits d'usage et à des politiques de gestion forestière.

par **Charles Serfaty**

C'est une image d'Epinal : nos ancêtres les Gaulois aimaient les forêts ; ils y chassaient le sanglier tandis que les druides y conspiraient contre les Romains. Le poète latin Lucain attribue à Jules César lui-même le mérite d'avoir convaincu ces barbares superstitieux d'abattre leurs arbres sacrés. Chateaubriand, nourri des écrits de César et des hagiographies des premiers siècles chrétiens, brosse un tableau évocateur de la Gaule des IIIe et IVe siècles : « *Ce que l'on admire partout dans les Gaules, ce qui fait le principal caractère de ce pays, ce sont les forêts. On voit çà et là dans leur vaste enceinte quelques camps romains abandonnés. On y trouve ensevelis sous l'herbe les squelettes du cheval et du cavalier. Les graines que les soldats y semèrent jadis pour leur nourriture forment des espèces de colonies étrangères et civilisées, au milieu des plantes natives et sauvages des Gaules.* » La Gaule, en somme, aurait été un pays sauvage, au sens premier du terme (du latin silvaticus, qui a trait à la forêt). En réalité, les Gaulois, dispersés sur l'ensemble du territoire, avaient défriché de vastes surfaces pour subvenir à leurs besoins. L'archéologie aérienne révèle les fondations de nombreuses habitations là où s'étendent aujourd'hui des forêts, comme dans le Perche, entièrement déboisé à l'époque romaine. Les études de pollens locales suggèrent même que la Gaule celtique était probablement moins boisée que la France contemporaine.

### Le droit de « glander » au bois

Bien que la Gaule fût neuf à quinze fois moins peuplée, son agriculture extensive nécessitait des surfaces considérables, notamment en raison de la consommation de produits laitiers et de viande bovine. Si l'on a tant grossi l'importance de la forêt en Gaule, c'est en partie parce que, dans les premiers siècles chrétiens, la forêt représentait le cadre de vie idéal pour l'ermite. Elle offrait un parallèle évident avec les déserts de l'Ancien Testament, et les sources littéraires de cette époque, principalement chrétiennes, tendent à mettre en exergue ces figures de saints. Les Gaulois étaient avant tout de grands consommateurs de bois. Ils l'utilisant pour se loger et pour fabriquer leurs outils. Pour l'habitat, le bois, excellent isolant contre le froid, convenait mieux aux Gaulois du Nord que la pierre, privilégiée par les Romains. Les outils agricoles, les enclos, les échalas des vignes, et même les roues de moulin incitaient les Gaulois à puiser continuellement dans les ressources forestières. Plus encore, le bois constituait, avec l'eau, la principale source d'énergie, servant au chauffage pour la métallurgie et autres activités artisanales, pour les foyers domestiques, mais aussi pour les thermes de Lutèce. Ainsi, la pression économique et démographique en Gaule réduisit-elle considérablement la surface forestière, celle-ci ne se régénérant qu'à la faveur des grandes vagues de dépopulation. Après la peste justinienne du VIe siècle et la peste noire de 1348, les forêts regagnèrent du terrain. En 1420, le journal « Le Bourgeois de Paris » évoque même des loups qui seraient entrés dans Paris. L'exploitation des forêts devint un véritable casse-tête. Le droit de « glander » au bois, consistant à mener un troupeau de pourceaux dans les bois pour les nourrir de glands, fut strictement réglementé. La chasse demeura un privilège aristocratique, permettant de se divertir tout en s'exerçant à l'équitation et au maniement des armes. L'une des grandes étapes du renforcement de l'Etat en France, le procès du sire de Coucy par saint Louis, porta sur un conflit d'usage de la forêt. Ce seigneur avait fait pendre sans jugement trois jeunes Flamands venus chasser clandestinement dans ses bois, acte que le roi jugea excessif.

Comme le soulignait Marc Bloch, la forêt était « *sauvage, inhospitalière et cependant fort utile* ». En temps de disette, on y cherchait des ressources alimentaires. Fernand Braudel rappelait dans « La Civilisation matérielle » combien, lors des famines, les paysans se rabattaient souvent sur les glands – le pain du pauvre.

### Les futaies dont on fait les affûts

Les forêts et le bois se raréfièrent néanmoins après le XVIe siècle. La pression démographique s'intensifia : la population, dépassant 20 millions d'habitants après 1550, continua de croître au XVIIIe siècle. L'essor du commerce maritime accrut les besoins en matériaux, tandis que le bois de chauffe servait à l'artillerie, dont les trains étaient également en bois. Sully, ministre d'Henri IV, grand maître de l'artillerie et grand voyer de France, fit planter des ormes le long des chemins pour assurer aux armées en déplacement la possibilité de réparer ou fabriquer des affûts de canons sur place.

La surface forestière atteignit son point le plus bas au XVIIIe siècle. En conséquence, le prix du bois, rapporté à celui du pain, doubla entre 1500 et 1750. La création du corps des Eaux et Forêts par Colbert illustre cette pénurie et une tentative de rationalisation. A l'instar de l'exploitation des gisements pétroliers ou des sous-sols difficilement accessibles quand les prix du pétrole augmentent, le coût élevé du bois poussa à exploiter les forêts les plus reculées. Dans la vallée d'Aspe, le « chemin de la mâture » fut taillé à même la montagne pour accéder aux pinèdes encaissées des Pyrénées. Colbert fit promulguer par le roi la célèbre ordonnance de 1669 sur les eaux et forêts, contraignant notamment les forêts royales puis privées à conserver une réserve équivalant au quart de leur surface. L'Etat commença à administrer plus étroitement son patrimoine forestier afin d'assurer le bon approvisionnement en bois de sa marine, qui acquit une forme de droit de préemption sur le bois, particulièrement le chêne. Cela ne suffit cependant pas à faire baisser le prix du bois au XVIIIe siècle.

> La Gaule celtique était probablement moins boisée que la France contemporaine.

On pourrait croire qu'au XIXe siècle, le coût du bois aurait significativement diminué avec la concurrence du charbon, la diffusion des poêles à charbon et des machines à vapeur. La réalité est plus complexe : le bois restait massivement consommé, y compris comme source d'énergie. Il devint le principal matériau de construction des chemins de fer, mais aussi des mines du Nord, permettant l'extension des galeries souterraines. S'ajoutaient les outils agricoles et les charrettes, dont la diffusion accompagnait l'enrichissement progressif des paysans français, mais aussi le développement de la papeterie, sans oublier que la France demeurait un pays pauvre en charbon. En somme, le XIXe siècle connut encore une hausse de la consommation de bois en volume.

Pourtant, les forêts françaises furent épargnées par ce phénomène, pour deux raisons principales. D'abord, de nouvelles techniques d'exploitation du bois en améliorèrent le rendement : la papeterie utilisa désormais les branchages et les déchets de scierie, auparavant inexploitables. Ensuite, les progrès des transports permirent d'optimiser la gestion forestière. Les chemins de fer rendirent possible la création puis l'exploitation de la forêt des Landes sous le Second Empire. De plus, grâce aux avancées du commerce maritime qui se poursuivirent tout au long du XIXe siècle, le transport de grandes quantités de bois par la Baltique allégea la pression sur les forêts françaises.

### Une manne pour les loisirs

Après avoir atteint son plus faible niveau historique en 1800, la surface forestière se serait stabilisée, représentant près de 14 % du territoire français. Depuis 1950, grâce à des politiques environnementales plus ambitieuses, les forêts continuent de se développer pour couvrir aujourd'hui 31,5 % du territoire national.

Si le bois reste une matière première primordiale, le rôle économique de la forêt a évolué au XXe siècle. La forêt de loisirs participe désormais aux atouts du tourisme, comme celle de Fontainebleau, propice aux entraînements d'escalade avec ses rochers. Vélo tout-terrain, randonnées, chasse – probablement plus pratiquée aujourd'hui que sous l'Ancien Régime, et plus lucrative, le droit de chasse pouvant être loué – font de la forêt une ressource qui suscite peut-être davantage de plaisirs bucoliques que de revenus directs. Les produits de la forêt française, tels que le bois ou les arbres de Noël issus des sapinières du Morvan, représenteraient près de 1 % du PIB en 2024.

La forêt pourrait gagner en importance avec le réchauffement climatique : le bois demeure une source d'énergie renouvelable et neutre en carbone, à condition de replanter les arbres abattus. Cependant, elle est menacée au XXIe siècle : la hausse des températures et les espèces invasives d'insectes mettent en péril certaines essences, tandis que les incendies menacent l'ensemble de la faune forestière. Nous devrons retrouver l'élan qui a permis de préserver et d'étendre notre patrimoine sylvestre depuis Colbert. ■

Située sur la côte nord-ouest du Japon, la centrale emploie 3.600 habitants dans la ville de Kashiwazaki et génère de l'activité pour les différentes industries et les commerces de la zone.

Hiroto Sekiguchi/Ap/Sipa

SÉRIES D'ÉTÉ 5/5

L'ÉCONOMIE XXL

# Comment la plus grande centrale nucléaire du monde prépare son rallumage

**Le gouvernement japonais et l'électricien Tepco militent pour un redémarrage, avant la fin de l'année, de plusieurs des sept réacteurs de la centrale de Kashiwazaki-Kariwa, qui affiche une puissance installée équivalente à 5 EPR français. Mais, ils doivent convaincre les communautés locales de la sécurité du site, stoppé après la catastrophe de Fukushima en 2011.**

On se croirait sur une frontière interdite. Mais côté plage. Ancré dans le sable, un premier rang de haut grillage surmonté de caméras de surveillance. Puis une piste étroite pour les patrouilles de contrôle. Derrière, encore une épaisse ligne de fils de fer barbelés. L'impénétrable zone tampon descend de la colline pour s'enfoncer progressivement dans la mer. Un curieux ose s'approcher. Une voix jaillit immédiatement de l'un des haut-parleurs de la muraille de fer. Elle lui ordonne, en japonais, de lâcher son appareil photo et de s'éloigner de la clôture géante. La sécurité est sur les dents. Rien ne doit venir compromettre le prochain redémarrage de la plus grande centrale nucléaire du monde.

Sur le papier, les sept réacteurs de la centrale de Kashiwazaki-Kariwa, sur la côte nord-ouest du Japon, près de Niigata, affichent une puissance installée totale de 8.200 mégawatts, soit l'équivalent de 5 EPR français. Mais le site de 4 kilomètres carrés, qui pourrait alimenter 13 millions de foyers japonais, est à l'arrêt depuis plus de douze ans. Trois de ses unités n'ont pas produit d'électricité depuis juillet 2007 à la suite du tremblement de terre Chu-Etsu-Oki, qui avait provoqué un petit incendie et une fuite radioactive sur le site. Les quatre autres, qui avaient redémarré après cet incident, ont été stoppés à leur tour, après le séisme et le tsunami de 2011, de l'autre côté du pays, à Fukushima.

Pourtant, en ce début du mois de juillet, des dizaines de voitures et de camions passent les contrôles au portail d'entrée du site. Tokyo Electric Power Company (Tepco), son opérateur, assure que 5.830 personnes sont à l'œuvre pour préparer le redémarrage, dans les prochains mois, d'au moins une unité. Le combustible vient même d'être chargé dans le réacteur 7 après l'aval de l'autorité de régulation du nucléaire (NRA) et un investissement de plusieurs milliards d'euros dans la modernisation de la centrale, qui fut longtemps le joyau du parc nucléaire japonais.

### Le nucléaire, un moteur de croissance pour la région

Les mairies des communes de Kashiwazaki et de Kariwa avaient approuvé l'installation de la centrale sur leur territoire dès 1969. La construction du premier réacteur avait débuté en 1978 pour une connexion au réseau en 1985 alors que Tepco poursuivait la construction des autres unités. La dernière a été activée en 1997. « *Notre région a une relation historique forte avec les enjeux énergétiques* », rappelle, aux « Echos », Masahiro Sakurai, le maire de Kashiwazaki. « *Nous avons longtemps été l'un des pionniers du pétrole dans le pays.* »

C'est ici qu'a été fondée, en 1888, la Nippon Oil Company, qui est devenue plus tard Eneos, raconte l'élu. Des petits champs pétroliers avaient été découverts dans la zone sous l'ère Edo avant d'être exploités de manière plus industrielle vers la fin du XIXe siècle. Les familles ont été habituées à être embauchées sur les puits ou dans les raffineries voisines jusqu'à l'arrêt de l'exploitation des champs de Niitsu dans les années 1980. Le dernier puits a été formellement clos en 1996.

> A Kashiwazaki-Kariwa, Tepco affirme qu'il a maintenant réalisé « la centrale nucléaire la plus sûre du monde ».

Si le projet de construction de la centrale avait fait un peu débat localement dans les années 1960, la population avait rapidement adopté la nouvelle activité qui allait porter la croissance de la région, plutôt rurale, pendant des décennies. Les incidents de 2007, plusieurs maladresses de Tepco et, surtout, la catastrophe à Fukushima ont ensuite sapé cette confiance.

### Investissements massifs après Fukushima

Le 11 mars 2011, un gigantesque tsunami, qui avait suivi le séisme de magnitude 9 au large des côtes de l'archipel, avait ravagé les infrastructures du site de Fukushima-Daiichi et empêché Tepco de refroidir les réacteurs de l'installation. Dans les jours qui avaient suivi, le cœur de plusieurs unités avait fondu et des rejets radioactifs s'étaient diffusés dans l'environnement, poussant les autorités à évacuer 150.000 personnes de la zone et à fermer, pour des années, des communes entières autour du site.

Après la catastrophe, le pays a revu en profondeur son approche du nucléaire et a considérablement renforcé les pouvoirs de son autorité de régulation qui s'était révélée beaucoup trop laxiste avec les puissants électriciens nippons. Pour autoriser le redémarrage de réacteurs qui n'avaient pas été endommagés par la crise de 2011, l'organisation a imposé des travaux de consolidation drastiques dans toutes les centrales. Effarés par le coût des chantiers, des opérateurs ont jeté l'éponge et entamé le démantèlement de leurs infrastructures.

Mais à Kashiwazaki-Kariwa, Tepco a massivement investi. Il affirme même qu'il a maintenant réalisé « *la centrale nucléaire la plus sûre du monde* ». Dans le petit musée qu'il gère juste à l'entrée du site pour la population locale, il a reproduit, sur des maquettes à l'échelle réduite, les nouvelles lignes de défense déployées pour répondre à une catastrophe naturelle ou terroriste. On découvre les digues de 15 mètres de haut au-dessus du niveau de la mer, des barrières anti-inondation, un gigantesque tunnel de captation des eaux, les nouvelles portes hermétiques sur les différents bâtiments ou encore un réservoir, pouvant contenir l'équivalent de 30 piscines olympiques, mobilisable, en cas d'urgence, pour aider à refroidir les réacteurs.

Partout, en hauteur sur le site, le groupe a aussi disposé des camions générateurs d'électricité susceptibles d'alimenter la centrale en courant en cas de coupure accidentelle sur le réseau. « *Une crise similaire à celle de Fukushima-Daiichi a été envisagée pour développer toutes les procédures nécessaires à un refroidissement des réacteurs et à leur arrêt contrôlé* », insiste l'électricien. Au total, l'entreprise, qui gère parallèlement le pharaonique démantèlement de Fukushima-Daiichi, a dépensé plus de 1.200 milliards de yens (8 milliards d'euros) dans ses travaux de modernisation de Kashiwazaki-Kariwa. Elle presse donc pour un redémarrage rapide des réacteurs 7 et 6.

Le régulateur avait approuvé, dès 2017, ces travaux de modernisation avant de faire suspendre les préparatifs de démarrage après la découverte, en 2021, d'une faille dans certaines procédures de sécurité sur le site. Tepco avait alors reconnu que l'un de ses employés avait réussi à entrer dans le centre de contrôle de la centrale avec la carte d'identification d'un autre travailleur, ainsi que des défaillances de son système de détection d'intrus dans la zone.

### Une mission de contrôle pour confirmer la sécurité du site

Après d'énièmes ajustements, la NRA a réapprouvé l'exploitation des unités 6 et 7 fin décembre 2023. Et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a effectué, à son tour, une mission de contrôle en mars dernier pour confirmer la sécurité du site, après notamment la frayeur du séisme du 1er janvier dernier, un peu plus au sud, près de la péninsule de Noto. « *Nous voulons contribuer à ce que la capacité nucléaire du Japon soit opérationnelle dès que possible* », avait alors confié Rafael Grossi, le directeur général de l'agence, à la grande satisfaction des autorités nippones.

Ne disposant de presque aucune énergie fossile sur son territoire et en retard dans le déploiement des énergies renouvelables, Tokyo mise sur une relance du nucléaire pour réduire sa gigantesque facture énergétique. En 2023, les électriciens du pays, pénalisés par un yen en chute libre, ont dépensé plus de 170 milliards de dollars pour importer le charbon, le gaz naturel ou encore le pétrole qui font tourner les centrales électriques conventionnelles de l'archipel et génèrent toujours les deux tiers de son courant. Le gouvernement souhaiterait rallumer près d'une trentaine de réacteurs d'ici à 2030 pour que l'atome génère au moins 20 % du courant consommé dans le pays, contre moins de 5 % actuellement. Mais, en cet été 2024, seules douze tranches sont en activité. Et chaque rallumage est un combat politique.

A Kashiwazaki, le maire a déjà approuvé la relance de deux réacteurs du site de Tepco. « *J'estime que la région et le pays ont besoin, pour le moment, de cette énergie nucléaire, mais, sur le plus long terme, quand nous aurons construit assez d'alternatives, nous devrons nous en passer* », détaille Masahiro Sakurai. « *Je ne suis pas un promoteur du nucléaire, mais bien un pragmatique* », insiste l'élu, qui s'estime, sur ce sujet, en ligne avec sa population. Les habitants sont sensibles au poids économique de la centrale dans la communauté, même si son électricité n'est pas destinée à la région, mais à l'agglomération de Tokyo, située à 270 kilomètres.

Les impôts et les taxes payés par l'électricien ainsi que les subventions publiques liées à la centrale représentent environ 15 % des ressources budgétaires de sa ville. « *Et c'est le même montant que la centrale fonctionne ou non car ces taxes ne sont pas indexées sur le volume d'électricité produit* », tient à préciser le maire. Les paiements étant notamment liés à l'occupation du gigantesque terrain ou à l'entreposage de combustible usé sur le site.

### Le redémarrage de la centrale ne fait pas l'unanimité

Au-delà de ces rentrées fiscales, la centrale, qui emploie 3.600 habitants de la ville, génère de l'activité pour les différentes industries et les commerces de la zone. Elle permet de fixer la jeunesse et de freiner, un peu, la dépopulation qui touche désormais tout le Japon. Au dernier recensement, Kashiwazaki ne comptait plus que 76.000 habitants, contre 100.000 il y a trente ans. Près de la gare, beaucoup de boutiques et de restaurants ont déjà fermé ces dernières années. Et, plus loin du centre, les herbes folles enserrent des maisons abandonnées.

> Tokyo mise sur une relance du nucléaire pour réduire sa gigantesque facture énergétique.

Confrontée aux mêmes défis, la plus petite commune de Kariwa (4.600 habitants) a aussi validé un rallumage. Mais d'autres mairies voisines, qui ne bénéficient pas de l'aura économique de la centrale et en pointent les risques, sont beaucoup moins motivées. Elles se tournent désormais vers le gouverneur de la préfecture de Niigata, qui est le seul à ne pas s'être pas encore prononcé pour une relance. Début août, des hauts fonctionnaires venus de Tokyo ont organisé, dans la zone, une tournée dans plusieurs communes pour tenter de rassurer les habitants et les élus afin d'amadouer le gouverneur. Il pourrait se prononcer avant la fin de l'année. Et les analystes parient déjà sur son feu vert. ■

par **Yann Rousseau**

*« Expositions d'été » par Alexis Bruchon pour « Les Echos »*

L'ÉDITORIAL
**DES « ÉCHOS »**

# *Le cauchemar des banquiers centraux*

L'office du tourisme de Jackson Hole lance l'alerte sur son site Internet : « Attention aux incendies ». C'est dans cette magnifique vallée du Wyoming, aux Etats-Unis, que les banquiers centraux se retrouvent pour leur université d'été. Des banquiers centraux qui ont justement pour mission première de lutter contre les incendies des prix. Pendant trois jours, les grands argentiers vont débattre de l'efficacité des moyens qu'ils ont mis en place pour venir à bout des brasiers d'inflation qui ont dévasté la planète ces dernières années. Ils ont eu chaud. Après avoir laissé les prix flamber de plus de 7 % dans les pays avancés, ils ont apparemment repris le contrôle avec une hausse des prix qui revient vers leur cible de 2 %, qui devrait être atteinte l'an prochain selon le FMI.

Mais en réalité, ils avancent sur des œufs. Eux qui aiment bien conduire des politiques « data-driven », fondées sur les chiffres et leur analyse par les centaines d'économistes qui travaillent pour eux, s'interrogent profondément sur leurs outils.

*Par* **Jean-Marc Vittori**

**Il est de plus en plus difficile d'évaluer les délais de transmission de la politique monétaire.**

D'abord parce que les chiffres ont une fâcheuse tendance à valser. Le ministère américain du Travail vient ainsi de relever qu'il avait surestimé les créations d'emplois aux Etats-Unis d'un tiers au cours de la dernière année écoulée. De quoi modifier profondément le diagnostic sur le marché américain du travail.

Ensuite, les modèles qu'ils emploient ont de plus en plus mal à évaluer les délais de transmission des mouvements de taux d'intérêt. Les acquéreurs de logements s'endettent par exemple beaucoup moins souvent qu'avant à taux variable, et une hausse des taux d'intérêt met donc beaucoup plus de temps à agir sur leurs dépenses.

Cette question des délais est un vrai cauchemar. Après avoir été accusés de trop tarder pour contenir la hausse des prix, les banquiers centraux risquent de relâcher trop tard la pression des taux d'intérêt, au risque de faire plonger l'économie dans la dépression. Conduire la politique monétaire revient à piloter un navire de plus en plus gros, dont la trajectoire change de plus en plus lentement, avec un gouvernail de moins en moins précis.

Après la crise financière de 2008, Eric Leeper, un économiste passé par la banque centrale des Etats-Unis, s'était taillé un franc succès à Jackson Hole en présentant un article où il expliquait que la politique monétaire était une science, tandis que la politique budgétaire relevait de l'alchimie. C'était le bon temps, mais c'était une illusion. Les banquiers centraux risquent de devoir revenir aux cornues.

**Lire nos informations**
Page 20

Les Echos
Cet été, gardez un œil sur votre marché. Abonnez vos équipes.

## DERNIÈRE **HEURE**

### Procès pour viol requis contre Gérard Depardieu

**JUSTICE –** Le parquet de Paris a requis, le 14 août, un procès devant la cour criminelle départementale à l'encontre de Gérard Depardieu pour viols et agressions sexuelles sur la comédienne Charlotte Arnould. Le géant du cinéma français, âgé de 75 ans, avait été mis en examen le 16 décembre 2020 après une plainte de la comédienne qui l'accuse de deux viols, en août 2018, au domicile de l'acteur. Il revient désormais à la juge d'instruction chargée de ce dossier d'ordonner ou non un procès.

### Rima Hassan pointée du doigt pour une manif « pro-Hamas »

**POLITIQUE –** Une cinquantaine de députés Renaissance ont dénoncé à la justice la présence de Rima Hassan à une récente manifestation, « *pro-Hamas* », d'après eux, y voyant une forme d'« *apologie du terrorisme* », ce que l'eurodéputée LFI conteste vivement. Lors de ce rassemblement, le 16 août à Amman, en Jordanie, des « *dizaines de pancartes* » rendaient hommage au chef du Hamas, Ismaïl Haniyeh, tué fin juillet à Téhéran, disent les signataires de ce signalement adressé au parquet de Paris.

### Sicile : le corps de Mike Lynch récupéré dans l'épave du yacht

**EUROPE –** Les plongeurs ont récupéré, jeudi, le corps du magnat britannique de la tech, Mike Lynch, dans l'épave du yacht qui a fait naufrage lundi en Sicile, et poursuivaient les recherches pour retrouver sa fille. Au total, trois hommes et trois femmes étaient portés disparus depuis lundi matin et le naufrage du « Bayesian » au large de Porticello, près de Palerme. Il ne reste plus désormais dans l'épave que le corps d'une femme, cinq dépouilles ayant été remontées depuis mercredi.

### Venezuela : la Cour suprême valide l'élection de Maduro

**AMÉRIQUE DU SUD –** La Cour suprême du Venezuela, considérée comme inféodée au pouvoir, a validé jeudi la réélection du président Nicolas Maduro alors que l'opposition, qui revendique la victoire, avait déclaré « *nulle et non avenue* » toute décision de la Cour sur le sujet. C'est Maduro lui-même qui avait saisi début août le Tribunal supérieur de justice. L'annonce de la réélection du président socialiste pour un troisième mandat a provoqué des manifestations, qui ont été brutalement réprimées.

## LA PHOTO **DU JOUR**

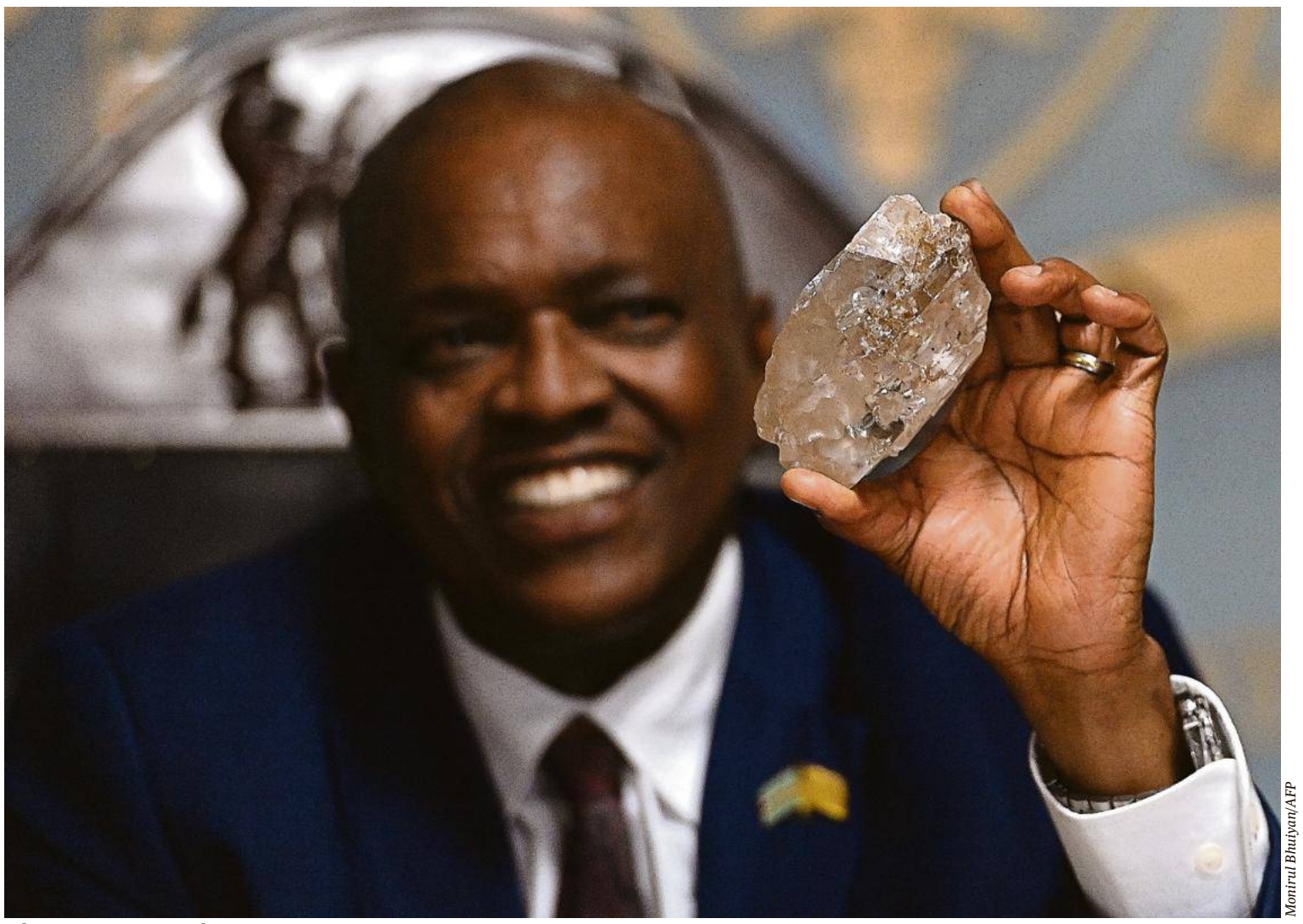

*Monirul Bhuiyan/AFP*

**DÉCOUVERTE DU DEUXIÈME PLUS GROS DIAMANT AU MONDE** Un diamant de taille exceptionnelle, le deuxième plus imposant au monde à 2.492 carats, et qui tient à peine dans la paume d'une main, a été mis au jour récemment au Botswana. Cette pierre précieuse, trouvée dans la mine de Karowe, dans le premier pays africain producteur de diamants, est « *l'un des plus gros diamants bruts jamais découverts* », a souligné la société minière canadienne Lucara dans un communiqué. En termes de carats, il n'est pas loin du plus gros diamant connu au monde, le « Cullinan », de plus de 3.100 carats, mis au jour en Afrique du Sud en 1905.

## LA **MÉTÉO**

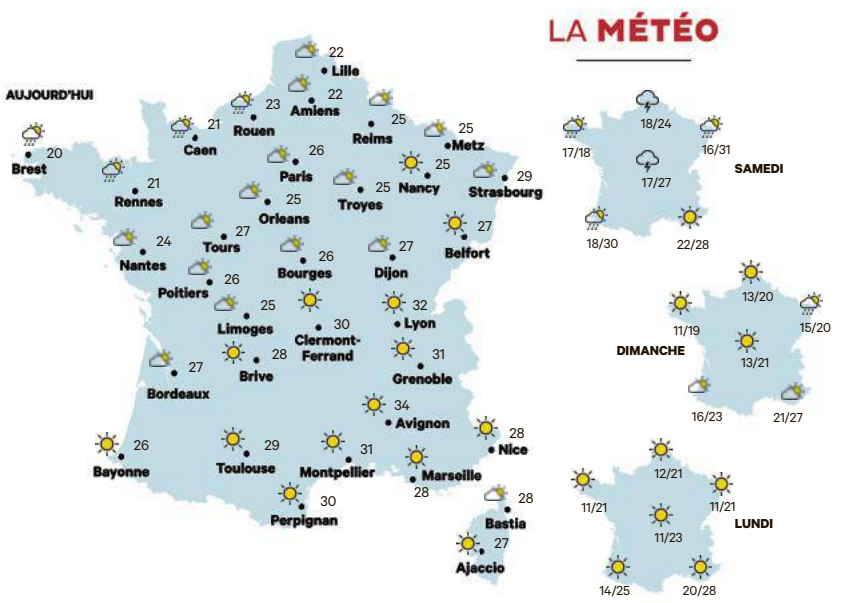


| AILLEURS | CE JOUR | SAMEDI | DIMANCHE | LUNDI | MARDI |
|---|---|---|---|---|---|
| AMSTERDAM | 18/22 | 15/20 | 15/19 | 14/20 | 14/23 |
| ATHÈNES | 25/36 | 25/35 | 26/31 | 25/30 | 25/30 |
| BERLIN | 17/30 | 19/32 | 20/21 | 15/23 | 14/25 |
| BRUXELLES | 18/22 | 19/25 | 13/19 | 12/21 | 12/24 |
| DUBAI | 31/39 | 31/39 | 31/40 | 30/39 | 30/40 |
| FRANCFORT | 15/27 | 18/32 | 18/21 | 12/23 | 12/26 |
| HONGKONG | 27/31 | 26/32 | 26/32 | 27/32 | 26/31 |
| ISTANBUL | 23/30 | 23/29 | 22/29 | 23/29 | 22/28 |
| LONDRES | 17/22 | 15/16 | 11/18 | 14/20 | 14/21 |
| MADRID | 21/36 | 23/35 | 20/33 | 21/33 | 20/35 |
| MILAN | 23/31 | 23/32 | 22/31 | 22/27 | 21/29 |
| MOSCOU | 15/27 | 13/23 | 15/26 | 14/28 | 15/29 |
| NEW YORK | 16/27 | 18/28 | 20/28 | 20/27 | 19/23 |
| RIO DE JANEIRO | 19/35 | 20/28 | 18/23 | 15/17 | 11/21 |
| SAN FRANCISCO | 13/19 | 13/22 | 12/25 | 13/28 | 14/28 |
| SHANGHAI | 27/36 | 27/35 | 27/35 | 26/34 | 26/31 |
| SINGAPOUR | 26/30 | 25/29 | 25/31 | 25/30 | 25/29 |
| SYDNEY | 14/21 | 8/21 | 13/26 | 16/24 | 18/23 |
| TOKYO | 27/32 | 27/32 | 26/32 | 26/33 | 26/30 |
| TORONTO | 13/24 | 15/25 | 17/26 | 18/27 | 18/25 |
| ZURICH | 13/28 | 15/32 | 19/20 | 15/22 | 16/26 |

avec la chaîne météo
LA MEILLEURE INFO MÉTÉO
TV Web Appli

# Les Echos Entreprises & Marchés

| CAC 40 | DOW JONES | EURO/DOLLAR | ONCE D'OR | PÉTROLE (BRENT) |
|---|---|---|---|---|
| 7.524,11 points | 40.722,99 points | 1,1112 $ | 2.483, $ | 77,4 $ |
| -0,0081 % | -0,4096 % | -0,3252 % | -0,5985 % | 1,7484 % |

Vendredi 23 et samedi 24 août 2024
**www.lesechos.fr**

**DEVISES** | EUR/GBP 0,8487 | EUR/JPY 162,2975 | EUR/CHF 0,947 | GBP/USD 1,3095 | USD/JPY 146,079 | USD/CHF 0,8522 **TAUX** | €STER 3,663 | EURIBOR 3 MOIS 3,542 | OAT 10 ANS 2,8607 | T-BONDS 10 ANS 3,8334


# Le géant Nestlé nomme un nouveau patron français à sa tête

**AGROALIMENTAIRE**

***Dominique Chapuis***

Départ surprise à la tête de Nestlé. Le numéro un mondial de l'alimentation a annoncé jeudi la nomination de Laurent Freixe à la tête du groupe. Le Français de 62 ans était jusque-là vice-président et CEO de la zone Amérique latine. Il prendra ses fonctions de directeur de Nestlé S.A. dès le 1er septembre prochain.

En poste depuis 2017, Mark Schneider, l'actuel patron, *« a décidé de renoncer à ses fonctions de PDG et de membre du conseil d'administration »*, indique un sec communiqué sans plus de précision. Ce dernier a conduit la mutation du groupe, ces huit dernières années, en misant sur les secteurs en croissance, comme le café, avec sa marque phare, Nespresso, les soins pour animaux de compagnie et les produits de santé nutritionnelle. Depuis son arrivée, plus de soixante acquisitions ont été menées, en grande partie dans ce dernier domaine.

### Une succession de scandales

Mais ces derniers mois, les résultats du géant mondial de Vevey n'étaient plus au rendez-vous. Fin juillet, le groupe suisse a ainsi revu à la baisse sa prévision de croissance, à moins de 3 % pour l'année, après des ventes sur le premier semestre inférieures aux attentes du marché. De plus, Nestlé enchaîne les passes difficiles.

Après le scandale des pizzas contaminées Buitoni, puis celui des eaux de Perrier dans le Gard, qui l'ont conduit en avril à détruire deux millions de bouteilles, une nouvelle affaire est venue ternir son image. En juillet, le parquet d'Epinal a décidé d'ouvrir une nouvelle enquête sur l'activité française du groupe, visant cette fois Contrex et Vittel. Nestlé est soupçonné d'avoir exploité neuf forages sans autorisation dans les Vosges.

Cette tempête aura sans doute joué dans le départ soudain de Mark Schneider. Le président du conseil d'administration de Nestlé, Paul Bulcke, a *« exprimé sa gratitude à Mark pour ses contributions significatives à Nestlé et pour son leadership exceptionnel et constant en période de turbulences »*.

### Activité en berne

Relancer l'activité et redorer le blason du géant mondial, c'est la mission qui incombe désormais à Laurent Freixe. Pour cela, le géant a choisi un homme du sérail. Il connaît bien l'entreprise, qu'il a rejointe il y a trente-huit ans, en 1986. Depuis lors, il a évolué *« à des postes à responsabilités croissantes dans différents métiers, et marchés »*, souligne Nestlé, de la zone Europe qu'il a dirigée pendant la crise financière et économique, de 2008 à 2014, à celle des Amériques. Depuis 2022, il s'occupait de l'Amérique latine. *« Il a dirigé plusieurs initiatives visant à améliorer la productivité, accroître l'efficacité opérationnelle, simplifier les processus et stimuler l'innovation »*, souligne le communiqué, histoire de rassurer les marchés.

*« Je connais Laurent depuis longtemps et je le considère comme un leader talentueux doté d'un sens stratégique. Il a une vaste expérience ainsi qu'une compréhension approfondie des marchés et des consommateurs,* a insisté Paul Bulcke. *Il a démontré sa capacité à obtenir des résultats dans des conditions de marché difficiles. »* Le futur dirigeant a reconnu de son côté l'ampleur de la tâche. *« Il y aura toujours des défis, mais nous disposons d'atouts inégalés, tels que des marques et des produits emblématiques »*, a souligné Laurent Freixe. ■

**Laurent Freixe connaît parfaitement le groupe suisse, qu'il a rejoint il y a trente-huit ans, en 1986.** *Photo Nestlé*

# La Fondation Abbé Pierre appelle à agir contre les « bouilloires thermiques »

**LOGEMENT**

***Elsa Dicharry***

Alors que les vagues de chaleur se font de plus en plus fréquentes en France, la Fondation Abbé Pierre a appelé jeudi les pouvoirs publics à faire de la lutte contre les « bouilloires thermiques » une priorité. 55 % des Français déclarent avoir eu trop chaud chez eux en 2023, parce qu'ils habitent dans des logements mal isolés, mal ventilés, dépourvus de protections solaires et sans espaces extérieurs. *« Le nombre de personnes vivant dans des logements trop chauds est en hausse de 26 % depuis 2013 »*, indique la fondation.

Ce phénomène touche particulièrement les personnes âgées, les jeunes et les ménages modestes. Ces derniers sont plus souvent locataires et, lorsqu'ils sont propriétaires, ne disposent pas des moyens nécessaires pour engager des travaux. Leur *« vulnérabilité »* s'explique aussi, indique la Fondation, *« par la morphologie urbaine des quartiers populaires, dont le manque d'espaces verts et la bétonisation favorisent les îlots de chaleur urbains »*.

> Ce phénomène touche particulièrement les personnes âgées, les jeunes et les ménages modestes.

La problématique des logements qui se transforment en fournaise est cependant bien plus large. C'est le constat d'une étude de Pouget Consultants pour IGNES publiée mercredi, basée sur l'analyse des diagnostics de performance énergétique (DPE) des biens immobiliers en France. Celle-ci estime que dans le pays, près de neuf logements sur dix présentent un *« confort d'été insuffisant ou moyen »*.

### Critère de décence

En juillet 2023, un rapport sénatorial sur *« l'efficacité des politiques publiques en matière de rénovation énergétique »* piloté par Dominique Estrosi-Sassone (LR) avait déjà pointé le problème. Il préconisait que le confort d'été soit mieux intégré au DPE. Et que l'aide à la rénovation énergétique MaPrimeRénov' puisse encourager des travaux intégrant la réduction de chaleur. Depuis le début 2024, MaPrimeRénov' permet de financer l'installation de volets ou persiennes, de protections solaires pour les parois vitrées ou de brasseurs d'air.

Mais la Fondation Abbé Pierre juge ces évolutions *« timides »*. L'adaptation des bouilloires thermiques *« continue de se heurter à des freins réglementaires et patrimoniaux qui empêchent l'installation de protections solaires ou l'application de couleurs claires en façade et en toiture »*, ajoute-t-elle. La Fondation préconise d'incorporer systématiquement des travaux d'adaptation aux vagues de chaleur aux rénovations énergétiques subventionnées par l'Etat, d'intégrer la notion de chaleur aux critères de décence des logements, et de faire évoluer le DPE et les règles de protection du patrimoine. ■

## Les carburants synthétiques bas carbone cernés par les incertitudes

**ÉNERGIE** Le marché prometteur des e-fuels, produits à partir d'hydrogène d'origine renouvelable et de $CO_2$, fait face à de nombreuses difficultés. Le danois Orsted, qui développait un gigantesque projet en Suède, a même renoncé ces derniers jours, découragé par le manque d'acheteurs. En France, des centaines de millions d'euros ont été investis, les projets continuent d'émerger mais de nombreuses questions demeurent, en particulier sur le prix des matières premières et le cadre réglementaire. // **PAGE 12**

## Croisières : l'Etat allemand au chevet du chantier naval Meyer Werft

**CONSTRUCTION NAVALE** L'un des plus gros chantiers navals d'Allemagne, Meyer-Werft, spécialisé dans les bateaux de croisière, devrait bénéficier d'un plan de sauvetage des pouvoirs publics, le chancelier Olaf Scholz ayant promis jeudi aux salariés que *« l'Etat apportera sa contribution »*. Le soutien public devrait passer par une nationalisation temporaire de l'entreprise familiale et l'apport de 400 millions d'euros de fonds propres. L'entreprise doit aussi obtenir 2,7 milliards d'euros de crédits des banques d'ici à fin 2027. // **PAGE 14**

## LES ENTREPRISES **CITÉES**


**Alstom** 14
Amber Capital 18
ASML 18
**Banc of California** 20
BASF 18
Bavarian Nordic 15
Bayer 18
BlackRock 19
Bosch 18
**Continental** 18
**Deutsche Bank** 19
**Elyse Energy** 12
**France Télévisions** 16
**GGV Capital** 18
**Heartland Financial** 20
High-Tech Private Equity 18
**Independent Bank Group** 20
Intel Capital 18
**Japan Tobacco** 14
**Keolis** 14
**Le Minor** 17
**Mercedes-Benz** 18
Meridiam 13
Meyer Werft 14
**New York Community Bank** 20
**OrbiMed** 18
Orsted 12
**Paramount Global** 16
**Qualcomm Ventures** 18
**RATP Dev** 14
**Skydance** 16
SNCF 14
SouthState 20
Sparteo 17
**UMB** 20
**Valley Bank** 20
Vector Group 14
Volkswagen 13, 18


# Un pétrolier attaqué en mer Rouge représente un risque environnemental

**ENVIRONNEMENT**

***Anne Feitz*** *(avec agences)*

Attaqué mercredi par des projectiles au large du Yémen en mer Rouge, le « Sounion », un pétrolier battant pavillon grec, pourrait provoquer une marée noire, a alerté la mission de sécurité maritime de l'Union européenne (Aspides).

*« Transportant 150.000 tonnes de pétrole brut, le "Sounion" représente maintenant un risque maritime et environnemental,* a-t-elle ainsi déclaré sur X (ex-Twitter). *Il est essentiel que chacun dans la zone fasse preuve de prudence et s'abstienne de toute action susceptible de conduire à une détérioration de la situation actuelle. »*

### Affrontements avec les rebelles houthis

Les tirs ont provoqué une chute de la puissance des moteurs du tanker, qui ne peut plus être manœuvré. Les 25 membres d'équipage avaient été secourus dès mercredi par la mission Aspides, qui a indiqué les avoir transportés à Djibouti, le port d'escale le plus proche. Elle a aussi affirmé avoir détruit pendant le sauvetage un drone de surface, qui présentait *« une menace imminente pour le navire et l'équipage »*.

Opéré par Delta Tankers, basé à Athènes, le pétrolier venait d'Irak et se dirigeait vers les raffineries d'Aqioi Theodoroi, en Grèce. Selon Reuters, il a jeté l'ancre entre le Yémen et l'Erythrée, en attendant d'être déplacé pour être contrôlé et réparé.

L'attaque n'a pas été revendiquée, mais la zone est depuis plusieurs mois le théâtre d'affrontements avec les rebelles yéménites houthis, en solidarité avec les Palestiniens de la bande de Gaza. Ils ont mené plusieurs dizaines d'attaques dans la région de Djibouti, contraignant les armateurs à choisir d'autres itinéraires que le canal de Suez – et à rallonger considérablement leurs routes. Ils ont notamment coulé deux navires et pris le contrôle d'un troisième, tuant au moins trois marins depuis novembre. C'est la troisième attaque subie par un navire de Delta Tankers depuis le début du mois. ■

# Les carburants de synthèse tanguent face aux incertitudes économiques et réglementaires

- L'abandon par le danois Orsted de son mégaprojet d'e-fuel en Suède marque le retour à la réalité d'un marché sur lequel des centaines de millions d'euros ont été investis.
- Mais, pour les porteurs de projet de ces carburants bas carbone, ce n'est pas forcément une mauvaise nouvelle.

**L'usine BioTJet d'Elyse Energy, dans les Pyrénées-Atlantiques, doit produire du biocarburant pour l'aviation.** *Photo Elyse Energy*

ÉNERGIE

*Nicolas Rauline*

C'est l'un des premiers coups d'arrêt sur un marché prometteur. Au cœur de l'été, le danois Orsted a annoncé l'arrêt de son grand projet d'e-fuel en Suède, FlagshipOne. Le premier du genre en Europe, qui avait été lancé il y a deux ans. « *Nous croyons toujours au marché des e-fuels, sur le long terme, mais l'industrialisation de la technologie, ainsi que le développement commercial ont progressé beaucoup plus lentement que prévu* », a fait savoir le groupe.

Les e-fuels ou carburants synthétiques ont pourtant suscité de gros espoirs pour décarboner les transports. Ils sont produits à partir d'hydrogène obtenu par l'électrolyse de l'eau, avec une source d'électricité bas carbone, et du $CO_2$. Avec ce processus, on peut obtenir des carburants automobiles, mais aussi du e-méthanol, qui peut alimenter le transport maritime ou des procédés chimiques, du e-kérosène, pour faire voler les avions, ou encore du e-méthane, pour se substituer au gaz naturel, d'origine fossile. L'avantage, c'est que l'on obtient une molécule similaire à celle d'un carburant traditionnel et qu'il n'est pas nécessaire de changer les équipements – mais leurs détracteurs avancent que les carburants de synthèse rejettent aussi des gaz à effet de serre. Néanmoins, ils en émettent 70 % moins que les carburants d'origine fossile, selon une étude de l'ONG Transport & Environnement.

## Le transport maritime hésitant

« *Les marchés sont à des degrés de maturité différents,* explique Jean-Philippe Héraud, responsable du programme biocarburants et e-fuels à l'Ifpen. *Pour les carburants de synthèse, le marché existe déjà, il s'agit de prendre le relais de produits hydrocarbures pour les décarboner. Pour du e-méthanol, qui alimentera en partie le transport maritime, le risque sera plus important, car c'est un marché en devenir.* »

FlagshipOne était décrit par Orsted comme « *le plus grand projet de e-méthanol en construction en Europe* ». Il devait permettre la production de 55.000 tonnes de e-méthanol par an à partir de 2025, destiné principalement au transport maritime, en utilisant de l'hydrogène d'origine renouvelable et du $CO_2$ récupéré sur une centrale à biomasse voisine. L'investissement aurait été supérieur à 500 millions d'euros. « *Les exploitants de navires ne sont pas prêts à accepter les coûts élevés du méthanol durable, avec une marge de manœuvre limitée pour récupérer ces dépenses supplémentaires sur leurs clients* », résume S&P dans une note, estimant que le méthanol durable serait deux à cinq fois plus cher que le méthanol d'origine fossile.

Pour Elyse Energy, qui développe trois projets de carburants synthétiques en France, dont deux en phase d'études d'ingénierie dans le Rhône et à Lacq (Pyrénées-Atlantiques), la décision d'Orsted ne doit toutefois pas jeter le discrédit sur l'ensemble du marché. « *Ce type d'annonce est naturel dans cette phase du marché. Certains projets passent la barre de l'investissement, d'autres non. C'est sain et on a connu cela dans toutes les filières émergentes, les énergies renouvelables, le GNL ou le pétrole de schiste* », souligne son cofondateur, Benoit Decourt. Les projets se multiplieraient même en France.

## La question du prix de l'électricité

Reste que les décisions finales d'investissement sont loin d'être prises et que de nombreux points d'interrogation subsistent. En premier lieu, la stabilisation du coût des matières premières. « *L'électricité est la première d'entre elles, elle peut représenter jusqu'à 80 % des coûts, ce qui est très différent d'un actif industriel classique dans le secteur,* affirme Jean-Philippe Héraud. *Mais la sécurisation des sources de $CO_2$ sera aussi un enjeu majeur.* » La réglementation européenne impose qu'à partir de 2040, les procédés industriels soient alimentés en majorité par du $CO_2$ biogénique (provenant de la biomasse agricole ou forestière ou contenu dans la matière organique du sol). Le cadre doit donc s'adapter, alors que le débat sur la biomasse bat son plein, et les projets sécuriser ces sources.

> « Il y a un besoin de règles du jeu claires et stabilisées pour pouvoir prendre des décisions finales d'investissement dès 2025 ou 2026. »
>
> **BENOIT DECOURT**
> Cofondateur d'Elyse Energy

Les incertitudes en France sur le prix de l'électricité future, avec des négociations qui doivent reprendre entre le prochain gouvernement et EDF, n'aident pas, non plus, au bouclage des projets. « *La compétitivité des projets français dépendra de leur capacité à sécuriser des contrats d'achat d'électricité bas carbone sur le long terme à un prix suffisamment bas* », indique Charlotte de Lorgeril, de Sia Partners, qui dirige le bureau français des e-fuels.

Le cadre réglementaire, qui commence à voir le jour sur certains marchés, doit encore être précisé. « *Il y a un besoin de règles du jeu claires et stabilisées pour pouvoir prendre des décisions finales d'investissement dès 2025 ou 2026* », soutient Benoit Decourt. La reconnaissance du nucléaire dans les sources d'énergie bas carbone doit, par exemple, encore être transposée dans les textes.

## Une concurrence américaine et chinoise ?

Une fois ces conditions réunies, peut-être que les gros acteurs, notamment les pétroliers, s'intéresseront davantage à ce marché. Aujourd'hui, l'essentiel des projets est développé par quelques pionniers, et les banques se montrent plus prudentes pour financer ce type d'acteurs. « *L'Europe nous demande de produire du e-fuel très pur, qui coûte huit à dix fois plus cher* », insistait récemment, aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, Patrick Pouyanné. Le patron de TotalEnergies a choisi d'explorer cette technologie aux Etats-Unis, avec TES pour du gaz synthétique.

Le risque serait de voir le marché décoller aux Etats-Unis ou en Chine, où les soutiens sont massifs et où quelques projets devraient voir le jour dans les prochains mois, alors même que l'Europe est plutôt bien positionnée en amont. Selon un récent rapport de Sia Partners, 10 % des projets mondiaux d'envergure se trouvent en France.

Certains appellent en outre à une meilleure concertation des différentes filières. « *Nous travaillons sur des unités multiproduits*, ajoute Jean-Philippe Héraud. *En règle générale, les structures doivent s'adapter. Les acheteurs vont sans doute devoir s'engager dans la production, afin de partager les risques.* » ■

# Pourquoi le prix des carburants varie autant d'une station-service à l'autre

**Le prix de l'essence a nettement reflué ces derniers mois grâce à la baisse des cours du pétrole sur les marchés internationaux. Mais de fortes disparités subsistent entre points de vente. Explications.**

Quel est le point commun entre un habitant de l'Ouest parisien et un résident de Vendeuvre-du-Poitou ? Ils paient en ce moment le même prix pour leur essence, proche des 2 euros le litre de sans-plomb 98. Mais, si le carburant pèse moins dans le budget à Paris, où le niveau de vie est plus élevé, certaines zones rurales se plaignent de ne pas voir les prix redescendre dans leurs stations.

En moyenne, sur l'ensemble du territoire, le prix des carburants a nettement reflué. Selon les derniers chiffres de la DGEC, il en coûtait 1,87 euro la semaine dernière pour un litre de sans-plomb 98 et 1,64 euro pour un litre de diesel. Alors qu'il frôlait les 2 euros le litre il y a encore quelques mois. « *Nous voyons un recul important depuis un mois et demi, dû essentiellement à la baisse du prix du baril de brut,* souligne Francis Pousse, président distributeurs, carburants et énergies nouvelles chez Mobilians, le syndicat des métiers de la distribution et des services de l'automobile. *Et la tendance continue d'être baissière malgré les alertes liées au contexte international.* »

## Produit d'appel

De fortes disparités subsistent néanmoins sur le territoire. Et elles paraissent parfois difficiles à expliquer. C'est ainsi que dans l'Eure, cette semaine, on pouvait trouver un litre de SP98 à 1,79 euro dans une grande surface et, à peine dix minutes plus loin, sur une aire d'autoroute, le même carburant à 2,03 euros le litre…

« *Le carburant reste un produit d'appel pour les grandes surfaces. Elles peuvent se permettre d'y engranger des marges plus faibles* », affirme Francis Pousse. Le président de la Coopérative U, Dominique Schelcher, indiquait ainsi dans une interview au « Journal du Dimanche » que les ventes bondissaient de 25 % les week-ends où son réseau organisait une opération à prix coûtant. Une partie de ces clients vont en magasin.

**60 %**

**DU MARCHÉ**

La proportion des stations-service en France qui sont contrôlées par la grande distribution.

Mais les différences de prix ne s'expliquent pas uniquement par la stratégie agressive de la grande distribution, qui contrôle désormais plus de 60 % du marché en France. Ils sont par exemple plus élevés à Paris du fait de coûts plus importants (salaires, entretien) et de l'impossibilité pour un porteur de 38 tonnes d'entrer dans une agglomération : il faut alors passer par des transporteurs plus petits, souvent plus chers. Les coûts d'acheminement peuvent aussi être plus importants en milieu rural et les stations isolées doivent, en général, payer plus cher pour être livrées. C'est l'une des raisons qui explique la fermeture de bon nombre d'entre elles, au modèle économique de plus en plus compliqué.

Les prix sur les autoroutes peuvent également être plus élevés, selon les contrats passés entre la société de gestion d'autoroute et la station. « *Le gérant de la station doit verser une redevance qui varie. Il est aussi obligatoire d'avoir une présence 24 heures sur 24, ce qui augmente les frais. Enfin, quand un réseau remporte un appel d'offres avec la société d'autoroute, certaines stations peuvent être changées intégralement, ce qui entraîne des frais et peut se répercuter sur les prix* », explique Francis Pousse.

Certains dénoncent enfin des effets d'aubaine. Les représentants des stations-service le réfutent, mais affirment que la pression est grande sur les petits indépendants. « *Leur marge nette ne dépasse pas 1 à 2 centimes au litre, et le carburant constitue une grande partie de leur marge totale,* répond Francis Pousse. *Cela peut être plus long pour eux de répercuter les baisses.* » D'où, parfois, ce sentiment de décorrélation entre la baisse des prix de gros et la facture à la pompe. — ***N. Ra.***

# Dieselgate, le scandale qui a déjà coûté 32 milliards à Volkswagen

**LES RÉSURRECTIONS INDUSTRIELLES (4/6)**

**Eclatée au grand jour en septembre 2015, l'affaire des moteurs diesel manipulés a failli faire couler Volkswagen et accéléré la conversion de l'industrie automobile à l'électrique.**

**Le procès contre Martin Winterkorn, l'ancien patron du groupe allemand, doit s'ouvrir début septembre.**

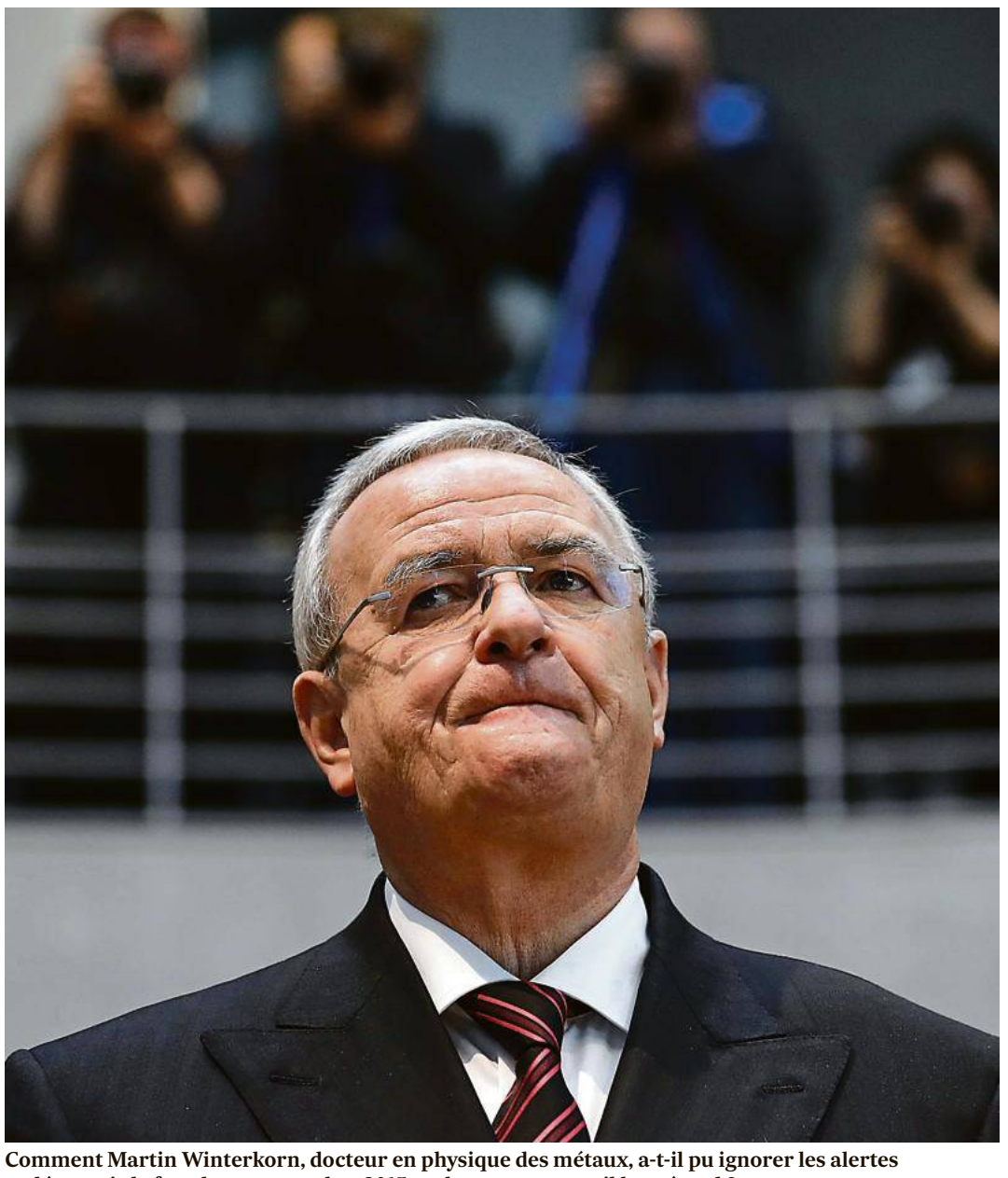

**Comment Martin Winterkorn, docteur en physique des métaux, a-t-il pu ignorer les alertes et découvrir la fraude en septembre 2015 seulement, comme il le prétend ?** *Photo Michael Sohn/AP/Sipa*

*Thibaut Madelin*
*— Correspondant à Berlin*

Sauf ennui de santé, Martin Winterkorn sera bien là le 3 septembre prochain au tribunal de Brunswick. L'ancien président du directoire de Volkswagen, qu'on dit « affaibli » par sa récente opération du genou, est accusé de fraude, déclaration mensongère et manipulation de marché dans le cadre du Dieselgate, le scandale qui a failli faire couler le fleuron allemand de l'industrie automobile.

Neuf ans après la déclaration historique de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA), qui avait exposé au grand jour la présence de logiciels truqués permettant aux voitures Diesel de Volkswagen d'émettre moins de dioxyde d'azote (NOx) lors des tests d'homologation, l'affaire continue d'égrainer ses conséquences pour ses protagonistes. Si elle a déjà coûté plus de 32 milliards de dollars au groupe de Wolfsburg et une condamnation à de la prison avec sursis à Rupert Stadler, l'ex-patron de sa filiale Audi, elle fait encore l'objet de poursuites dans une multitude de pays, y compris en France où Renault, Peugeot et Citroën ont été mis en examen pour avoir utilisé les mêmes logiciels que Volkswagen.

### Mythe du « made in Germany »

Au-delà de ses ramifications judiciaires, le scandale a jeté une lumière crue sur le mythe du « made in Germany » et sur l'éthique d'un groupe dont les origines remontent à la voiture du peuple d'Adolf Hitler. De manière plus prosaïque, il a accéléré la fin du moteur Diesel et la transformation spectaculaire de l'industrie automobile européenne, du moteur thermique vers l'électrique.

Comme le raconte Jack Ewing, journaliste au « New York Times », dans un livre haletant consacré à l'affaire Volkswagen (*), tout commence un peu par hasard au printemps 2013, lorsque des étudiants de West Virginia University (WVU) réalisent des tests d'émissions en conditions réelles avec une Volkswagen Jetta sur les routes de Californie. Une expérimentation qui changera tout…

La Jetta TDI, élue en 2009 « green car of the year » aux Etats-Unis grâce à la technologie abondamment promue de « clean diesel » TDI, était une pièce centrale de la stratégie de Volkswagen, visant à restaurer la position du groupe allemand sur le marché américain avec un véhicule propre. Pour y arriver, tout semblait permis. Y compris l'interdit. Car, lorsqu'ils découvrent les valeurs d'émission en conditions réelles du véhicule, les étudiants n'y croient pas leurs yeux : la Jetta émet bien plus de NOx qu'un poids lourd diesel de 33 tonnes. Ils pensent d'abord que l'engin de mesure qu'ils ont créé avec des tuyaux de fortune est défaillant. « *Ça ne fonctionne pas très bien* », désespère l'un des doctorants. Un peu malgré eux, ils avaient en fait décelé la plus grande manipulation de l'histoire automobile : les véhicules émettaient bien jusqu'à 40 fois plus que les standards autorisés par la loi, comme le confirmera deux ans plus tard l'EPA. Mais Volkswagen avait tout simplement programmé ses logiciels pour qu'ils roulent de façon beaucoup plus vertueuse en laboratoire d'homologation…

### Une vision : doubler Toyota

Avant d'éclater au grand jour, l'affaire fait son chemin, les étudiants de WVU partageant leurs données avec le monde académique, réglementaire et industriel. Peu à peu, la menace se rapproche de Volkswagen. Le groupe risque gros : aux Etats-Unis, non seulement les normes environnementales sont plus strictes qu'en Europe mais, en plus, elles sont appliquées…

Cependant, à l'époque, le géant allemand, dont la chancelière Angela Merkel se fait volontiers la VRP dans ses déplacements à l'étranger, est déjà gagné par l'hubris. Début 2015, il s'apprête à atteindre l'objectif fou que s'était fixé Martin Winterkorn : ravir au japonais Toyota la place de premier constructeur automobile mondial et vendre plus de 10 millions de véhicules par an.

**La date**

**2013**

Des étudiants de West Virginia University (WVU) réalisent des tests d'émissions en conditions réelles avec une Volkswagen Jetta sur les routes de Californie. Les étudiants n'en croient pas leurs yeux : la Jetta émet bien plus de NOx qu'un poids lourd diesel de 33 tonnes. Ils pensent d'abord que l'engin de mesure qu'ils ont créé avec des tuyaux de fortune est défaillant. La suite coûtera très cher à Volkswagen…

Voué tout entier à sa vision, le patron autoritaire semble avoir ignoré les alertes, y compris les plus claires. Comme celle de Bernd Gottweiss, directeur de la qualité du groupe, qui lui remet une note d'une page en mai 2014 dans la pochette de lecture du week-end concoctée par son cabinet et baptisée en interne « Wikopost » (« Wiko » étant un de ses surnoms).

Bernd Gottweis y évoque les travaux des étudiants, plus alarmants pour Volkswagen que son concurrent BMW, dont les voitures ont aussi été testées. Jusqu'à ce jour – et sans doute au procès qui s'ouvrira le 3 septembre – Martin Winterkorn affirme n'avoir pas lu ce mémo pourtant écrit par un de ses plus proches collaborateurs, dont il respectait le jugement.

### L'héritage culturel de Ferdinand Piëch

Une affirmation d'autant plus étonnante que, durant le même mois de mai 2014, le patron de Volkswagen tiendra une réunion à Wolfsburg avec les dirigeants de Bosch, dont son président Volkmar Denner, sur leur partenariat aux Etats-Unis. A l'ordre du jour : la « fonction acoustique », le nom de code de l'outil de manipulation fourni par l'équipementier automobile de Stuttgart.

Comment Martin Winterkorn, docteur en physique des métaux, a-t-il pu ignorer les alertes et découvrir la fraude en septembre 2015 seulement, comme il le prétend ? Obsédé du détail, l'ingénieur que se couchait sous les capots pour vérifier la qualité des voitures, a-t-il vraiment laissé ses subalternes gérer ce sujet technique, comme l'affirme le retraité de 77 ans ?

Ou la soif de pouvoir du patron le mieux payé d'Allemagne n'était-elle pas l'héritage culturel de son mentor Ferdinand Piëch ? Petit-fils de Ferdinand Porsche, qui avait conçu la première Volkswagen en 1937, le patron et actionnaire avait dirigé Volkswagen d'une main de fer entre 1993 et 2002 avant de présider son conseil jusqu'en 2015, manœuvrant entre les politiques et syndicats qui contrôlent le groupe.

Ces questions figureront a priori au centre du procès de Martin Winterkorn qui doit durer un an.

*(*) « Faster, higher, farther ». Inside the story of the Volkswagen scandal. Jack Ewing. Corgi Books.*

**Demain**
**Héros puis paria de l'e-cigarette, Juul surnage encore**

# Meridiam emporte un important projet de dessalement d'eau de mer en Jordanie

**ENVIRONNEMENT**

**Un groupement réunissant le fonds d'investissement Meridiam, le groupe égyptien Orascom et les français Vinci et Suez, a été retenu par le gouvernement jordanien.**

*Christophe Palierse*

C'est une nouvelle illustration du marché stratégique de l'approvisionnement en eau des populations. Mais aussi des compétences et de la compétitivité des industriels français dans ce domaine.

Un groupement mené par le fonds d'investissement français Meridiam, spécialiste des infrastructures en particulier dans le domaine de l'environnement, et réunissant le groupe égyptien Orascom et les Français Vinci et Suez, vient d'être retenu par le gouvernement jordanien afin de réaliser « un contrat majeur » de dessalement et d'adduction d'eau. Ce projet, qui doit être détaillé dans les prochains mois, notamment au niveau financier, se chiffrerait en « *milliards d'euros* ».

### Plus de 3 millions de personnes concernées

La concession de trente ans prévoit la construction sur la mer Rouge de « *l'une des plus grandes usines de dessalement d'eau de mer au monde* ». Elle fournira plus de 300 millions de mètres cubes d'eau potable par an à la population d'Aqaba, ville portuaire stratégique pour la Jordanie, mais aussi aux habitants de la capitale Amman, située tout au nord du pays.

Au total, quelque 3 millions de personnes sont concernées par cet apport en eau douce et portable. Alors que la Jordanie est sévèrement frappée par le phénomène de stress hydrique, le projet va augmenter de près de 60 % l'approvisionnement en eau des populations servies, souligne Meridiam.

L'alimentation d'Amman implique la pose de canalisations sur une longueur d'environ 445 kilomètres afin d'acheminer l'eau dessalée depuis la mer Rouge.

Le montant des investissements nécessaires, qui n'est pas précisé à ce stade, sera porté en majorité par Meridiam. Le fonds d'investissement sera également indirectement actif sur le plan opérationnel puisque le « nouveau Suez », mis sur pied début 2022 – après l'OPA de Veolia sur l'ex-groupe Suez – et dont Meridiam est l'un des trois grands actionnaires, se verra confier l'exploitation de la station de dessalement et l'adduction d'eau. Quant aux travaux, d'une durée globale de quatre ans, ils seront confiés à un duo réunissant Vinci Construction Grands Projets et Orascom Construction. ■

## *à suivre*

### Volvo reçoit une commande de 300 camions électriques

**AUTOMOBILE** L'entreprise danoise de logistique DSV va acheter 300 poids lourds électriques au constructeur suédois Volvo AB. Les entreprises ont signé un accord pour que les camions électriques soient livrés entre 2024 et 2026. La commande comprenait également 500 camions roulant au diesel et au gaz.

# Japan Tobacco se renforce aux Etats-Unis en rachetant Vector Group

**TABAC**

**En mettant la main sur deux des dix plus grandes marques de cigarettes américaines, le japonais va augmenter sensiblement sa part de marché dans le pays.**

*Claude Fouquet*

Le cigarettier Japan Tobacco va racheter son homologue américain Vector Group pour un montant de 2,4 milliards de dollars, annoncent les deux groupes. Le japonais lancera une offre publique d'achat en vue d'acquérir 100 % des actions de l'américain pour un montant de 15 dollars par action. Le prix d'achat représente une prime de 7,2 % par rapport au cours de clôture de Vector mardi à New York. Si tout se passe bien, l'opération devrait être bouclée d'ici à la fin de l'année, précise le communiqué. L'action Vector a progressé de 7,6 % en préouverture à New York tandis que celle de Japan Tobacco gagnait 1,6 % jeudi matin à la Bourse de Tokyo.

Cette transaction doit permettre au groupe nippon de renforcer sa présence aux Etats-Unis, deuxième plus gros marché du tabac au monde derrière la Chine. Le secteur devrait en effet générer des ventes mondiales de 965 milliards de dollars en 2024 et connaître un taux de croissance annuel de 2,6 % au cours des cinq prochaines années, selon le cabinet d'analyse de marché Statista.

Ce rachat, explique Eddy Pirard, PDG de JT International, devrait permettre à Japan Tobacco de multiplier par plus de trois sa part de marché aux Etats-Unis, passant de 2,3 % aujourd'hui à environ 8 % une fois l'acquisition bouclée. Et de mettre la main sur deux des dix plus grandes marques de cigarettes américaines. Vector Group, quatrième plus gros cigarettier des Etats-Unis, a réalisé un bénéfice net de 183,5 millions de dollars (164,5 millions d'euros) et un chiffre d'affaires de 1,42 milliard en 2023.

Japan Tobacco précise que cette acquisition lui permettra d'investir dans des produits tels que le tabac chauffé. Alors qu'il a créé une coentreprise avec Altria pour commercialiser son tabac chauffé, Ploom, aux Etats-Unis, il avait indiqué en début d'année vouloir accroître ses dépenses dans cette catégorie de produits d'au moins 50 %. Selon le directeur général de Japan Tobacco, Masamichi Terabatake, l'opération, *« contribuera à l'accélération du retour sur investissement dans notre secteur »*.

### Marchés émergents

De fait, Japan Tobacco s'est lancé depuis 2019 dans une expansion internationale afin de compenser la baisse des ventes de cigarettes sur son marché national. Ces dernières années, il avait privilégié les marchés émergents avec notamment le rachat, en 2017, du fabricant indonésien de cigarettes aux clous de girofle Karyadibya Mahardhika, puis, l'année suivante, d'Akij Group au Bengladesh.

En se renforçant sur le marché américain, Japan Tobacco espère pouvoir aussi compenser en partie le manque à gagner entraîné par la guerre en Ukraine. Même si l'entreprise est finalement restée en Russie en dépit des sanctions imposées à Moscou. Fin 2023, le quotidien « The Kiev Independent » affirmait ainsi que Japan Tobacco serait toujours l'acteur le plus important du marché du tabac en Russie avec près de 35 % de part de marché. Bien que le groupe ait affirmé avoir cessé ses investissements et ses activités de marketing dans le pays, il continuerait à y fabriquer ou à y distribuer des produits, affirmait de son côté l'Agence nationale ukrainienne de prévention de la corruption.

Lire « Crible »
Page 24

# CDG Express : les retards font enfler la facture pour l'Etat

**TRANSPORT**

**Par avenant à un contrat antérieur, Keolis et la RATP, les futurs exploitants du train rapide, viennent de recevoir 30,21 millions d'euros à titre de compensation.**

**L'inauguration, jadis prévue avant les JO de Paris, est désormais programmée en mars 2027.**

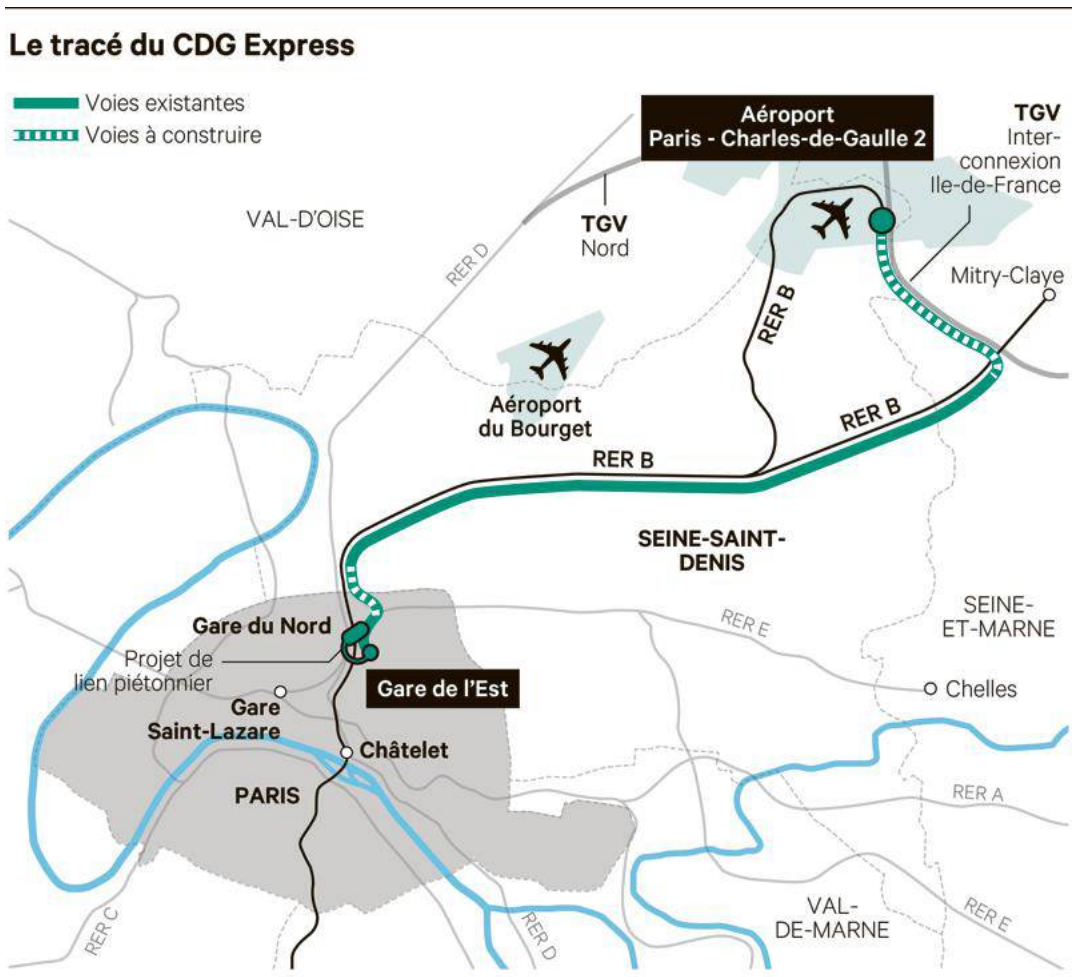


*Denis Fainsilber*

Elle aurait dû être mise en service pour les JO de Paris 2024 si elle n'avait pas connu de sérieux dérapages de calendrier, notamment en raison de recours en justice. Finalement, la liaison ferroviaire CDG Express, actuellement en construction, déclarée d'utilité publique dès 2017, ne sera inaugurée qu'en mars 2027. Contraignant l'Etat à modifier le contrat déjà passé avec les deux futurs opérateurs, le tandem Keolis-RATP Dev, et à leur verser une indemnité de 30,21 millions d'euros pour compenser le retard de près d'un an et demi du chantier.

Cette indemnité a déjà été versée fin juillet aux deux groupes publics, puis l'avenant au contrat a été publié au « Journal Officiel » de l'UE le 7 août, a-t-on appris auprès du ministère des Transports. L'avenant en question « *a essentiellement pour objet de reconnaître l'existence d'une cause légitime de retard, d'ajuster en conséquence le calendrier des dates clés, de fixer le montant des surcoûts pris en charge par l'Etat causés par le report de la date contractuelle de mise en service, et de traiter d'autres impacts résultant de la diminution de la durée d'exploitation* », expliquent notamment les pouvoirs publics.

Fin 2018, le groupement Hello Paris réunissant Keolis (filiale de la SNCF) et la RATP avait été retenu pour la future exploitation de la ligne directe, de préférence à Transdev. La période d'exploitation était théoriquement de quinze ans, sur la période 2024-2038, pour cette ligne longue de 32 kilomètres, dont 8 kilomètres totalement à créer, qui mobilisera des rames Coradia Liner commandées chez Alstom.

Mais des recours en justice déposés par des opposants au projet ferré, au nom de la protection des espèces animales, ont suspendu les travaux pour une longue période. Impactant en premier lieu les développeurs de l'infrastructure (SNCF Réseau, ADP et la Caisse des Dépôts), mais également le groupement des transporteurs, titulaire du contrat de service public pour l'exploitation du service.

Ce décalage, mais aussi l'inflation des coûts du BTP pendant la crise du Covid-19, et diverses évolutions de la réglementation ferroviaire ont eu tôt fait de faire grimper le budget total de 1,7 à 2,2 milliards d'euros. Tandis que la date d'ouverture visée, d'abord passée de janvier 2024 à 2025, pour ne pas trop pénaliser la ligne actuelle du RER B, glissait une nouvelle fois jusqu'en mars 2027.

### « Intérêt public majeur »

Finalement, en avril 2022, la cour administrative d'appel de Paris avait validé la poursuite du chantier, en reconnaissant l'« intérêt public majeur » du projet CDG Express, balayant le respect de certaines dispositions du Code de l'environnement. A terme, ce nouveau train devrait transporter en vingt minutes quelque 9 millions de passagers par an entre l'aéroport Charles-de-Gaulle et la gare de l'Est, absorbant 14 % du trafic de passagers. Actuellement, la part modale de la voiture (autos particulières, taxis, VTC) vers la première plateforme aérienne nationale représente 56 % du total, contribuant à l'engorgement des autoroutes A1 et A3.

> Le train devrait transporter en vingt minutes 9 millions de passagers par an.

Mais si aujourd'hui le chantier est bien avancé, ces retards ont largement modifié les conditions de rémunération de l'exploitant. Le budget de construction de 2,2 milliards d'euros est couvert à hauteur de 1,8 milliard par un prêt de l'Etat, à rembourser avec un échéancier d'intérêts, et de 400 millions par les fonds propres des trois actionnaires.

De son côté, l'exploitant Hello Paris devra s'acquitter de péages devant couvrir 60 % du financement, tandis qu'une contribution ad hoc (en principe 1,40 euro) sera prélevée sur tous les passagers au départ ou à l'arrivée de Roissy.

### « Train des riches »

De la sorte, le prix du billet du futur train express sera de l'ordre de 24 euros l'aller simple, une lourde somme comparée aux 10,30 euros exigés pour la nouvelle ligne 14 de métro RATP entre Paris et Orly, ticket spécial dont sont exemptés les porteurs de passe Navigo.

Les opposants au CDG Express, en majorité des élus de Seine-Saint-Denis, ont dénoncé ce *« train des riches »*, appelant plutôt la SNCF ou IDFM à investir pour moderniser les RER du quotidien. Mais selon les développeurs du projet, un total de 537 millions d'euros est précisément consacré à l'amélioration du RER B déjà existant (voies, signalisation, etc.), qui partagera une grande partie de son tracé avec le CDG Express. ■

# Olaf Scholz vient sauver les Chantiers de l'Atlantique allemands

**MARITIME**

**L'Etat fédéral et le Land de Basse-Saxe devraient injecter 400 millions d'euros de fonds propres dans le fabricant allemand de navires de croisières Meyer Werft.**

*Emmanuel Grasland*
*— Correspondant à Berlin*

L'Allemagne s'essaye aux solutions à la française. Casque de chantier sur la tête, le chancelier allemand Olaf Scholz est venu promettre aux salariés de Meyer Werft le sauvetage de leur entreprise par les pouvoirs publics. Alors que des élections importantes se tiennent en Allemagne de l'Est la semaine prochaine, le dirigeant social-démocrate a expliqué que ce chantier naval de 3.300 salariés était un « *joyau industriel* » et qu'il avait une « *importance systémique* » pour l'économie maritime allemande.

D'après les médias allemands, l'Etat fédéral et le Land de Basse-Saxe devraient reprendre au moins 80 % du « chantier de l'Atlantique allemand » et injecter 400 millions d'euros de fonds propres dans l'entreprise fondée en 1795. Surtout, les pouvoirs publics entendent fournir les garanties nécessaires pour obtenir des crédits auprès des banques. Encore en cours de discussion, l'opération doit ensuite être validée par le Parlement allemand et la Commission européenne.

L'entreprise familiale dispose d'un solide carnet de commandes de 11 milliards d'euros. Voilà dix jours, elle a décroché la commande de quatre navires de croisières auprès de Disney, en plus d'un premier lot de quatre bateaux. Mais Meyer Werft est fragilisé par des contrats qui n'intégraient pas la hausse des prix de l'énergie et des matières premières.

### 18.000 emplois

Dans ce contexte, l'entreprise peine à obtenir des crédits pour lancer la construction de nouveaux navires, alors que 80 % du montant d'une commande est en général payé à la livraison. Les dirigeants évaluent les besoins à 2,7 milliards d'euros d'ici fin 2027. « *Je n'ai pas de mauvaise conscience à sauver une telle entreprise* », a déclaré Stephan Weil, le ministre-président social-démocrate de Basse-Saxe. Selon les experts, environ 18.000 emplois directs et indirects dépendraient de l'entreprise.

L'intervention de l'État allemand sera néanmoins limitée dans le temps, à la manière du sauvetage d'Alstom à son époque. « *L'objectif est de garantir le plus rapidement possible la stabilité et les perspectives d'avenir du chantier naval grâce à un engagement convaincant du secteur privé* », a souligné Olaf Scholz. La famille Meyer, qui détient l'entreprise depuis sept générations, bénéficiera ensuite d'un droit de préemption pour reprendre les parts. Cet accord « *nous donne la possibilité de redevenir une entreprise familiale* », s'est réjoui son dirigeant, Bernard Meyer.

Outre-Rhin, ce type d'opération suscite néanmoins des réticences. « *S'il s'agit d'une participation, cela ne peut fonctionner qu'avec une stratégie de sortie claire* », a souligné le responsable de la politique économique du parti libéral, Reinhard Houben, en évoquant une possible sortie d'ici à 2027. Des précédents existent néanmoins. Lors de l'épidémie de Covid, les sauvetages de la compagnie aérienne Lufthansa et du voyagiste TUI se sont bien passés et ont même généré des profits pour l'Etat. Mais l'opération a été un échec dans le cas du grand magasin Karstadt Kaufhof, avec trois déclarations de faillite en quatre ans. ■

# La voiture électrique à 100 euros par mois a touché sa cible

AUTOMOBILE

**Dans une étude à mi-parcours, l'administration dresse le portrait-robot des bénéficiaires du « leasing social ». Il s'avère que ceux-ci sont bien loin des clients habituels de l'automobile.**

*Guillaume Guichard*

Les vendeurs l'avaient bien remarqué en janvier, lorsqu'ils ont vu affluer les Français appâtés par la voiture électrique à 100 euros. La mesure a bénéficié à un public qu'ils n'avaient pas l'habitude de voir dans leurs concessions automobiles, a confirmé mercredi la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC).

Le leasing social ou « leasing électrique » de son nom officiel, ou encore « voiture à 100 euros », découle d'une promesse du candidat Emmanuel Macron, faite lors de la campagne présidentielle de 2022. Il s'agissait de subventionner l'accès à une voiture électrique pour les ménages les plus modestes, alors que ces modèles à batteries restent bien plus chers que les voitures à essence.

### Le revenu des bénéficiaires de l'aide au leasing social

**Répartition des 25.000 premiers bénéficiaires par revenu fiscal de référence**, en % (Montant de l'aide, en millions d'euros)

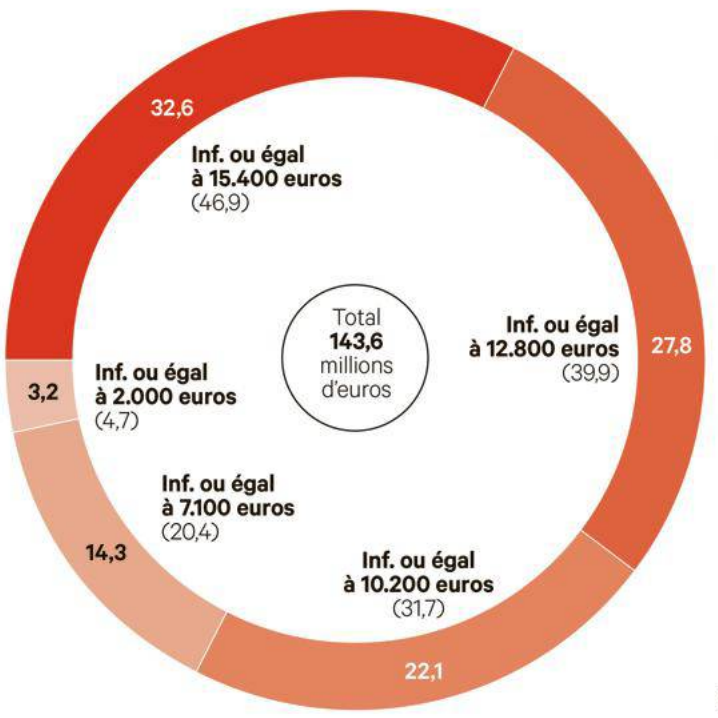


### L'âge des bénéficiaires de l'aide au leasing social

**Répartition des 25.000 premiers bénéficiaires par âge,** en % (Montant de l'aide, en millions d'euros)

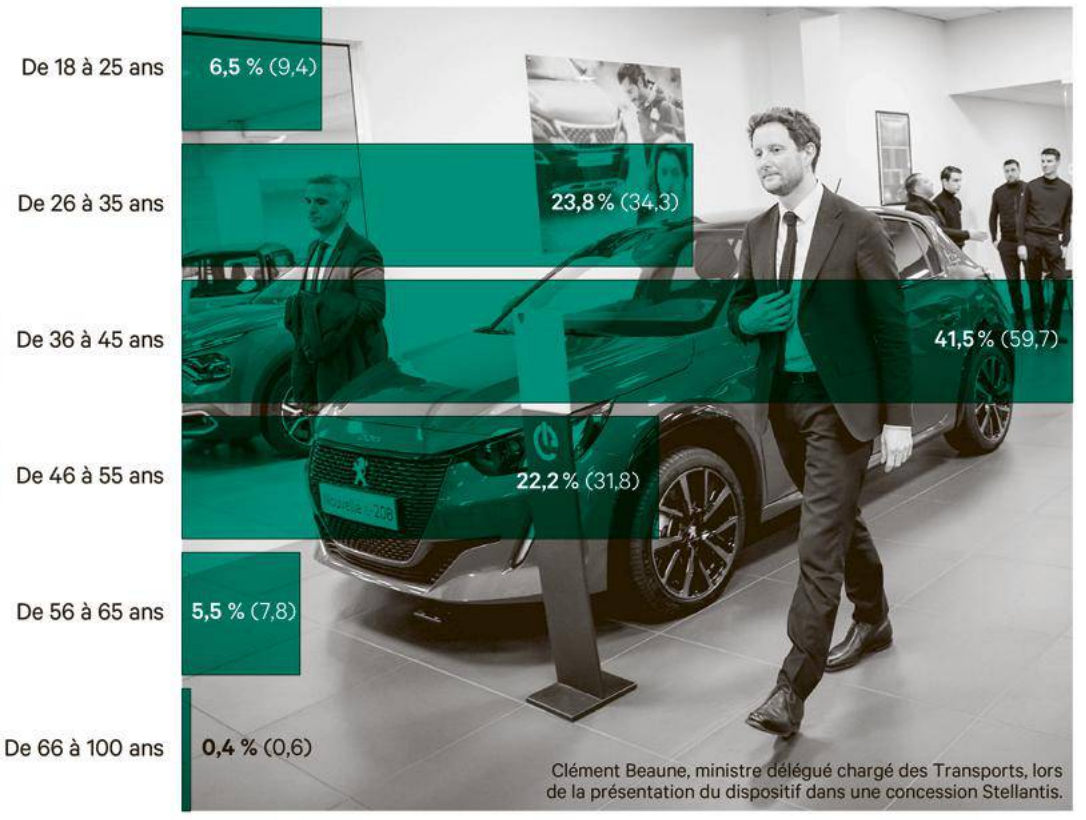

Clément Beaune, ministre délégué chargé des Transports, lors de la présentation du dispositif dans une concession Stellantis.

« LES ÉCHOS » / SOURCE : MINISTÈRE ÉCOLOGIE TERRITOIRES, AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (ASP) – PHOTO : CHANG MARTIN/SIPA

### Réservée aux ménages les plus modestes

Ce premier bilan du dispositif « *montre que celui-ci a permis de donner accès à des véhicules électriques neufs à de nouveaux profils de ménages, plus jeunes et plus modestes, participant ainsi à la démocratisation de cette transition* », se félicite l'administration qui était chargée de mener à bien cette politique.

La mesure, réservée à la moitié des ménages les plus modestes, a bénéficié à 61 % à ceux gagnant entre 10.200 et 15.400 euros de revenu annuel (on parle ici de revenu fiscal de référence par part), a détaillé l'administration dans un post sur LinkedIn repéré par Contexte.

Cela signifie que près de 40 % des voitures écoulées dans le cadre de ce dispositif l'ont été auprès de ménages plus modestes encore, affichant un revenu de moins de 10.200 euros. Un public qui n'a jamais eu les moyens de s'acheter une voiture neuve, a fortiori électrique.

### La cible : des « gros rouleurs »

Autre découverte statistique, les clients qui ont bénéficié du leasing électrique sont bien plus jeunes que ceux qui achètent d'habitude une voiture neuve. « *L'âge moyen des 25.000 premiers bénéficiaires s'établit à environ 40 ans, soit 9 ans de moins que la moyenne des acquéreurs de voitures particulières neuves électriques en 2023 (et 14 ans de moins que la moyenne des acquéreurs de voitures particulières neuves dans leur ensemble)* », précise la DGEC.

Egalement inédit dans la vente automobile, pas moins d'un quart des bénéficiaires est âgé de moins de 36 ans. La mesure, qui ciblait les « gros rouleurs » effectuant plus de 8.000 kilomètres par an dans le cadre de leur activité professionnelle, a également profité à hauteur de 42 % aux 36-45 ans.

Cette petite étude n'est qu'un premier décompte. La DGEC précise que « *les livraisons de cette première période vont se poursuivre jusqu'au 30 septembre 2024, mais qu'il est d'ores et déjà possible de donner des informations quant au profil de ses 25.000 premiers bénéficiaires* ». Sur 50.000 environ, au total.

### Succès inattendu

La mesure a connu un succès inattendu. Après plus d'un an et demi de tergiversations et d'allers-retours avec les constructeurs et les concessionnaires, le gouvernement en avait présenté les détails à l'automne 2023, pour une entrée en vigueur début 2024.

Le guichet, ouvert le 1er janvier, avait dû être clos dès début mars par un décret publié en urgence le 12 février. Pas moins de 50.000 personnes y avaient souscrit, menaçant de faire exploser le budget annuel alloué aux aides à l'achat de voitures électriques en général.

Devant cet engouement, le gouvernement avait l'ambition de renouveler la mesure en 2025. Mais les difficultés budgétaires ainsi que l'instabilité politique actuelle rendent cette perspective des plus incertaines. ■

> Les clients qui ont bénéficié du leasing électrique sont bien plus jeunes que ceux qui achètent d'habitude une voiture neuve.

> Pas moins d'un quart des bénéficiaires est âgé de moins de 36 ans.

# Bavarian Nordic retrouve des couleurs grâce aux commandes de vaccins Mpox

SANTÉ

**Le vaccin de la biotech danoise Bavarian Nordic est le seul approuvé contre la variole du singe par les autorités de réglementation des Etats-Unis et de l'Union européenne.**

**Les résultats de l'entreprise au premier semestre sont largement en baisse, mais le cours de Bourse a déjà intégré l'effet des nouvelles commandes.**

*Benjamin Houry*

L'épidémie de variole du singe redonne des couleurs à Bavarian Nordic. Le laboratoire danois a présenté jeudi des résultats semestriels en baisse mais son PDG Paul Chaplin a confirmé un afflux de commandes pour son vaccin contre le Mpox. Alors que les Etats retiennent leur souffle devant la détection des premiers cas hors d'Afrique, l'entreprise est la seule à proposer un traitement préventif approuvé par l'Europe et les Etats-Unis. En un mois, le cours de l'action de la société a bondi de 46 %. Le déclenchement, le 14 août, du plus haut niveau d'alerte sanitaire au niveau international par l'Organisation mondiale de la santé n'a fait qu'accentuer ces derniers jours cette tendance.

Une commande en particulier provenant d'un pays non dévoilé porte sur 440.000 doses de vaccins antivarioliques et Mpox. Ce seul contrat permettra à Bavarian de générer en 2024 un bénéfice total de 180 millions d'euros avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements. La commande a été anticipée et n'aura pas d'incidence sur sa capacité de production de vaccins pour l'année en cours, a déclaré la société. Le vaccin est commercialisé sous le nom de « Jynneos » aux Etats-Unis et « Imvanex » en Europe.

### Les résultats au prochain semestre

« *Nous sommes heureux d'annoncer de solides développements pour Bavarian Nordic au cours du premier semestre 2024* », complète-t-il. Même s'il ne peut que déplorer la gravité de la situation, le groupe veut « *garantir un accès équitable à notre vaccin contre la variole simienne* ».

De quoi rassurer les investisseurs qui étaient moins à la fête cette année. Le chiffre d'affaires de la biotech, au premier semestre 2024, atteint 302,72 millions d'euros (2.259 millions de couronnes danoises ou DKK) en baisse par rapport aux 434,04 millions d'euros d'il y a un an. Le bénéfice net s'est élevé à 34,99 millions d'euros, contre 72,10 millions d'euros l'année précédente. Pour le semestre, les ventes ont reculé à 302,71 millions d'euros contre 434,00 millions l'année précédente.

« *Les six premiers mois de l'année ont été très peu impactés par l'épidémie actuelle* », explique Henrik Juuel, le directeur financier du groupe. En effet, plusieurs événements majeurs de la nouvelle crise de Mpox se sont déroulés après cette date.

En 2022, l'OMS avait déclaré que l'épidémie de variole du singe – portée par la souche « clade 2 » – représentait déjà une urgence sanitaire mondiale. A l'époque, les livraisons de vaccins s'enchaînent pour Bavarian Nordic. « *Sur la période 2022-2023, nous en avons distribué près de 15 millions* », rappelle Paul Chaplin. L'année dernière, les revenus de l'entreprise ont bondi de 124 %, tandis que son résultat brut d'exploitation (Ebitda) avait été multiplié par près de huit, profitant encore d'une forte demande des Etats.

« *Nous sommes mieux préparés qu'en 2022 avec la capacité de fabriquer 10 millions de doses d'ici à la fin de 2025, en plus de nos commandes actuelles. Nous pourrions déjà fournir jusqu'à 2 millions de doses cette année,* martèle Paul Chaplin. *Pour augmenter la capacité au-delà de 10 millions, plusieurs options sont envisagées, une augmentation des cadences ou des partenariats.* »

« *Tous les variants proviennent d'une seule famille de virus,* explique le dirigeant, *si on vaccine pour un, on vaccine pour tous et les données collectées durant l'épidémie de 2022-2023 ont permis de conforter davantage cette idée.* » Les pays cherchent à se procurer des doses, alors que près de 19.000 cas suspectés ou confirmés de Mpox ont été répertoriés depuis le début de l'année en Afrique, selon les chiffres de l'agence de santé de l'Union africaine (Africa CDC). ■

> « Nous avons la capacité de fabriquer 10 millions de doses d'ici à la fin de 2025, en plus de nos commandes actuelles. »
> **PAUL CHAPLIN**
> PDG de Bavarian Nordic

## *à suivre*

### Affaire Takata : Citroën et DS passent la barre des 100.000 airbags remplacés

**AUTOMOBILE** Pas moins de 102.000 voitures Citroën et DS équipées d'airbags défaillants Takata ont été réparées en France, Italie, Espagne et au Portugal, a indiqué Stellantis mercredi. Le groupe a précisé que 128.000 véhicules supplémentaires devraient suivre prochainement. En France, 56.000 véhicules ont été réparés et 43.000 ont une réparation prévue. Au total, 530.000 Citroën C3 et DS3 vendues entre 2009 et 2019 en Europe et au Maghreb sont concernées, dont 246.000 en France. Citroën a lancé une campagne télévisée pour inciter les retardataires à faire changer leurs airbags, qui présentent un risque d'explosion en cas d'exposition à forte humidité et forte chaleur.


## *annonces judiciaires & légales*

À la suite de l'achèvement de l'opération d'aménagement relative à la ZAC « Forum de Seine » à Issy-les-Moulineaux, l'Établissement public territorial de Grand Paris Seine Ouest compétent a délibéré le 26 juin 2024 afin de déclarer la suppression de la ZAC créée le 07 mars 1991. Selon les articles R 311-5 et R 311-12 du code l'urbanisme, cet acte doit être affiché pendant un mois en mairie ou au siège de l'établissement public de coopération intercommunale compétent et, dans ce cas, dans les mairies des communes membres concernées. Mention de cet affichage est inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

La délibération N°2024/06/02 du 26 juin 2024 sera ainsi affichée au siège de l'Établissement Public Territorial de Grand Paris Seine Ouest compétent ainsi qu'en mairie de Issy-les-Moulineaux pendant un mois.

Le dossier est consultable dans les locaux de l'Établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, Direction de l'aménagement et du Développement durable au 2 rue de Paris, 92190 MEUDON.

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.

Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.

Les départements habilités sont 75,78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

# Des audiences exceptionnelles espérées pour les Jeux Paralympiques

- France Télévisions s'attend à un intérêt du public important pour les Jeux Paralympiques, du 28 août au 8 septembre.
- Le groupe public a mis les moyens, avec une couverture 24 heures sur 24.

**AUDIOVISUEL**

*Marina Alcaraz*

Une deuxième fête. La vague d'euphorie des JO devrait profiter aux Jeux Paralympiques, qui s'ouvrent la semaine prochaine. Les attentes, en matière audiovisuelle, sont en tout cas très élevées. France Télévisions prévoit un fort engouement pour ce nouvel événement sportif dans l'Hexagone, où des athlètes tricolores devraient briller. Florent Dumont, directeur adjoint des antennes et des programmes du groupe public, pronostique au moins un doublement de l'audience par rapport aux Jeux Paralympiques de Tokyo. Presque 24 millions de Français s'étaient alors passionnés pour cet événement sportif au Japon, selon les données France Télévisions sur la couverture .

« *Je parie que l'émotion que nous avons ressentie pendant les Jeux, nous la ressentirons également pendant les Jeux Paralympiques* », confiait au lendemain de la fin des JO aux « Echos » Laurent-Eric Le Lay, directeur des sports du groupe public. « *C'est un rendez-vous très important pour nous* » ajoutait-il. Déjà, les Jeux Paralympiques de Tokyo avaient attiré un public plus nombreux que ceux de Rio, avec une part d'audience moyenne de 9,1 % sur France 3, selon Médiamétrie.

**Couverture 24 heures sur 24**

Tous les voyants semblent en tout cas au vert : le monde publicitaire met de plus en plus en avant les Jeux Paralympiques, les médias en parlent… Mercredi, les organisateurs ont indiqué avoir déjà écoulé plus de 1,75 million de billets pour les compétitions, avec un coup d'accélérateur depuis les JO, même si le record de Londres n'est pas encore atteint. Les sondages montrent aussi un intérêt du grand public. Selon une étude de l'Arcom en début d'année, deux tiers des Français avaient l'intention de suivre les Jeux Olympiques et 60 % les Paralympiques.

Le groupe audiovisuel public a en tout cas déployé les grands moyens pour ces Jeux du 28 août au 8 septembre. L'événement sera diffusé 24 heures sur 24 en alternance sur France 2 et France 3, avec des prime times et les soirées d'ouverture et clôture. Au total, ce seront 1.800 heures de couverture, dont 300 heures sur les chaînes linéaires, le reste sur la plateforme france.tv. Contre une centaine d'heures en linéaire pour les Jeux de Tokyo. « *Ça va être une grande première à plusieurs niveaux : première fois que les Jeux Paralympiques sont diffusés en intégralité, première fois qu'une grande partie des compétitions va bénéficier d'une audiodescription pour les malvoyants. Des engagements forts ont été pris par toutes les chaînes de télévision* », se félicite Laurence Pécaut-Rivolier, membre du collège de l'Arcom.

Si France Télévisions est le diffuseur exclusif dans l'Hexagone en télévision, il n'est pas le seul à partager cet enthousiasme. Un nombre record de chaînes dans le monde doit mettre à l'honneur l'événement. Au total, plus de 160 pays et territoires ont acquis les droits et les recettes globales tirées de la vente des droits médias ont augmenté de plus de 20 % par rapport à Tokyo 2020, avait indiqué le comité d'organisation de Paris 2024 en début d'année.

**« Changer le regard »**

« *Les compétitions sont de mieux en mieux produites, les images de plus en plus belles. Et il y a de plus en plus d'athlètes dont les visages commencent à être connus des Français* », explique Jérôme Saporito, directeur du pôle TV de « L'Equipe », qui cite Pauline Déroulède (tennis fauteuil), Marie Bochet (skieuse handisport) ou encore Alexis Hanquinquant (paratriathlon). Le groupe « L'Equipe » a d'ailleurs, lui aussi, mis en place des « *moyens exceptionnels* » pour couvrir l'événement, à la fois pour le journal et dans des émissions télévisées.

Le handisport est de manière plus générale davantage représenté à la télévision, même s'il reste minoritaire par rapport au sport plus classique. Selon les données de l'Arcom en début d'année, 47 % des Français ont déjà regardé ou écouté des contenus relatifs à des compétions parasportives. La chaîne L'Equipe a ainsi diffusé la Coupe du monde de rugby en fauteuil en 2023, touchant 1 million de téléspectateurs au total. « *Dans la fourchette basse des audiences certes, mais un bon score pour une première édition* », considère Jérôme Saporito. Le groupe veut continuer sur sa lancée. « *Le succès attendu de ces Jeux va bénéficier à tous* » assure-t-il. Et, plus globalement, à la représentation du handicap à la télévision. « *Les Jeux vont donner un coup d'accélérateur pour changer le regard* », espère Florent Dumont. ■

Paris accueillera les Jeux Paralympiques du 28 août au 8 septembre (photo prise en août 2023 lors du test des épreuves de para triathlon).
*Photo Emmanuel Dunand/AFP*

## Le handicap un peu plus visible à la télévision

**Les fictions ou émissions mettant à l'honneur des personnes handicapées sont de plus en plus nombreuses à la télévision, même si le phénomène reste limité. Les Jeux Paralympiques devraient donner un coup d'accélérateur.**

Longtemps cantonné à quelques fictions emblématiques sur des sujets souvent difficiles, le handicap est de mieux en mieux représenté à la télévision. Les Jeux Paralympiques qui débutent la semaine prochaine devraient encore accentuer le phénomène. « *Les Jeux de Londres avaient contribué à modifier le regard du public*, constate Florent Dumont, directeur adjoint des antennes et des programmes de France Télévisions, qui diffuse l'événement. *Pendant les Jeux, on va voir des personnes réussir des exploits dont peu de personnes sont capables ; des héros. Il y aura sans doute un avant et un après.* »

Exemple le plus flagrant de cette ouverture plus grande du petit écran : la populaire émission « Slam » sur France 3 a été confiée à Théo Curin, nageur paralympique, amputé des quatre membres à la suite d'une méningite, et chroniqueur depuis quelques années pour le groupe public. C'est la première fois qu'un jeu quotidien va être incarné par une personne handicapée sur une grande chaîne.

**Millions de téléspectateurs**

Un peu partout, des fictions ou programmes n'hésitent pas à mettre en avant la thématique du handicap, avec des audiences plutôt bonnes ou proches de la moyenne. Par exemple, sur TF1, la série « Lycée Toulouse-Lautrec » a enregistré en moyenne 3,1 millions de téléspectateurs et « Les Bracelets rouges » 3,2 millions au printemps, à comparer aux 3,7 millions en moyenne pour un prime time sur la Une au premier semestre, selon Médiamétrie.

France Télévisions, groupe public, fait beaucoup d'efforts en la matière, avec des fictions comme « Droit de regard » (2,2 millions de téléspectateurs en janvier, contre une moyenne de 2,8 millions pour les prime times de la Deux au premier semestre selon Médiamétrie), « Vestiaires » les samedis (1,8 million de téléspectateurs) ou encore « Les Rencontres du Papotin ». Cette émission, proposée certains week-ends à une heure de grande écoute et faisant intervenir des personnes autistes face à des « stars » ou des personnalités politiques, réunit 3,2 millions de téléspectateurs en moyenne. « *Le format est adapté ou en cours d'adaptation dans 17 pays, notamment par la BBC qui n'a pas l'habitude d'importer des émissions de flux françaises* », se félicite Florent Dumont. Au cinéma aussi, le parcours du film « Un p'tit truc en plus » (qui vient de passer le cap des 10 millions de spectateurs, du jamais-vu pour un film français depuis 2014) a rappelé que le succès pouvait être au rendez-vous sur cette thématique. Ces progrès restent toutefois à relativiser.

**Le plafond de 1 %**

Selon le dernier baromètre sur la représentation de la société française dans les médias de l'Arcom, publié à l'été 2023, la proportion de handicap visible atteint seulement la barre symbolique des 1 %. Un chiffre certes en hausse, mais à comparer aux 13 % de personnes en situation de handicap chez les 15 ans et plus en France.

Dans la nouvelle édition de l'étude qui sera bientôt publiée, « *ce chiffre ne devrait pas beaucoup changer* », prévoit Laurence Pécaut-Rivolier, membre du collège de l'Arcom. Certes, l'étude ne prend en compte que le handicap visible ou déclaré et porte sur une période courte, ce qui fait que le taux est sans doute sous-évalué, conduisant d'ailleurs le régulateur à revoir sa méthodologie.

« *Les choses prennent du temps, mais les chaînes de télévision font des efforts*, estime Laurence Pécaut-Rivolier. *Il y a eu pendant longtemps une petite appréhension des antennes. Notre conviction, c'est que plus on va rendre visibles les personnes en situation de handicap, plus cela sera familier pour les téléspectateurs qui vont souhaiter une meilleure représentation de ces publics. Un cercle vertueux va se mettre en place.* » La conseillère de l'Arcom s'attend, elle aussi, à ce que les Jeux Paralympiques donnent un coup d'accélérateur à la représentation du handicap. « *On va sans doute avoir des chiffres records. Nous serons vigilants pour faire en sorte que cet effet Jeux ait des bénéfices durables* », assure-t-elle. — ***M. A.***

# Paramount se donne plus de temps pour décider de son avenir

**DIVERTISSEMENT**

**Alors qu'une offre de rachat de Skydance avait été acceptée début juillet, la proposition rivale du milliardaire Edgar Bronfman Jr. change la donne.**

*Stéphane Loignon*

Edgar Bronfman Jr. n'a pas encore réussi son pari, mais son offre fait réfléchir Paramount. Après avoir déposé en début de semaine une première proposition de rachat de Paramount Global pour 4,3 milliards de dollars, via notamment la reprise de National Amusements, la holding de la famille Redstone qui contrôle le conglomérat du divertissement, l'héritier de Seagram aurait relevé son offre à 6 milliards de dollars, selon Bloomberg et le « Wall Street Journal ». Et ce juste avant l'échéance de fin d'examen des offres.

Début juillet, le conseil d'administration de Paramount Global avait pourtant accepté une offre du studio Skydance de David Ellison, le producteur entre autres de « Top Gun : Maverick », qui entendait fusionner les deux groupes. La proposition rehaussée d'Edgar Bronfman Jr. est intervenue dans la dernière ligne droite. Face à cette nouvelle opportunité, le « comité spécial » de Paramount Global a confirmé mercredi la réception de la proposition d'Edgard Bronfman Jr. – accompagné d'un consortium d'investisseurs – et annoncé sa décision d'étendre jusqu'au 5 septembre l'échéance d'examen pour l'offre de l'ex-patron de Warner. La fenêtre pour recevoir d'autres offres est en revanche fermée à d'autres parties que le consortium d'Edgar Bronfman Jr. et Skydance, qui peut relever son offre. « *Il n'y a pas d'assurance que ce processus débouche sur une proposition supérieure* », précise le communiqué.

**Histoire sans fin**

En mettant sur la table 6 milliards de dollars, Edgar Bronfman Jr., qui reviendrait dans les médias par la grande porte, s'est en tout cas donné les moyens de ses ambitions. Selon Reuters, sa première proposition, en début de semaine, aurait fait jeu égal avec celle de David Ellison en ce qui concerne le rachat de National Amusements, Bronfman proposant 2,4 milliards en dette et actions pour la holding.

Selon les sources citées par le « Wall Street Journal », sa seconde proposition inclurait en plus une offre de rachat pour 1,7 milliard de dollars d'actions sans droit de votes détenues par les actionnaires de Paramount hors de la famille Redstone, pour 16 dollars l'action. Soit un montant légèrement supérieur aux 15 dollars par action sans droit de vote, proposés par David Ellison, qui serait prêt à reprendre la moitié de celles-ci. Autre différence notable entre les deux offres, celle de David Ellison prévoit la fusion de Skydance et Paramount Global. La structure financière des deux propositions serait également différente, selon Bloomberg.

A défaut de la fin, le prochain épisode de ce long feuilleton est donc attendu, sauf surprise, autour du 5 septembre. En attendant, Paramount poursuit sa cure d'austérité, avec la suppression de 15 % des postes aux Etats-Unis annoncée début août. ■

**6**

**MILLIARDS DE DOLLARS**

Le montant de la nouvelle offre d'Edgar Bronfman Jr. pour le rachat de Paramount Global.

SÉRIES D'ÉTÉ 9/9 — LES TERRITOIRES DU NUCLÉAIRE

# Fessenheim, de la production d'électricité au traitement des déchets nucléaires

## La plus vieille centrale nucléaire de France, qui va être peu à peu démantelée, pourrait accueillir un centre pour traiter les métaux très faiblement irradiés.

***Bénédicte Weiss***
*— Correspondante à Strasbourg*

Pendant quarante-trois ans, de 1977 à 2020, Fessenheim (Haut-Rhin) a été le lieu d'implantation des premiers réacteurs à eau pressurisée injectant de l'électricité d'origine nucléaire sur le réseau français. Leur démantèlement, qui pourrait commencer en 2026 pour une durée de quinze ans, ne devrait pas pour autant tourner la page du nucléaire sur ce territoire du Sud Alsace. Le premier centre de recyclage de métaux très faiblement radioactifs (TFA, pour très faible activité) de France, alias « technocentre », pourrait y voir le jour d'ici à 2031.

Le but est de réduire les volumes d'aciers irradiés à stocker grâce à leur fusion. Portés à de très hautes températures, les métaux se scindent en deux parties : le gros de la masse (environ 85 % du métal fondu, selon EDF) et le laitier (coproduit de la fusion, environ 15 %), dans lequel se concentre la radioactivité. Si ce dernier devra toujours être stocké dans des lieux spécialisés, tel le Cires, dans l'Aube, le gros de la masse devrait être préparé en lingots d'une vingtaine de kilos chacun et « délivré » sur le marché conventionnel des métaux.

Un tel centre de traitement serait une première en France. Jusqu'en 2022, la loi n'autorisait pas des métaux ayant servi les centrales nucléaires à être recyclés et réemployés. Cela ne peut toujours se faire que sous un régime dérogatoire aux codes de l'environnement et de la santé publique, et n'a encore jamais été mis en œuvre. EDF avance le projet de longue date. Le site du Tricastin, dans la Drôme, a été un temps évoqué pour l'accueillir, avant qu'il ne soit intégré dans le « projet de territoire pour l'avenir de Fessenheim » signé entre EDF, des collectivités locales, l'Etat, des associations et des partenaires allemands en 2019.

Tous ces acteurs sont au fait du sujet, qui reste peu connu du grand public, comme le constate Jean-Louis Laure, président du débat public « Projet technocentre à Fessenheim ». Celui-ci doit se tenir à l'automne, probablement dès octobre, pour une durée de quatre mois. Il mettra autour de la table EDF, jusqu'à 80 parties prenantes (associations de riverains, de protection de l'environnement, centre communal d'action sociale de Fessenheim, résidence pour personnes âgées…), et donc le tout un chacun dans le Haut-Rhin, voire le Bade-Wurtemberg voisin.

### Des craintes en matière de santé publique

*« Le grand public est peu informé aujourd'hui mais c'est naturel. C'est pour cela que le débat sera précédé d'une phase amont, pour qu'il puisse se renseigner et s'informer »*, précise Jean-Louis Laure. Ses premiers échanges avec les associations laissent entrevoir de nombreuses interrogations quant aux flux de camions pour apporter des pièces contaminées, parfois de très grande taille, puis expédier les lingots vers des fonderies et le laitier contaminé vers les structures qui avaient envoyé leurs métaux pour traitement.

S'ajoute notamment, du côté des associations antinucléaires qui entendent mobiliser la population sur le sujet, des interrogations en matière de santé publique. A l'image de l'*« effet cocktail »* découlant de l'exposition aux pesticides, leurs militants redoutent une accumulation dans le corps de radioactivité résiduelle, même à très faible dose. *« Le mot "technocentre" est trompeur,* fustige André Hatz, président de l'association Stop Fessenheim. *Pour retracer sa réalité, il faudrait plutôt le qualifier de centre nucléaire de ferraillage, de refonte et de dissémination d'aciers radioactifs TFA. »* EDF compte s'appuyer sur plusieurs précédents européens. Si les technologies employées ne sont pas toujours les mêmes, plusieurs pays – la Suède et l'Allemagne au premier chef – libèrent déjà des métaux issus de l'industrie nucléaire. C'est même une filiale d'EDF, Cyclife, qui opère en Scandinavie, mais avec une capacité plus petite et des modalités de fusion différentes que ce qui se ferait à Fessenheim. Soit une capacité de 3,5 tonnes par coulée à l'aide d'un four à induction contre 20 tonnes par coulée (soit 25.000 tonnes par an) envisagées en France avec un four à arc, décrit Laurent Jarry, directeur du projet de préparation au démantèlement de la centrale de Fessenheim.

L'énergéticien estime le gisement disponible en France à 500.000 tonnes sur quarante ans minimum, avec à la clé l'investissement de 400 millions d'euros, dont 100 pour les études et 300 pour les travaux de construction. *« Le technocentre sera voué à fonctionner plus longtemps »*, insiste Laurent Jarry, tout en évoquant la quête d'autres gisements en Europe, mais sans en préciser les pays. Il ne s'agirait a priori pas de l'Allemagne, pays qui ne s'est jamais montré favorable au projet. Une fois le débat achevé et les différentes étapes réglementaires réglées, EDF prendra sa décision finale de création du technocentre en 2027, avant quatre ans de travaux. ■

**La fermeture de la centrale de Fessenheim, dans le Haut-Rhin, a suscité de vifs débats.** *Photo EDF*

# Sparteo accélère à l'international

**HAUTS-DE-FRANCE**

**La société nordiste a créé, pour les éditeurs de presse, des solutions numériques qui augmentent leurs revenus publicitaires.**

***Nicole Buyse***
*— Correspondante à Lille*

Sparteo est une entreprise relevant de l'adtech, ces technologies dans le domaine de l'« advertisement ». En français : la publicité. Ainsi, l'entreprise, créée à Tourcoing (Nord) en 2017, vend des solutions de publicité numérique aux éditeurs de presse pour les aider à augmenter leurs revenus et leur audience web. En lisant un article de presse sur Internet, l'internaute peut tomber sur une pub glissée entre deux paragraphes ou une vidéo, qu'il ne peut regarder qu'après avoir visionné un petit film publicitaire.

### L'Europe ciblée

Dans la pratique, la société a mis au point des outils qui permettent aux éditeurs de diffuser leurs contenus vidéo et audio – qu'elle héberge dans ses serveurs –, de mettre des bannières de pub sur les écrans ou de créer les boîtes de dialogue pour paramétrer les cookies. *« Aujourd'hui, le digital fournit aux médias toute une typologie de formats de contenus. En plus de l'écrit, il y a de l'audio à travers des podcasts ou des vidéos. Nous proposons aux éditeurs des outils qui automatisent ces mises en ligne en les monétisant via ces écrans publicitaires »*, explique Benjamin Tolman, son cofondateur. Sparteo, qui compte 100 salariés, a réalisé 20 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023, table sur 30 millions cette année et vise les 100 millions d'ici à trois ans. En accélérant à l'international. Déjà présente à Paris et Berlin, l'entreprise a ouvert cette année un bureau à Londres. Elle cible prioritairement l'Europe, notamment, désormais, les Pays-Bas, l'Espagne et l'Italie. L'international représentait, en 2023, 4 millions d'euros, soit 20 % de son chiffre d'affaires. Ce montant devrait tripler en 2024 pour atteindre 40 % de son activité.

Benjamin Tolman a créé Sparteo avec Denis Marchant, Pierre Orlac'h, Thomas Pruvot. Les quatre associés n'en sont pas à leur coup d'essai. Ils avaient créé le groupe Cerise en 2008, également à Tourcoing, un groupe de presse spécialisé dans les médias numériques, avec des titres comme Gentside ou OhMymag, groupe vendu à Prisma Media en 2016. Ils y proposaient du contenu sur le Net et des vidéos virales, ce qui leur a donné l'expertise développée aujourd'hui dans Sparteo.

*« Nos solutions technologiques créent d'importants gains de productivité et permettent aux éditeurs de se concentrer sur la création de contenus, tout en augmentant significativement leurs revenus publicitaires »*, plaide Denis Marchant, qui affirme augmenter les revenus de ses clients de 30 %. Sparteo se rémunère en commission sur ces gains. Ses technologies utilisent l'intelligence artificielle pour associer un contenu texte à la bonne vidéo ou au bon podcast, mais aussi choisir les publicités susceptibles d'intéresser celui qui les regarde. ■

# Vêtements marins : Le Minor mise sur la féminisation de son offre

**BRETAGNE**

**Le fabricant historique de pulls et marinières a achevé la remise à niveau de son outil industriel à Guidel (Morbihan).**

***Guillaume Roussange***
*— Correspondant à Rennes*

*« La phase de remise à niveau de notre outil industriel est achevée. »* Sylvain Flet, le directeur général de Le Minor, peut avoir le sourire. Le plan de redressement qu'il mène depuis 2018, avec son associé Jérôme Permingeat, pour donner une nouvelle jeunesse au fabricant historique des pulls et marinières, commence à porter ses fruits.

La PME de Guidel, dans le Morbihan, spécialisée depuis 1922 dans le tricotage de la maille, revient de loin. Au moment de sa reprise, elle n'est plus que l'ombre d'elle-même : ses effectifs, 250 salariés durant son âge d'or, ont fondu. Seule une vingtaine de postes subsiste, son chiffre d'affaires n'excédant pas le million et demi d'euros, à 90 % réalisé au Japon.

### Stratégie web offensive

Pour relancer la marque, les deux associés s'attaquent d'abord au volet industriel. Les machines, dont certaines n'avaient pas vu un technicien de maintenance depuis trente ans, sont rénovées ou changées. Au total, 2 millions d'euros sont injectés dans l'outil. Un travail est par ailleurs engagé pour rajeunir la pyramide des âges des salariés, dont la moyenne avoisine alors les 55 ans. Au niveau commercial, la nouvelle équipe rééquilibre les circuits de distribution afin de réduire sa dépendance au marché japonais. En parallèle, Le Minor tente de se refaire un nom dans l'Hexagone. La PME rénove entièrement son magasin d'usine et, surtout, réinvestit dans sa communication. Ce poste avoisine aujourd'hui 200.000 euros, contre *« 300 euros lorsque nous avons repris la marque »*, note le dirigeant.

Cette année, le fabricant, dont l'effectif est remonté à plus de 60 salariés, réalisera 4 millions d'euros de chiffre d'affaires. *« On est aux antipodes de la fast fashion. Ce qui ne nous empêche pas de connaître une croissance de 30 % sur le Web »*, plaide Sylvain Flet.

Pour assouvir leur envie de *« devenir gros »*, les dirigeants ont décidé de repenser les collections en visant une clientèle plus contemporaine et urbaine.

> Les dirigeants ont décidé de repenser les collections en visant une clientèle plus contemporaine et urbaine.

Une première ligne spécifiquement conçue pour les femmes – les modèles étaient jusqu'à présent mixtes – a récemment été lancée, soutenue par une stratégie web offensive. Selon le directeur général, une collaboration avec une influenceuse rennaise, Ludivine Le Cornec, a porté ses fruits. *« Cette expérience nous conforte dans l'idée que le Web est le canal à prioriser »*, poursuit-il.

D'ici à cinq ans, 60 % du chiffre d'affaires de l'entreprise devrait être réalisé par Internet, soit 6 millions d'euros au minimum. Une grande part de l'activité sera réalisée à l'international, notamment dans les pays du Benelux, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis où le fabricant breton élabore actuellement sa stratégie de distribution. ■

**La PME est spécialisée depuis 1922 dans le tricotage de la maille.** *Photo Le Minor*

# Les patrons opposés à un contrôle de leurs investissements étrangers par Bruxelles

● Poussée par Washington, la Commission européenne veut éviter le risque de transferts technologiques dans les secteurs sensibles comme les semi-conducteurs et le quantique.
● Le lobby des grands groupes français, l'Afep, s'inquiète des velléités de brider leurs investissements, surtout en Chine.

**Tech chinoise : les 10 pays qui investissent le plus**

Nombre de transactions en Chine dans l'IA, les biotechnologies, les semi-conducteurs et le quantique (2003-2023)

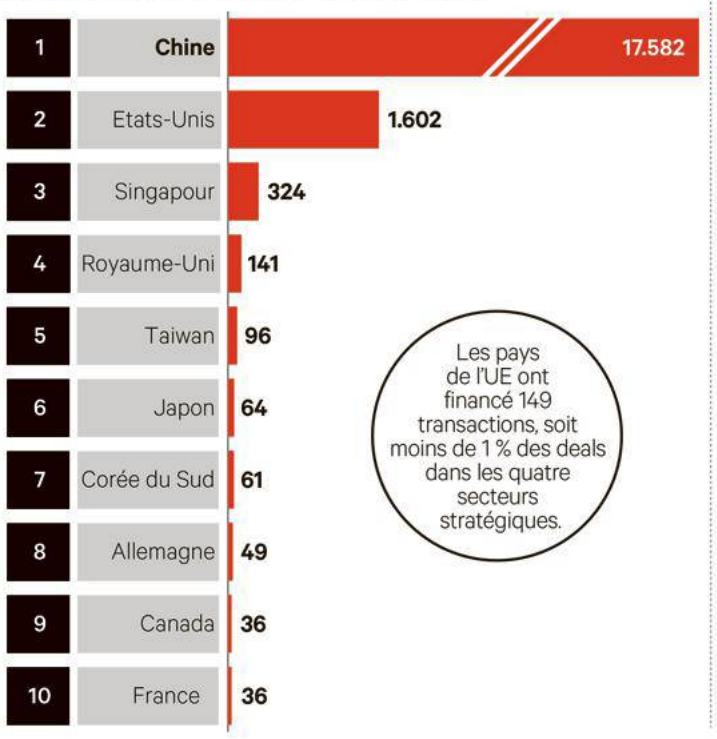


**Les investissements européens depuis 2003**

Nombre de cycles d'investissements, avec une participation européenn dans la tech chinoise

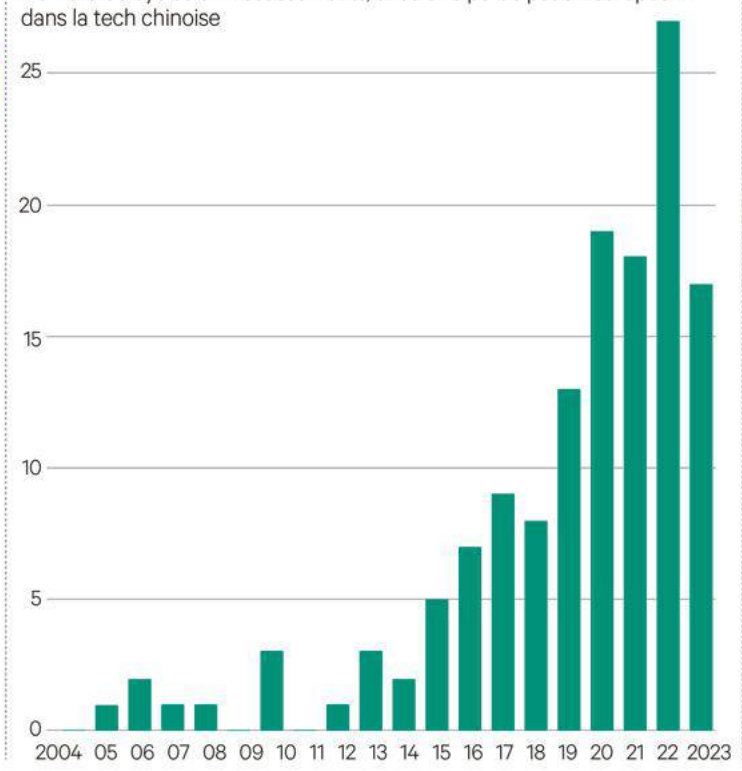


**Top 10 des investisseurs européens**

Nombre de transactions en Chine dans l'IA, les biotechnologies, les semi-conducteurs et le quantique (2019-2023)

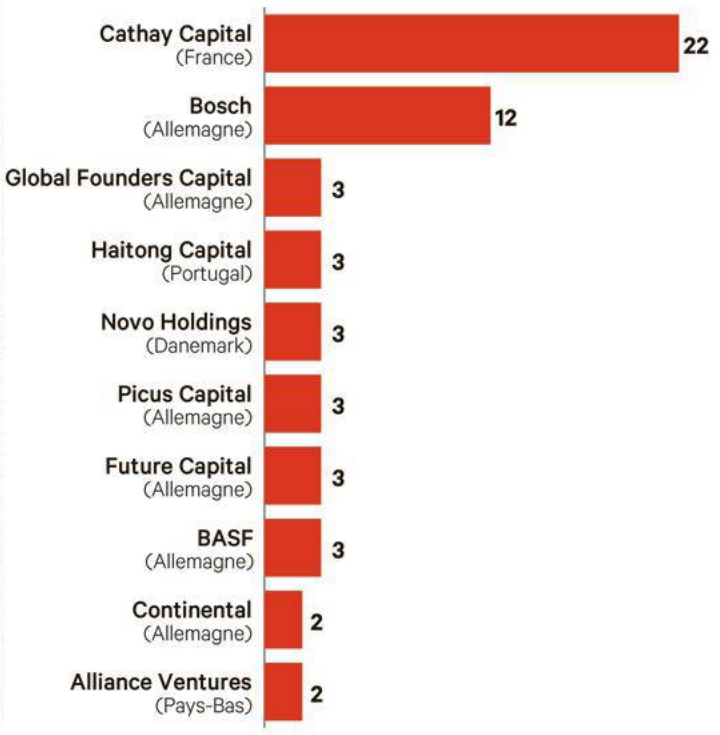


«LES ÉCHOS» / SOURCE : IFRI AVEC CRUNCHBASE

M&A

*Anne Drif*

*« Interférence majeure », « examen intrusif »*. Les industriels européens ne mâchent pas leurs mots face à l'intention de Bruxelles de contrôler leurs investissements à l'étranger sous la pression de Washington, en guerre contre l'appareil techno-militaire chinois.

Dans la vague de contestations que ce projet a déclenchée chez les entreprises européennes, les grands patrons français ont fait entendre leur voix. Le plan de la Commission fait peser un risque spécifique pour la compétitivité du modèle tricolore, plus encore que pour leurs concurrents européens, critique l'Afep, l'Association française des entreprises privées. *« A la différence du système d'export allemand, le modèle d'internationalisation des groupes français passe essentiellement par les investissements directs étrangers, par la création de filiales ou par des acquisitions. Il ne faut pas faire dérailler ce modèle »*, fait valoir l'organisation représentant les cent plus grandes entreprises françaises.

Dans les pas de l'administration Biden, qui a publié un décret restrictif l'an dernier, mais sans nommer directement la Chine, Bruxelles a lancé une consultation en vue d'auditer et de filtrer les investissements (fusions-acquisitions, prises de participation, joint-ventures, etc.) dans les technologies critiques susceptibles d'être captées par des puissances hostiles. Avec pour ambition de parer tout risque de transfert technologique dans des domaines sensibles tels que les semi-conducteurs, le quantique, l'IA ou les biotechnologies.

Seule à faire entendre sa voix en France, l'Afep ne conteste pas la légitimité de l'objectif public de sécurité économique. Mais *« les problèmes de fuites technologiques relèvent de la responsabilité pleine des entreprises »*, juge l'organisation. Certains grands groupes ont déjà développé une stratégie spécifique pour se protéger face à la Chine.

Dans les pays jugés à risque, ils limitent par exemple leurs investissements à l'avant-dernier stade des innovations technologiques. C'est le cas dans les semi-conducteurs. Parmi les autres leviers dont ils disposent, ils peuvent cantonner leurs activités locales ou restreindre l'accès aux sites de recherche à un nombre limité d'employés.

### « Drapeau rouge »

Le patronat français s'oppose tant à la définition large des technologies visées proposée par Bruxelles – ne devraient selon lui être concernées que celles à usage dual civil et militaire présentant un haut niveau de risque –, qu'à celle des investissements. Pour l'Afep, seuls devraient être visés les investissements en position minoritaire, ou ne donnant pas de droits de vote, car ils présentent des risques plus élevés de transferts.

Ni le nom des parties prenantes aux opérations d'investissement ni leur montant ne doivent par ailleurs être communiqués aux autorités, même en vue de la première phase d'audit des flux d'investissements qui doit s'ouvrir pour identifier le niveau réel des risques actuels. *« C'est un drapeau rouge »*, réagit l'Afep, d'autant que le projet de Bruxelles pourrait, de manière rétroactive, cibler les transactions déjà réalisées depuis 2019.

L'organisation patronale craint un détournement des finalités du dispositif de filtrage. *« Il ne faudrait pas qu'il y ait un nouveau bureau à Bercy tamponnant les investissements sortants* [comme dans le cas du contrôle des investissements étrangers en France, NDLR] *et que l'on en vienne à bloquer des transactions pour empêcher ce que l'on critiquerait comme des délocalisations »*, pointe l'organisation patronale.

> « Il ne faudrait pas [...] que l'on en vienne à bloquer des transactions pour empêcher ce que l'on critiquerait comme des délocalisations. »
> **AFEP**

Certains pays européens sont clairement ouverts aux investissements chinois, comme la Hongrie, et pourraient être tentés d'être plus souples qu'en France sur ces flux sortants, entraînant des disparités de concurrence entre Etats membres, critique-t-elle aussi.

Les réserves de l'Afep sont largement partagées en Europe. Le patronat européen, par la voix de BusinessEurope, se dit *« très prudent face à toute limitation de l'investissement à l'étranger qui ne découle pas de sanctions »* et s'élève contre tout nouvel instrument de contrôle. Le lobby du capital-investissement européen, Invest Europe, rejette lui aussi tout contrôle de l'industrie du non-coté.

### « Interférence majeure »

*« Le plan de la Commission européenne serait une interférence majeure dans les décisions entrepreneuriales et les flux d'investissements internationaux »*, attaque de son côté le BDI, la fédération des industriels en Allemagne.

L'industrie européenne des fabricants de semi-conducteurs (Semi), au cœur des enjeux depuis que les Etats-Unis ont fait pression sur les Pays-Bas pour empêcher ASML de livrer des équipements de production de puces à la Chine, est vent debout. *« L'introduction de contrôles étatiques sur les investissements des entreprises européennes à l'étranger* [...] *constituerait une ingérence majeure dans le domaine des décisions commerciales des entreprises et des flux d'investissements internationaux »*, attaque l'association.

Malgré les oppositions que ce projet suscite, Bruxelles a tout intérêt à poursuivre dans cette direction, estime Tobias Gehrke, expert au sein du think tank European Council on Foreign Relations (ECFR). *« C'est une position utile pour la défense des intérêts européens en vue de négociations politiques futures »*, affirme-t-il. Sans quoi les entreprises européennes pourraient s'exposer à une ingérence directe de Washington, comme dans le cas d'ASML. ■

## Les Européens financent dix fois moins d'opérations que les Américains

**Vent debout contre le projet de la Commission, les entreprises européennes considèrent que Bruxelles rate sa cible. Selon une étude de l'Ifri, les Européens financent moins de 1 % des transactions dans les technologies de pointe en Chine.**

Poussé par Washington, Bruxelles projette de filtrer les investissements sensibles des Européens dans la tech chinoise. Mais s'il faut chercher le principal allié étranger de Pékin pour le financement de son arsenal dans le quantique, l'intelligence artificielle les biotechnologies et les semi-conducteurs, il est plutôt aux Etats-Unis.

Les Européens ont financé moins de 1 % des transactions dans ces secteurs ces vingt dernières années (149), de 2003 à 2023. Les Américains ont réalisé dix fois plus d'opérations (1.602), ce qui en fait les premiers financiers étrangers de la Chine dans ces technologies de pointe.

C'est ce qui ressort de l'examen de plus de 22.600 deals financiers concernant 7.660 entreprises chinoises, mené par l'Institut français des relations internationales (Ifri). Celui-ci estime au final *« très modeste »* l'appui des investisseurs des 27 Etats membres à l'appareil chinois, y compris sur les enjeux de sécurité qu'il représenterait aux yeux de Washington.

### La France deuxième

Sur la période la plus récente (de 2019 à 2023), le nombre de cycles de financement « 100 % européens » est faible (17 sur 93). Dans la grande majorité des cas, les acteurs européens co-investissent aux côtés d'investisseurs chinois, voire d'autres investisseurs notamment d'outre-Atlantique. En réalité, constate même l'Ifri, la part des Occidentaux, américains et européens cumulés, est déclinante, et Pékin finance son arsenal essentiellement par des capitaux nationaux (trois quarts des transactions entre 2003 et 2023). Les investisseurs chinois ont investi onze fois plus dans ces deals critiques que les Américains (17.582).

Le poids français, lui-même, est très limité. Sur les quelque 150 transactions menées par des Européens en vingt ans, 36 ont été conduites par des investisseurs tricolores – dont le fonds franco-chinois Cathay Capital, premier investisseur européen avec 22 deals. C'est d'outre-Rhin que les flux sortants vers la Chine sont les plus importants à l'échelle européenne, avec 49 deals. En Allemagne, 40 % des transactions proviennent des grands groupes industriels de l'automobile ou de la chimie, comme BASF, Bosch, Bayer, Mercedes-Benz ou Volkswagen.

> Seules trois transactions à l'échelle européenne ont été identifiées par l'Ifri comme potentiellement problématiques aux yeux de Washington.

Seules trois transactions à l'échelle européenne ont été identifiées par l'Ifri comme potentiellement problématiques aux yeux de la politique de Washington. L'une menée par la filiale italienne du fonds britannique Amber Capital, créé par le Français Joseph Oughourlian, vise une entreprise spécialisée dans l'industrialisation des puces quantiques optiques (secteur lié à l'écosystème militaire chinois), Siliang Intelligent Technology. Les deux autres impliquent des entreprises allemandes. L'industriel Continental a co-investi avec SenseTime, sanctionné par les Etats-Unis et inscrit sur la liste du complexe militaro-industriel chinois, ainsi que dans Enjoy Move Technology, spécialisé dans le développement de plateformes logicielles de calcul haute performance.

Plus problématique, dans les semi-conducteurs, le fonds allemand High-Tech Private Equity a investi dans la fonderie chinoise SJ Semi, associée à l'appareil militaire chinois et sous sanctions américaines. *« Cet investissement dans une entreprise sur liste américaine n'est pas interdit à l'heure actuelle – d'autant plus pour une entreprise non américaine – ni passible de sanctions, souligne l'Ifri. Il illustre toutefois l'existence (limitée) de liens qui pourraient être risqués sur le plan sécuritaire (risque que SJ Semi contribue à la modernisation militaire chinoise, selon les autorités américaines) et économiques (risque en cas de durcissement des réglementations américaines). »*

Ce n'est rien toutefois au regard de la dynamique des investissements des plus gros fonds américains, comme GGV Capital, OrbiMed, Intel Capital ou Qualcomm Ventures. Parmi les dix premiers investisseurs d'outre-Atlantique les plus actifs, pas moins de sept ont investi dans des entreprises chinoises sanctionnées par les Etats-Unis, analyse l'Ifri, que ce soit pour leurs liens avec l'armée, leur implication dans des violations de droits humains ou leurs actions contraires aux intérêts de la politique étrangère américaine.

Au total, au moins douze entités chinoises de l'IA et des semi-conducteurs sur la liste des sanctions – comme IntelliFusion, spécialisé dans la reconnaissance faciale, et 4Paradigm, dans l'IA – ont bénéficié de financements américains. Deux investisseurs américains, Parkway Venture Capital et iResearch Capital, ont par exemple investi dans SenseTime après que l'expert en reconnaissance faciale a été visé par Washington. — ***A. D.***

# BlackRock soutient moins de résolutions climatiques

GESTION D'ACTIFS

**Cette année, le géant de la gestion d'actifs n'a approuvé que 4 % des résolutions environnementales et sociales.**

**Il les juge contraires aux intérêts des investisseurs.**

*Caroline Mignon*

*Erik Mcgregor/SIPA Usa/SIPA*

**BlackRock a soutenu cette année deux fois plus de résolutions portant sur la gouvernance.**

Pour la troisième année consécutive, le numéro un mondial de la gestion d'actifs a réduit la voilure sur son engagement environnemental et social aux assemblées générales. Sur 493 résolutions de ce type proposées sur un an à fin juin, BlackRock n'a approuvé que 4 % d'entre elles. Un nouveau pas en arrière, après un taux de 7 % l'an dernier, 20 % en 2022 et 47 % pour la même période mi-2021. En revanche, la société, qui avait expliqué en janvier dernier se concentrer sur la santé financière des entreprises, a validé 21 % des résolutions portant sur la gouvernance. Une proportion en forte hausse après les 11 % de l'an dernier.

Dans son rapport « 2024 Global Voting Spotlight » tout juste publié, le groupe explique s'être opposé aux résolutions climatiques proposées par les actionnaires en raison de leur « *mauvaise qualité ou leur déconnexion des mécanismes de création de valeur pour les actionnaires* ». Aux Etats-Unis, la grande majorité des résolutions proposées par les actionnaires portent sur le climat ; ces dernières ont encore progressé de 13 % par rapport à 2023. « *Mais comme l'an dernier, les investisseurs les ont trouvées trop contraignantes, sans fondement économique, ou demandant de prendre en considération des risques déjà traités par les entreprises* », estime Joud Abdel Majeid, directrice mondiale de l'engagement actionnarial.

## Pression politique

Pour beaucoup d'observateurs, ce recul est lié à la pression politique croissante exercée par les Républicains aux Etats-Unis. Pour le parti de Donald Trump, les sociétés de gestion sacrifient la performance de l'épargne des Américains sur l'autel de l'engagement climatique. Le mois dernier encore, le parti a adressé une lettre à 130 gestionnaires d'actifs, leur demandant des comptes sur leur appartenance à la coalition Climate 100 +. Une missive qui a conduit à de nouveaux départs au sein de cette alliance, comme celui de Goldman Sachs Asset Management mi-août.

Cette campagne anticlimatique a déjà coûté cher au gestionnaire, puisque plusieurs Etats comme le Texas et la Floride lui ont retiré des gros mandats de gestion d'argent public. Au total, BlackRock, qui gère plus de 10.600 milliards de dollars, a approuvé 88 % des résolutions d'assemblées générales cette année.

Le désintérêt pour la cause climatique est général. Selon les données d'ISS Corporate, les résolutions d'actionnaires sur les questions climatiques et sociales aux Etats-Unis n'ont reçu que 21 % et 18 % d'approbations cette année pour les entreprises du Russell 3000, qui comprend la majorité des entreprises cotées aux Etats-Unis. Et seules deux résolutions climatiques ont obtenu une majorité de voix. ■

# Deutsche Bank signe un accord sur le litige Postbank

BANQUE

**La banque allemande s'est entendue avec près des deux tiers des plaignants, anciens actionnaires de Postbank.**

*Emmanuel Grasland*
*— Correspondant à Berlin*

Deutsche Bank s'enlève une grosse épine du pied. La première banque allemande a signé un accord amiable dans le litige l'opposant à d'anciens actionnaires de la Postbank, qui estimaient avoir été lésés lors du rachat de l'entreprise en 2010. Le groupe a conclu des accords avec plus de quatre-vingts plaignants sur la base d'une proposition de « *31 euros par action* », a-t-il annoncé dans un communiqué de presse. Deutsche Bank n'a pas détaillé les parties prenantes de l'accord. Mais elles représentent près de 60 % du total des demandes et comptent parmi elles le plus grand plaignant individuel de la procédure, « *environ un tiers de toutes les demandes* » à lui tout seul, indique la banque.

En avril, le groupe avait provisionné 1,3 milliard d'euros pour régler ces litiges, ce qui avait fait basculer ses comptes dans le rouge pour la première fois depuis quatre ans et incité la direction à faire une pause dans les rachats d'actions. L'entreprise limite les dégâts. Cet accord sur près de 60 % des demandes ne représentera que « *45 % des provisions* » constituées par la Deutsche Bank, ce qui aura un impact positif de 430 millions d'euros sur le bénéfice d'exploitation du troisième trimestre. En fin de matinée jeudi, le titre était en hausse de plus de 2,5 % à la Bourse de Francfort.

## Une bronca

Lors de l'acquisition de Postbank par la Deutsche Bank en 2010, les actionnaires s'étaient vu proposer un prix de rachat de leurs titres de 25 euros, ce qui avait déclenché une bronca. Meilleur qu'attendu pour la Deutsche Bank, ce règlement à l'amiable ne signe cependant pas la fin de l'affaire. Certains plaignants demandent un prix de 57,25 euros par action, soit le niveau du titre lorsque Deutsche Bank était entré pour la première fois au capital de l'ancienne filiale de la Deutsche Bundespost en 2008. Un jugement de la cour d'appel de Cologne est attendu pour le 23 octobre.

Ces dernières années, Deutsche Bank a également dû gérer une intégration chaotique des comptes bancaires de Postbank. Le basculement de 19 millions de contrats a entraîné des retards et des blocages de comptes pour des milliers de clients et des centaines de plaintes ont été déposées. Achevé voilà un peu plus d'un an et jugé très complexe, le projet informatique « Unity » doit permettre au groupe d'économiser 300 millions d'euros par an à partir de 2025. Pour l'instant, cette intégration difficile a coûté 40 millions d'euros à la banque en 2023 et lui a valu un placement l'an dernier sous surveillance par le superviseur financier allemand, la Bafin. ■

ventes aux enchères publiques //

EN PARTENARIAT AVEC VENCH

**94** VENTE aux enchères publiques - Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL (94)
le jeudi 26 septembre 2024 à 9h30 - EN UN LOT

**APPARTEMENT de 72,50 m² à SUCY EN BRIE (94)**
**4 rue de la fosse rouge (Bât.H)**
Au RdC, Esc 1, porte gauche : entrée, WC, SdB, 3 chambres, couloir, cuisine, séjour – Au ss : CAVE

**Mise à Prix : 118.000 € - loué et occupé** - (Consignation : 11.800 €)
S'adresser : - A **Maître Julie GALLAIS**, Avocat Associé au Barreau du Val de Marne, Membre de la **SELARL GROUPE RABELAIS**, 23 allée des Cavaliers – 94700 MAISONS ALFORT, **Tél.01.84.19.08.19**, dépositaire d'une copie du CCV - Au Greffe du JEX du TJ de CRÉTEIL où le CCV est déposé les lundis & mardis (N° RG 22/00097)
- Pour visiter le **jeudi 19 septembre 2024 à 10h00**

Retrouvez toutes les informations sur le site www.vench.fr (réf : 155797 )

**93** VENTE aux enchères publiques, au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93)
Immeuble EUROPEEN – 1 Promenade Jean Rostand – 7ème étage – Salle G
le mardi 1er octobre 2024 à 13h30 - EN UN SEUL LOT

**UN APPARTEMENT à AULNAY SOUS BOIS (93)**
**12 rue des Aulnes**
Au 11ème étage, porte B: entrée, hall, WC, 2 chambres, SdB, penderie, placard, salon, **BALCON**, cuisine - **CAVE** (occupés)

**Mise à Prix : 30.000 €**
- (Consignation : 3.000 €)
S'adresser : - À **Me Nathalie AUFFRAY**, Avocat, 2 rue de Lorraine (93) BOBIGNY, **Tél. 01.48.30.11.11,** dépositaire d'une copie du CCV - Au Greffe du JEX du TJ de BOBIGNY où le CCV est déposé (N° RG 23/07928)
**- Visite le vendredi 20 septembre 2024 à 15h**

Retrouvez toutes les informations sur le site www.vench.fr (réf : 155799 )

Si vous souhaitez paraître dans cette rubrique : contact@immolegal.fr
Tél : 01.42.96.96.72

**91** VENTE aux enchères publiques au Tribunal Judiciaire d'EVRY-COURCOURONNES (91)
le mercredi 9 octobre 2024 à 10h. - EN UN LOT

**UN APPARTEMENT de 45,12 M² à GRIGNY (91)**
**1 Square Surcouf (Bât. C1)**
Au 8ème étage, esc.1: entrée, pièce principale, chambre, SdE, cuisine – Au sous -sol, esc.1: CAVE n° 41 **(Loués et occupés)**

**Mise à Prix : 18.000 €**
**Consignation : 3.000 €**
S'adresser : - A **Maître Priscillia MIORINI**, Avocat, « Résidence Le Féray », 4 rue Féray, (91) CORBEIL-ESSONNES, **Tél. 01.60.90.13.13**, www.miorini.com, dépositaire d'une copie du CCV - Au Greffe du Juge de l'Exécution du TJ d' EVRY-COURCOURONNES, où le CCV est déposé (N° RG 24/00042) – INTERNET : www.vench.fr ; www.licitor.fr; www.miorini.com
**- Sur les lieux pour visiter, le mardi 1er octobre 2024 à 11h00**

Retrouvez toutes les informations sur le site www.vench.fr (réf : 155795 )

**94** VENTE aux enchères publiques Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL (94)
Place du Palais, le jeudi 26 septembre 2024 à 9h.30 - EN UN SEUL LOT

**APPARTEMENT de 34,05 m²**
**à SUCY-EN-BRIE (94)**
**17 rue Vesvres (Bât. A)**
au RdC, à droite : entrée, 2 pièces, cuisine, SdB/ WC – Au ss : 1 pièce (Loué)

**Mise à Prix : 33.000 €**
Consignation : 3.300 €
S'adresser : - À **Me Harry ORHON**, Avocat, SELARL MAKOSSO ORHON & FERNANDES-BENCHETRIT, 15 Bd de Strasbourg (94) NOGENT S/ MARNE **Tél. 01 49.77.10.04**, dépositaire d'une copie du CCV - Au Greffe du JEX du TJ de CRÉTEIL (Bureau A17 ou A18, RdC du Bâtiment Marcel Proust, sur RdV), où le cahier des conditions de vente est déposé les lundis et mardis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. (N° RG 24/00037)
**- Sur les lieux où une visite aura lieu le vendredi 20 septembre 2024 de 9h30 à 10h30**

Retrouvez toutes les informations sur le site www.vench.fr (réf : 155707 )

**94** VENTE aux enchères publiques au Palais de Justice de CRETEIL (94),
le jeudi 10 octobre 2024 à 9h30 - EN UN SEUL LOT

**UN APPARTEMENT de 17,77 m² à THIAIS (94320)**
**et par extension à CHOISY LE ROI (94600)**
**6 avenue René Panhard et à l'angle de l'avenue Poincaré sans n°**
au 4ème étage, comprenant : entrée, séjour, salle d'eau

**Mise à Prix : 30.000 € - Libre**
Consignation : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Ventes
S'adresser : À **Maître Sylvie EX-IGNOTIS**, Avocat, 6 Place Salvador Allende (94) CRETEIL, **Tél. 01.49.80.19.76**, dépositaire d'une copie du CCV
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du TJ de CRETEIL, où le CCV est déposé, les lundis & mardis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (N° RG 24/00057)
**- Pour visiter, le mardi 1er octobre 2024 à 14h00**

Retrouvez toutes les informations sur le site www.vench.fr (réf : 155798 )

**93** VENTE aux enchères publiques, au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93)
Immeuble EUROPEEN – 1 Promenade Jean Rostand – 7ème étage – Salle G
le mardi 1er octobre 2024 à 13h30 - EN UN SEUL LOT

**UN APPARTEMENT à AUBERVILLIERS (93)**
88 boulevard Felix Faure
Au 1er étage, face droite: entrée, SdE, salon, coin cuisine ouverte, chambre - CAVE (Loués et occupés)

**Mise à Prix : 10.000 €**
(Consignation : 3.000 €)
S'adresser : - À Me **Nathalie AUFFRAY,** Avocat, 2 rue de Lorraine (93) BOBIGNY, **Tél. 01.48.30.11.11,** dépositaire d'une copie du CCV - Au Greffe du JEX du TJ de BOBIGNY où le CCV est déposé (N° RG 23/09512)
- Sur les lieux pour visiter le **vendredi 20 septembre 2024 de 13h30 à 14h00**

Retrouvez toutes les informations sur le site www.vench.fr (réf : 155801 )

**LES MEILLEURES OPPORTUNITÉS AUX ENCHÈRES**
Retrouvez le calendrier des prochaines ventes aux enchères et consultez gratuitement les résultats ainsi que notre newsletter sur le site : **Vench.fr**

# A Jackson Hole, le président de la Fed très attendu sur les baisses de taux

- Volatilité des marchés et imminence des élections imposent à Jerome Powell une grande prudence dans son discours.
- Il pourrait néanmoins éclairer, ce vendredi, sur l'ampleur de la baisse des taux en septembre.

**La grand-messe des banquiers centraux s'ouvre ce vendredi à Jackson Hole, dans le Wyoming.** *Photo David Paul Morris/Bloomberg*

BANQUES CENTRALES

*Caroline Mignon*

La grand-messe annuelle des banquiers centraux à Jackson Hole, en plein cœur du Wyoming, vient généralement réveiller doucement les marchés après la torpeur de l'été. Mais il en est tout autrement cette fois-ci, après les mouvements erratiques des Bourses mondiales début août, et le président de la Réserve fédérale Jerome Powell est très attendu sur ses intentions en matière de politique monétaire. Dans le discours qu'il prononcera ce vendredi à 16 heures, heure de Paris, il devrait d'abord conforter les prévisions des investisseurs sur l'enclenchement d'un cycle d'assouplissement monétaire en septembre. Tout juste publié, le compte rendu de la dernière réunion de la Fed va déjà dans ce sens. Désormais inférieur à 3 %, le niveau d'inflation ne justifie plus des taux, au plus haut depuis vingt-trois ans, compris dans une fourchette allant de 5,25 % à 5,5 %. Selon les marchés à terme, la banque centrale devrait abaisser les « Fed funds » le 18 septembre pour la première fois depuis avril 2020, à hauteur d'un quart de point. « *Mais si Jerome Powell insiste sur l'état du marché de l'emploi, cela laisserait la porte ouverte à la possibilité d'une baisse d'un demi-point* », souligne Florence Pisani, directrice de la recherche économique chez Candriam.

Au début du mois, le rapport sur l'emploi de juillet, plus mauvais que prévu, avait réveillé les craintes de récession aux Etats-Unis, provoquant un mini-séisme sur les marchés et des anticipations de desserrement monétaire à marche forcée, avec une baisse de 50 points de base en ligne de mire en septembre pour soutenir la croissance. Depuis, les publications économiques ont apaisé les esprits, avec notamment des ventes de détail vigoureuses.

### Incertitude politique

Outre ce problème de volatilité des données – le prochain rapport sur l'emploi sera publié début septembre –, le président de la Fed sera d'autant plus enclin à la prudence que les deux autres réunions de politique monétaire de l'année auront lieu après les élections présidentielles. « Un scrutin serré pourrait faire naître des contestations et installer un climat d'incertitude », prévient Florence Pisani.

Par la suite, tout dépendra des politiques réellement menées par le prochain président. Ainsi, les velléités de Donald Trump en matière de droits de douane, hautement inflationnistes, pourraient nécessiter l'accord du Congrès. Pour l'heure, les investisseurs parient sur 1 point de pourcentage de baisse d'ici à la fin de l'année.

**Lire l'éditorial de Jean-Marc Vittori**
Page 10

## Un séminaire de recherche avant tout

**Le discours d'ouverture du Symposium économique de Jackson Hole laisse toujours espérer des indications sur la politique monétaire de la Fed, ce qui rend l'évènement médiatique. Mais ce rassemblement en plein cœur du parc national de Grand Teton est avant tout un séminaire de recherche, dont le thème porte cette année sur la transmission de la politique monétaire. Un sujet qui apportera des éclairages sur l'efficacité des hausses de taux menées pour vaincre l'inflation consécutive à la crise sanitaire et à la guerre en Ukraine. De quoi y voir plus clair également sur la solidité des canaux de transmission de la future politique accommodante. L'un des plus importants, l'investissement résidentiel, pose question : endettés à des taux hypothécaires très bas, les ménages attendront en effet des taux très faibles pour refinancer leur prêt.**

## Le contexte reste idyllique pour les obligations

**La collecte sur les fonds obligataires européens a atteint un plus haut depuis cinq ans en juillet, alimentée à la fois par les rendements élevés et les perspectives de baisse des taux. Les fonds monétaires ne sont pas en reste.**

Très prisés depuis l'an dernier, les fonds obligataires domiciliés en Europe ont connu une sorte d'acmé au mois de juillet. Ils ont enregistré près de 43 milliards d'euros d'argent frais, un record depuis juin 2019, ce qui porte la collecte à 210 milliards d'euros depuis le début de l'année, selon les données de Morningstar.

Un succès lié à la fois à des taux d'intérêt toujours très élevés et à la perspective de baisse des taux des banques centrales, qui va mécaniquement augmenter la valeur des obligations. Les investisseurs espèrent ainsi profiter à la fois de rendements élevés et d'un effet prix positif. Corollaire de ces baisses de taux, l'incertitude qui pèse sur l'économie mondiale pousse aussi les investisseurs vers les obligations. « *C'est un bon moment pour entrer sur ce marché ; les actions s'essoufflent tandis que les obligations présentent un excellent couple rendement-risque, avec un taux sans risque et des spreads très élevés* », indique Loïc Féry, président-fondateur de Chenavari.

La débâcle des Bourses mondiales début août a montré que les obligations conservent leur rôle de valeur refuge. « *Le mouvement de panique a entraîné une baisse des taux d'intérêt et une revalorisation des titres obligataires* », rappelle Kevin Thozet, membre du comité d'investissement de Carmignac.

Quelques facteurs conjoncturels peuvent aussi expliquer l'élan du mois dernier, comme le ton plus mesuré du président de la Réserve fédérale, désormais soucieux de veiller aussi bien à la stabilité des prix qu'au plein-emploi, confirmant l'imminence d'une baisse de taux. « *Par ailleurs, nombre de pays européens ont fait appel à l'épargne publique ces deux dernières années en émettant des obligations à taux bonifiés et à niveau d'imposition préférentiel (BTP Valore en Italie, Letras del Tesoro en Espagne et bons Van Peteghem en Belgique), ces titres arrivent à échéance et le réinvestissement profite aux fonds obligataires traditionnels* », explique Kevin Thozet.

L'enthousiasme pour les obligations redonne ses lettres de noblesse à la gestion active, qui engrange les trois quarts des flux nets entrants depuis le début de l'année. Elle permet, entre autres, de naviguer plus facilement que les fonds cotés (ETF) dans l'environnement de taux très volatil.

Les fonds obligataires à échéance, constitués de titres de même maturité qui permettent de « capter » un rendement, ont été les plus populaires de cette gestion active cette année, selon Morningstar. Ils sont suivis par les fonds de maturité courte, inférieure à trois ans, qui offrent des rendements élevés avec une prise de risque minimale.

### Cap sur le monétaire

A plus court terme encore, les fonds monétaires, extrêmement appréciés l'an dernier pour les mêmes raisons, conservent un certain succès. Selon les données EPFR, ils ont attiré près de 90 milliards de dollars de collecte au niveau mondial sur la première quinzaine d'août, un plus haut depuis novembre dernier.

L'imminence d'une première baisse des taux de la Fed, très probablement le 18 septembre, a conduit les institutionnels à se ruer sur ces placements pour s'assurer un rendement élevé. Alors que le taux d'intérêt des bons du Trésor américain reculera immédiatement avec le mouvement de la Fed, les fonds monétaires, qui sont diversifiés avec une échéance moyenne de 60 jours, offriront des taux élevés plus longtemps. Sur le marché européen, les fonds monétaires ont engrangé 100 milliards d'euros de capitaux à fin juillet depuis le début de l'année, en ligne avec les 200 milliards accumulés en 2023. — ***C. M.***

# Etats-Unis : la consolidation s'accélère dans les banques régionales

BANQUE

**Dix-huit mois après la chute du californien SVB, la santé des quelque 4.500 banques régionales demeure fragile, dans un environnement macrofinancier qui a beaucoup changé.**

*Romain Gueugneau*

Aux Etats-Unis, la consolidation s'accélère dans le secteur bancaire. Et ce ne sont pas les grands noms de la finance de Wall Street qui sont à la manœuvre, mais des acteurs régionaux bien moins connus, désireux de grandir au sein d'une industrie éclatée d'un peu plus de 4.500 établissements en début d'année.

Sur les sept premiers mois de l'année, 38 acquisitions de banques ont été réalisées outre-Atlantique, selon un décompte effectué par le cabinet Dealogic, et relayé par Reuters. C'est neuf de plus qu'à la même période l'an dernier. La très grande majorité de ces transactions concerne des établissements dont les actifs évoluent entre 10 milliards et 100 milliards de dollars.

Si les volumes sont plus importants, la valeur totale des opérations a en revanche diminué de moitié, à environ 9,1 milliards de dollars. Parmi les principales transactions figure le rachat pour 2 milliards de dollars d'Independent Bank Group, basé au Texas, par son rival SouthState, bien implanté en Floride et dans le sud-est des Etats-Unis, créant un groupe de 65 milliards de dollars d'actifs.

### Hausse des taux

La banque UMB, installée notamment dans le Kansas, le Missouri et plusieurs Etats du Midwest, a mis la main, pour à peu près le même montant, sur Heartland Financial, originaire du Colorado, et plus active dans l'ouest du pays. Objectif pour ces banques : élargir leur empreinte géographique et augmenter la taille de leur bilan afin de demeurer compétitives dans un environnement macrofinancier qui a beaucoup évolué.

Dix-huit mois après la chute du californien SVB, et la faillite en cascade de plusieurs autres établissements aux Etats-Unis, la santé des banques régionales demeure en effet fragile. Si la hausse des taux a gonflé les marges des géants du secteur comme JP Morgan, Bank of America ou Wells Fargo, qui ont pu prêter plus cher à leurs clients, elle a aussi ralenti l'activité de crédit pour une bonne partie des établissements bancaires, alors que les ménages et les entreprises n'avaient plus forcément les moyens d'emprunter.

Beaucoup de banques régionales ont également souffert des difficultés dans le secteur de l'immobilier commercial, auquel elles sont davantage exposées en proportion que leurs rivales de Wall Street. Les établissements de taille moyenne (entre 10 et 250 milliards de dollars d'actifs) ont une part de marché d'environ 80 % sur les prêts pour l'immobilier commercial.

**38**

**ACQUISITIONS DE BANQUES** ont été réalisées depuis le début de l'année outre-Atlantique, selon le cabinet Dealogic

La New York Community Bank (NYCB) a dû passer d'importantes provisions financières en début d'année pour faire face à la chute de valorisation de certains de ses prêts, suscitant l'inquiétude des investisseurs, qui ont fait plonger son cours de Bourse. Le groupe new-yorkais, qui avait lui-même racheté deux banques en difficulté en 2023, figure désormais parmi les proies potentielles, au même titre que Valley Bank ou Banc of California, dont les valorisations ont beaucoup baissé.

La consolidation devrait donc se poursuivre dans le secteur, qui a déjà vu le nombre de banques divisé par deux en vingt ans. Mais les autorités promettent de rester vigilantes.

### Vigilance des régulateurs

Les régulateurs financiers comme la Federal Deposit Insurance Corporation, chargée d'assurer les dépôts, et l'Office of the Comptroller of the Currency ont suggéré cette année de renforcer les règles de fusion-acquisition dans la banque, pour les opérations donnant naissance à des établissements de plus de 50 milliards de dollars d'actifs, afin de ne pas augmenter les risques systémiques.

La crise qui avait secoué le secteur l'an dernier aux Etats-Unis avait révélé des failles dans la supervision des banques de taille moyenne, et leurs pratiques en matière de gestion de leurs bilans. ■

# Le patriotisme financier et boursier de Donald Trump

● Candidat à l'élection présidentielle de novembre, l'ex-président des Etats-Unis a dû divulguer son patrimoine.
● Sa fortune est surtout placée à Wall Street et en obligations municipales.

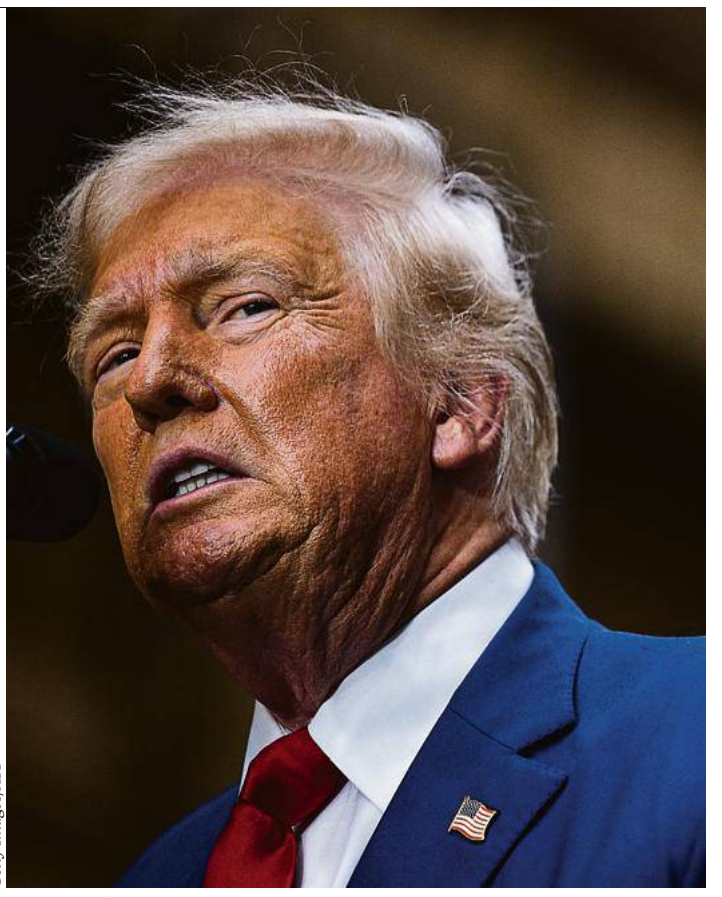

Getty Images/AFP

**Trump détient moins d'une trentaine de millions de dollars de treasuries, ce qui revient à prêter à l'administration Biden.**

INVESTISSEMENTS

*Nessim Aït-Kacimi*

Dans la dernière ligne droite des élections, Donald Trump s'est soumis à l'obligation de divulguer son patrimoine. Les 265 pages de ses finances personnelles ont été rendues publiques le 15 août dernier par l'US Office of Government Ethics. Comme les autres politiques et membres des agences gouvernementales, il a livré une estimation de ses investissements (une fourchette) et de sa richesse en février dernier. Très fluctuante selon la conjoncture et les marchés (immobilier, Bourse…), elle est aujourd'hui estimée à 4,4 milliards de dollars, au 745e rang mondial des milliardaires selon Forbes. Sa dette déclarée est de l'ordre de 500 millions de dollars.

Sa fortune est composée historiquement de ses investissements dans l'immobilier, golfs, hôtels et entreprises diverses. Mais elle est aujourd'hui tirée pour plus de la moitié (2,5 milliards de dollars) de sa participation dans Trump Media & Technology Group, coté au Nasdaq. Le titre de cette société a gagné 26 % en 2024, mais au prix d'une grande volatilité. Son cours a évolué entre 9 et 100 dollars depuis sa cotation en 2021. Donald Trump le trader a investi sur près de 850 actions américaines, souvent pour de petits montants, c'est-à-dire des placements inférieurs à 15.000 dollars. Il a fait quelques exceptions dans des groupes comme Tesla – moins de 100.000 dollars – dont le dirigeant Elon Musk lui a récemment apporté son soutien pour la campagne présidentielle.

### Très peu d'or mais des cryptos

Donald Trump n'a pas pu résister à l'attrait et aux performances de certains Gafam comme Apple et Alphabet, et à la star de l'intelligence artificielle (IA), Nvidia. Il est aussi investi sur les groupes emblématiques de Wall Street comme Walmart, Visa, Walt Disney ainsi que McDonald's et Coca-Cola dont il est un grand amateur des produits. Complété par des ETF (fonds indiciels cotés) investis sur les indices américains, le portefeuille boursier du républicain est centré exclusivement sur les Etats-Unis et non pas diversifié à l'international. Après Wall Street, le marché des obligations municipales américaines, la dette émise par les Etats, comtés et villes, est l'autre terrain de chasse favori de Donald Trump, qui y a investi dans des centaines de titres. Même si son pays est dirigé par ses adversaires démocrates, il n'a pas pour autant boycotté la dette du Trésor américain. Il détient pour moins d'une trentaine de millions de dollars de treasuries (obligations d'Etat), ce qui revient à prêter de l'argent à l'administration Biden.

Le candidat républicain est très peu investi sur l'or (entre 100.000 et 250.000 dollars, soit entre un et trois kilos) comme actif refuge ou de diversification. Il est davantage intéressé par les cryptos dont il est récemment devenu l'un des soutiens. Outre un placement sur l'ether (entre 1 million et 5 millions de dollars), il a investi moins de 15.000 dollars dans Coinbase, la plateforme d'échange de cryptos. Le milliardaire a empoché 7,5 millions de dollars grâce à ses contrats de licence avec une société de NFT, les jetons non fongibles, pourtant empêtrés dans une crise durable. Il veut continuer à développer la marque « Trump », présente sur toute la planète et qui génère des revenus confortables et récurrents. ■

## Nasdaq, Bitcoin : les placements du colistier J. D. Vance

**Outre une maison d'un million de dollars et des comptes en banque bien fournis, J. D. Vance avait misé en 2023 massivement sur les actions américaines et notamment le Nasdaq (+54 % l'an dernier), par le biais d'ETF. Il possédait aussi des bitcoins (entre 2 et 4) sur la plateforme Coinbase et un montant comparable d'or (moins de 250.000 dollars). Ses placements sont à l'image d'une carrière sous le signe de la prise de risque dans la Silicon Valley et la tech. Le sénateur a travaillé comme cadre dans une société de biotech avant de rejoindre un fonds de capital-risque créé par Peter Thiel, un investisseur de la tech rencontré lors de ses études à Yale. J. D. Vance a fondé en 2020 son propre fonds, Narya Capital, dans lequel il garde des intérêts financiers et a investi par le passé dans de nombreuses start-up de la tech et biotech.**

## Comment la Fed a réagi à son élection en 2016

**Les transcriptions déclassifiées de ses discussions et réunions offrent une plongée dans les coulisses de la banque centrale américaine au moment du choc de l'élection surprise de Donald Trump.**

En ce 1er novembre 2016, Hillary Clinton était encore en tête des sondages, mais l'écart se resserrait avec Donald Trump. Il tenait ce jour-là un meeting dans la ville d'« Eau Claire » (un nom hérité de son appartenance à la Louisiane française) dans le Wisconsin. *« Nous devons réussir. Nous rendrons de nouveau l'Amérique forte, riche et fière. »* Au même moment, la banque centrale des Etats-Unis, la Réserve fédérale (Fed), tenait sa réunion de politique monétaire, à quelques jours d'un bouleversement politique majeure.

Son vice-président, William Dudley, notait qu'*« en ce qui concerne les élections, la crainte des acteurs du marché est une large victoire des démocrates ou des républicains, avec un parti qui détiendrait à la fois la Maison Blanche et le Congrès. En revanche, si les prévisions se réalisent – victoire de Clinton et une Chambre des représentants républicaine et un Sénat divisé –, les gérants que nous avons interrogés estiment que la réaction du marché sera d'une ampleur limitée »*, indiquent les transcriptions déclassifiées des réunions de la Fed. A six jours du scrutin, personne ne croyait, à la Fed ou à Wall Street, dans la victoire du républicain.

### Onde de choc géopolitique

Lors de la réunion suivante, les 13 et 14 décembre, le séisme politique s'était produit, entraînant une onde de choc géopolitique sur toute la planète. En début de séance, Simon Potter, responsable du portefeuille de titres de la banque centrale, constatait que, depuis l'élection surprise de Donald Trump, les taux américains, Wall Street et le dollar avaient grimpé alors que les marchés émergents (monnaies…) avaient plongé. Les stratèges et économistes avaient pourtant prédit que la victoire du républicain aurait eu l'effet inverse en faisant plonger Wall Street, le dollar et les taux.

Au cours de cette même réunion, Brian Doyle, du département des affaires internationales, souligna déjà les risques des engagements pris par Trump durant sa campagne : *« Le président a de larges pouvoirs pour augmenter les droits de douane, et Trump a discuté de plusieurs mesures possibles, y compris renégocier ou se retirer de l'Alena* [accord de libre-échange entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique] *et déclarer la Chine comme un pays manipulant sa monnaie* [se livrant à des dévaluations compétitives du yuan au détriment des Etats-Unis]. » Les baisses d'impôts promises par Trump, à l'image de celles de George W. Bush en 2000, étaient susceptibles d'avoir un effet positif sur la croissance et le niveau des taux. La Fed allait devoir intégrer la politique fiscale décomplexée du républicain.

### Les Cubs champions, Dylan Nobel… l'Apocalypse

Dans ce climat d'incrédulité inquiète, James Bullard, le président de la Fed de Saint-Louis, parvint à détendre l'atmosphère de la réunion en déclarant que *« selon les saintes écritures, lorsque trois événements improbables se produisent à la chaîne – victoire des Chicago Cubs au championnat de baseball, élection de Donald Trump, prix Nobel à Bob Dylan – l'Apocalypse est proche »*.

Il fit part de son incapacité à dire, à ce stade, si l'arrivée au pouvoir du républicain allait entraîner une hausse durable et significative du potentiel de croissance de l'économie américaine. La guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine et la montée du protectionnisme étaient perçus comme des risques pour les entreprises américaines et l'emploi.

A l'issue de cette dernière réunion de l'année, la Fed a décidé de relever son taux directeur de 25 points de base un mois après l'élection de Donald Trump. Le locataire de la Maison-Blanche reprochera par la suite à la présidente de la Fed, la démocrate Janet Yellen, de mener une politique de taux trop élevés, préjudiciable à la croissance et à la popularité de l'administration républicaine. En 2016, il jugeait la Fed sous influence et l'accusait de maintenir des taux bas afin de favoriser les chances d'une réélection d'Hillary Clinton grâce à l'emploi et la croissance. S'il est réélu, Donald Trump risque de peu respecter l'indépendance de la banque centrale, comme en témoignent ses déclarations incendiaires à l'égard de l'institution. — ***N. A.-K.***

fusions // acquisitions // cessions // partenariats

ENTREPRISE COMMECRIALES ET INDUSTRIELLES

VOUS SOUHAITEZ PARAÎTRE DANS CETTE RUBRIQUE - SARAH MEDARD 01.87.39.74.94

APPEL D'OFFRE POUR UNE CESSION D'ENTREPRISE DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE
*Articles L.642-1 et suiv. du Code de Commerce*

| | |
|---|---|
| **Activités** | • Pressing – Blanchisserie – Teinturerie de détail |
| **Salariés** | • 1 salarié |
| **Chiffres d'affaires** | • 100k € au 31/03/2023 |
| **Localisation** | • MARSEILLE |
| **Locaux** | • Locataire (bail commercial conclu avec une SCI dont l'associé majoritaire est le dirigeant de la société en RJ – la cession des murs au repreneur est envisagée) |

L'accès aux informations (data-room électronique et/ou dossier de présentation) sera possible après la régularisation d'un engagement de confidentialité ainsi que la transmission d'une note de présentation et d'un KBIS

**DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES LE 13 SEPTEMBRE 2024 A 12H00**
**à déposer à l'étude de MARSEILLE**

Anasta Administrateurs Judiciaires

SELARL ANASTA
Maître Vincent GILLIBERT
11, rue Venture 13001 MARSEILLE
Merci de contacter : Benjamin SILVE
Mail : bsilve@anasta.fr / Tel : 04 91 13 09 50

AJILINK
ABITBOL & ROUSSELET
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

SCP ABITBOL-ROUSSELET
Maître Frédéric ABITBOL

SCP AJILINK AVAZERI-BONETTO
Maître Frédéric AVAZERI

Recherche
**REPRENEUR**
**FRANCE**

**EDITIONS 150 EUROS**

**Editeur de presse gratuite n°1 en France autour des sujets liés à la promotion et à la défense du pouvoir d'achat. Magazine hebdomadaire papier et digital avec 8,3 millions d'abonnés.**

**CA :** 2,3M€ d'avril à juin 2024
**Effectif :** 150 salariés au 30 juin 2024
**Siège :** Aix-en-Provence (13100)

Date limite de dépôt des offres :
**20 septembre 2024 à 17h00**

Tel : 04 91 54 06 87
Mail : proco.ab@ajilink.fr

JAssociés

Maître Maxime LEBRETON
31 Boulevard
Albert Einstein
Le Moulin des Roches
44323 NANTES

CONTACT
Gwénola FERRON
Tél : 02.40.12.12.37
nantes@ajassocies.fr
www.dataroom.aja.fr
Réf : 28149

SOCIETE BELLY RECHERCHE CANDIDATS A LA REPRISE EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE

**Chiffre d'affaires au 30/06/2023 :** 1 215 462 €
**Résultat net au 30/06/2023 :** 17 145 €
**EBE au 30/06/2023 :** 130 442 €
**Effectif :** 22 salariés
**Activité :** Vente à emporter et livraison à domicile de pizzas et autres produits alimentaires sous la franchise DOMINO'S PIZZA
**Localisation :** Rezé 44400
**Actifs à céder :** Droit au bail, clientèle, matériels d'exploitation, contrat de franchise, contrat de location, stocks
Date Redressement judiciaire : 10 avril 2024
**La date limite de dépôt des offres est fixée au :**
**13 septembre 2024 à 17h**

F.MICHEL - A.MIROITE - N.DESHAYES - S.PREVILLE - L.MIROITE - C.MASCHI - H.COUSTANS - M.LEBRETON
BLOIS-BOBIGNY-CAYENNE-CHARTRES-COLMAR-CRETEIL-EVREUX-EVRY-FORT DE FRANCE-GOSIER-LAVAL-LE MANS
LILLE-MARSEILLE-MELUN-MULHOUSE-NANTES-ORLEANS-PARIS-POITIERS-RENNES-ROUEN-TOURS-VERSAILLES

RETROUVEZ UNE SÉLECTION D'ANNONCES SUR :

reprise-entreprise.lesechos.fr

# euronext

**SÉANCE DU 22 - 08 - 2024**
CAC 40 : 7524,11 (-0,01 %) NEXT 20 : 10898,57 (0,86 %)
CAC LARGE 60 : 8098,5 (0,04 %)
CAC ALL-TRADABLE : 5576,4 (0,03 %)
**DATE DE PROROGATION : 27 AOÛT**

**A** : Indicateur acompte, solde ou total du dividende. **BPA** : Bénfice par action. **PER** : Price Earning Ratio. Les plus hauts et plus bas ajustés sont sur l'année civile. Les valeurs classées par ordre alphabétique sont regroupées en trois classes de capitalisation signalées par les lettres **A** pour les capitalisations supérieures à 1 milliard d'euros, **B** pour les capitalisations comprises entre 1 milliard d'euros et 150 millions d'euros et **C** pour les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros. ■ : Valeurs de l'indice CACNext20. ◆ : Valeurs de l'indice CACLarge60. ▲ : Valeurs de l'indice CACMid60. △ : Valeurs de l'indice CACSmall. Les bénéfices par action : source FacSet JCF Estimates.

## CAC 40

| VALEURS MNÉMO / INFO / OST<br>ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV | | OUV<br>VOL.<br>NB TITRES | CLOT<br>+ HAUT<br>+ BAS | % VEIL<br>% MOIS<br>% 52 S. | % AN<br>+ HAUT AN<br>+ BAS AN | BPA<br>PER<br>RDT |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **ACCOR** (AC) ◆<br><br>FR0000120404 05/06/24 1,18 | A | 35,8<br>420851<br>243.622.860 | 36,05<br>36,16<br>35,8 | + 0,7<br>- 3,48<br>+ 10,24 | + 4,19<br>43,74<br>31,73 | <br><br>3,27 |
| **AIR LIQUIDE** (AI) ◆<br><br>FR0000120073 20/05/24 3,2 | A | 165,56<br>340593<br>578.131.063 | 165<br>166,38<br>164,62 | - 0,34<br>- 0,12<br>+ 12,82 | + 3,05<br>179,473<br>150,618 | <br><br>1,94 |
| **AIRBUS GROUP** (AIR) ◆<br><br>NL0000235190 16/04/24 2,38 | A | 139,3<br>479863<br>792.283.683 | 138,88<br>139,96<br>138,62 | - 0,16<br>+ 4,77<br>+ 7,71 | - 0,64<br>172,78<br>126,66 | 3,4<br>40,91<br>2,02 |
| **ARCELORMITTAL** (MT) ◆<br><br>LU1598757687 16/05/24 0,2 | A | 20,8<br>1846993<br>852.809.772 | 20,63<br>20,94<br>20,63 | - 1,1<br>- 1,15<br>- 14,95 | - 19,65<br>26,95<br>18,435 | |
| **AXA** (CS) ◆<br><br>FR0000120628 30/04/24 1,98 | A | 33,43<br>1882359<br>2.200.619.258 | 33,59<br>33,77<br>33,43 | + 0,36<br>+ 4,28<br>+ 22,91 | + 13,9<br>35,19<br>29,04 | <br><br>5,9 |
| **BNP PARIBAS** (BNP) ◆<br><br>FR0000131104 21/05/24 4,6 | A | 61,16<br>1219696<br>1.130.810.671 | 61,08<br>61,54<br>60,89 | - 0,16<br>- 5,35<br>+ 4,32 | - 2,41<br>73,08<br>53,08 | <br><br>7,53 |
| **BOUYGUES** (EN) ◆<br><br>FR0000120503 30/04/24 1,9 | A | 31,67<br>284869<br>379.243.267 | 31,62<br>31,91<br>31,62 | - 0,1<br>- 3,63<br>+ 0,8 | - 7,33<br>38,26<br>29,82 | <br><br>6,01 |
| **CAP-GEMINI** (CAP) ◆<br><br>FR0000125338 29/05/24 3,4 | A | 182,6<br>121912<br>172.608.113 | 183,05<br>183,9<br>182,1 | + 0,16<br>- 6,2<br>+ 11,45 | - 3,02<br>227,4<br>170,15 | <br><br>1,86 |
| **CARREFOUR** (CA) ◆<br><br>FR0000120172 28/05/24 0,87 | A | 14,065<br>836193<br>677.969.188 | 14,135<br>14,195<br>14,045 | + 0,39<br>- 3,78<br>- 22,55 | - 14,67<br>16,92<br>13,14 | <br><br>6,16 |
| **CREDIT AGRICOLE** (ACA) ◆<br><br>FR0000045072 29/05/24 1,05 | A | 13,58<br>2028381<br>3.025.902.350 | 13,6<br>13,65<br>13,52 | + 0,15<br>- 2,58<br>+ 18,65 | + 5,82<br>15,925<br>12,118 | <br><br>7,72 |
| **DANONE** (BN) ◆<br><br>FR0000120644 03/05/24 2,1 | A | 60,22<br>750399<br>679.553.991 | 60,86<br>60,94<br>60,22 | + 0,9<br>+ 3,68<br>+ 15,64 | + 3,72<br>63,8<br>56,14 | <br><br>3,45 |
| **DASSAULT SYSTEMES** (DSY) ◆<br><br>FR0014003TT8 27/05/24 0,23 | A | 34,37<br>597181<br>1.338.435.363 | 34,4<br>34,64<br>34,34 | + 0,09<br>- 0,09<br>- 4,43 | - 22,23<br>48,875<br>32,25 | <br><br>0,67 |
| **EDENRED** (EDEN) ◆<br><br>FR0010908533 10/06/24 1,1 | A | 37,63<br>313072<br>249.588.059 | 37,99<br>38,27<br>37,63 | + 1,04<br>- 9,44<br>- 34,21 | - 29,83<br>58,76<br>34,7 | <br><br>2,9 |
| **ENGIE** (ENGI) ◆<br><br>FR0010208488 02/05/24 1,43 | A | 15,5<br>2591450<br>2.435.285.011 | 15,485<br>15,57<br>15,48 | + 0,03<br>+ 9,4<br>+ 5,37 | - 2,72<br>16,64<br>13,07 | 1,21<br>12,84<br>9,24 |
| **ESSILORLUXOTTICA** (EL) ◆<br><br>FR0000121667 06/05/24 3,95 | A | 212,9<br>253402<br>457.318.291 | 214<br>215,7<br>212,8 | + 0,56<br>+ 8,74<br>+ 21,21 | + 17,84<br>215,7<br>172,82 | <br><br>1,85 |
| **EUROFINS SCIENT.** (ERF) ◆<br><br>FR0014000MR3 03/07/19 2,45 | A | 51,8<br>195743<br>190.742.750 | 51,68<br>52,18<br>51,66 | - 0,23<br>+ 5,23<br>- 6,27 | - 12,38<br>62,1<br>39,47 | <br><br>0,97 |
| **HERMES INTL** (RMS) ◆<br><br>FR0000052292 02/05/24 21,5 | A | 2198<br>28651<br>105.569.412 | 2199<br>2218<br>2195 | + 0,18<br>+ 5,47<br>+ 16,65 | + 14,6<br>2436<br>1788,8 | <br><br>0,98 |
| **KERING** (KER) ◆<br><br>FR0000121485 02/05/24 9,5 | A | 260<br>317319<br>123.420.778 | 259,8<br>262,55<br>258,7 | + 0,46<br>-18,53<br>- 48,19 | - 34,89<br>438,6<br>246,7 | <br><br>3,66 |
| **L.V.M.H.** (MC) ◆<br><br>FR0000121014 23/04/24 7,5 | A | 680,9<br>201641<br>500.141.700 | 678<br>685,6<br>678 | - 0,12<br>- 2,04<br>- 14,2 | - 7,58<br>886,4<br>611,5 | <br><br>1,11 |
| **LEGRAND** (LR) ◆<br><br>FR0010307819 31/05/24 2,09 | A | 97,88<br>306487<br>262.245.733 | 97,96<br>98,56<br>97,78 | + 0,08<br>+ 3,18<br>+ 9,5 | + 4,1<br>104,9<br>88,44 | <br><br>2,13 |
| **L'ORÉAL** (OR) ◆<br><br>FR0000120321 26/04/24 6,6 | A | 391,65<br>226043<br>534.955.898 | 392,25<br>393,8<br>390,35 | + 0,45<br>- 4,18<br>- 1,02 | - 12,96<br>461,85<br>374 | <br><br>1,68 |
| **MICHELIN** (ML)<br><br>FR001400AJ45 22/05/24 1,35 | A | 35,32<br>738988<br>714.958.226 | 35,37<br>35,57<br>35,32 | + 0,2<br>+ 2,28<br>+ 23,46 | + 8,96<br>38,52<br>30,06 | <br><br>3,82 |
| **ORANGE** (ORA) ◆<br><br>FR0000133308 04/06/24 0,42 | A | 10,235<br>3211993<br>2.660.056.599 | 10,175<br>10,265<br>10,165 | - 0,25<br>+ 0,44<br>- 0,15 | - 1,25<br>11,37<br>9,192 | <br><br>4,13 |
| **PERNOD-RICARD** (RI) ◆<br><br>FR0000120693 17/07/24 2,35 | A | 124,8<br>377993<br>253.328.748 | 125,45<br>125,9<br>124,6 | + 0,52<br>- 1,49<br>- 34,39 | - 21,47<br>164,55<br>119,95 | <br><br>1,87 |
| **PUBLICIS GROUPE** (PUB) ◆<br><br>FR0000130577 01/07/24 3,4 | A | 95,04<br>245796<br>268.723.468 | 95,02<br>95,76<br>95 | - 0,02<br>- 4,16<br>+ 34,13 | + 13,12<br>108,4<br>83,16 | <br><br>3,36 |
| **RENAULT** (RNO) ◆<br><br>FR0000131906 22/05/24 1,85 | A | 43,32<br>444740<br>295.722.284 | 43,05<br>43,35<br>42,77 | + 0,02<br>-11,24<br>+ 13,72 | + 16,65<br>54,54<br>33,265 | <br><br>4,3 |
| **SAFRAN** (SAF) ◆<br><br>FR0000073272 28/05/24 2,2 | A | 196,75<br>234266<br>427.260.541 | 196,1<br>197,95<br>196,1 | - 0,23<br>- 2,39<br>+ 34,74 | + 22,98<br>218,9<br>156,68 | <br><br>1,12 |
| **SAINT-GOBAIN** (SGO) ◆<br><br>FR0000125007 10/06/24 2,1 | A | 76,7<br>522230<br>504.005.802 | 76,92<br>77,28<br>76,6 | + 0,21<br>- 2,06<br>+ 29,74 | + 15,39<br>82,76<br>61,27 | <br><br>2,73 |
| **SANOFI** (SAN) ◆<br><br>FR0000120578 13/05/24 3,76 | A | 98,78<br>762617<br>1.268.607.152 | 99,01<br>99,52<br>98,77 | + 0,09<br>+ 5,89<br>- 0,6 | + 10,31<br>99,52<br>84,93 | <br><br>3,8 |
| **SCHNEIDER ELECTRIC** (SU) ◆<br><br>FR0000121972 28/05/24 3,5 | A | 225,75<br>489746<br>575.627.026 | 225,85<br>227,7<br>225,75 | + 0,09<br>- 0,33<br>+ 44,79 | + 24,24<br>239<br>171,1 | <br><br>1,55 |
| **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** (GLE) ◆<br><br>FR0000130809 27/05/24 0,9 | A | 21,26<br>1505621<br>812.035.548 | 21,25<br>21,43<br>21,19 | + 0,19<br>-11,27<br>- 16,99 | - 11,55<br>27,95<br>19,37 | <br><br>4,24 |
| **STELLANTIS NV** (STLAP)<br><br>NL00150001Q9 22/04/24 1,32 | A | 14,9<br>1180132<br>3.023.129.879 | 14,746<br>14,942<br>14,718 | - 0,94<br>-21,59<br>- 11,73 | - 30,26<br>27,345<br>13,694 | <br><br>10,51 |
| **STMICROELETRONICS** (STMPA) ◆<br><br>NL0000226223 24/06/24 0,08 | A | 28,185<br>1136628<br>911.281.920 | 27,915<br>28,32<br>27,915 | - 0,68<br>-26,2<br>- 35,98 | - 38,3<br>45,815<br>25,9 | 0,23<br>122,84<br>0,32 |
| **TELEPERFORMANCE** (RCF) ◆<br><br>FR0000051807 28/05/24 3,85 | A | 102,9<br>82964<br>60.738.823 | 104,8<br>104,8<br>102,9 | + 1,85<br>- 1,18<br>- 8,99 | - 20,64<br>153,8<br>80,76 | <br><br>3,67 |
| **THALES** (HO) ◆<br><br>FR0000121329 21/05/24 2,6 | A | 148,25<br>151971<br>210.210.140 | 148,3<br>148,9<br>147,6 | + 0,07<br>- 3,98<br>+ 13,12 | + 10,71<br>174,5<br>131,45 | <br><br>1,75 |
| **TOTALENERGIES** (TTE) ◆<br><br>FR0000120271 19/06/24 0,79 | A | 61,51<br>2050324<br>2.397.679.661 | 61,62<br>61,99<br>61,48 | - 0,82<br>- 2,41<br>+ 6,28 | + 0,03<br>70,11<br>57,45 | <br><br>1,28 |
| **UNIBAIL-R/WFD** (URW)<br><br>FR0013326246 14/05/24 2,5 | A | 71,14<br>279975<br>139.364.104 | 71<br>71,74<br>70,6 | + 0,62<br>- 2,53<br>+ 51,22 | + 6,1<br>82,16<br>63,96 | <br><br>3,52 |
| **VEOLIA ENV.** (VIE) ◆<br><br>FR0000124141 08/05/24 1,25 | A | 29<br>863885<br>726.148.514 | 29<br>29,3<br>28,96 | - 0,31<br>+ 0,38<br>+ 3,76 | + 1,54<br>31,6<br>26,47 | <br><br>4,31 |
| **VINCI** (DG) ◆<br><br>FR0000125486 23/04/24 3,45 | A | 105,55<br>463079<br>588.519.218 | 105,9<br>106,7<br>105,55 | + 0,28<br>- 1,07<br>+ 4,44 | - 6,86<br>120,62<br>97,44 | <br><br>3,26 |
| **VIVENDI** (VIV) ◆<br><br>FR0000127771 30/04/24 0,25 | A | 9,79<br>1277077<br>1.029.918.125 | 9,804<br>9,832<br>9,76 | + 0,53<br>- 9,18<br>+ 19,27 | + 1,32<br>11,17<br>9,026 | <br><br>2,55 |

## SRD VALEURS FRANÇAISES

| VALEURS MNÉMO / INFO / OST<br>ISIN / DATE DÉTACH. COUPON / DIV | | OUV<br>VOL.<br>NB TITRES | CLOT<br>+ HAUT<br>+ BAS | % VEIL<br>% MOIS<br>% 52 S. | % AN<br>+ HAUT AN<br>+ BAS AN | BPA<br>PER<br>RDT |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **AB SCIENCE** (AB) △<br><br>FR0010557264 | B | 0,98<br>13042<br>52.375.019 | 0,976<br>0,98<br>0,97 | <br>- 8,1<br>- 66,92 | - 72,55<br>4,465<br>0,88 | |
| **ABC ARBITRAGE** (ABCA) △<br><br>FR0004040608 23/04/24 0,1 | B | 4,16<br>40116<br>59.608.879 | 4,165<br>4,2<br>4,125 | <br>+ 4,26<br>- 30,81 | - 13,32<br>4,87<br>3,58 | |
| **ABIVAX** (ABVX) △<br><br>FR0012333284 | B | 10,5<br>13776<br>63.276.925 | 10,48<br>10,74<br>10,48 | + 0,77<br>- 9,03<br>- 38,64 | + 6,72<br>15,42<br>9,35 | |
| **ABIONYX PHARMA SA** (ABNX) △<br><br>FR0012616852 | B | 1,25<br>18096<br>34.931.012 | 1,28<br>1,288<br>1,25 | + 0,16<br>+ 2,4<br>+ 5,79 | - 0,62<br>1,482<br>0,91 | |
| **ADOCIA** (ADOC) △<br><br>FR0011184241 | B | 5,67<br>47555<br>15.043.513 | 5,5<br>5,7<br>5,47 | - 2,83<br>- 9,09<br>- 49,07 | - 52,34<br>12,4<br>5,11 | |
| **AÉROPORTS DE PARIS** (ADP) ◆<br><br>FR0010340141 10/06/24 3,82 | A | 115,7<br>27069<br>98.960.602 | 115,9<br>116,9<br>115,5 | + 0,17<br>- 3,26<br>- 2,28 | - 1,11<br>133,2<br>109,6 | <br><br>3,3 |
| **AIR FRANCE-KLM** (AF) ■<br><br>FR001400J770 | A | 7,58<br>778334<br>262.769.869 | 7,516<br>7,66<br>7,49 | - 0,79<br>- 6,8<br>- 47,29 | - 44,7<br>13,828<br>7,412 | |
| **AKWEL** (AKW) △<br><br>FR0000053027 03/06/24 0,3 | B | 10,4<br>1651<br>26.741.040 | 10,26<br>10,44<br>10,26 | <br>- 5,7<br>- 35,06 | - 36,51<br>17,44<br>9,83 | <br><br>2,92 |
| **AYVENS** (AYV) ▲<br><br>FR0013258662 31/05/24 0,47 | A | 6,325<br>330717<br>816.960.428 | 6,32<br>6,355<br>6,27 | - 0,16<br>+ 2,43<br>- 31,15 | - 1,94<br>7,51<br>5,11 | <br><br>7,44 |
| **ALPES (CIE DES )** (CDA) △<br><br>FR0000053324 20/03/24 0,91 | B | 13,52<br>21390<br>50.622.242 | 13,44<br>13,54<br>13,34 | - 0,74<br>- 3,72<br>+ 4,67 | - 4,82<br>16,28<br>12,32 | <br><br>5,95 |
| **ALTAREA** (ALTA) ▲<br><br>FR0000033219 11/06/24 8 | A | 100,6<br>3064<br>21.893.754 | 103<br>103<br>100,6 | + 2,39<br>+ 5,53<br>+ 21,61 | + 28,75<br>111,8<br>66,8 | |
| **ALSTOM** (ALO) ■◆<br><br>FR0010220475 17/07/23 0,25 | A | 17,82<br>617613<br>461.509.585 | 17,99<br>18,185<br>17,82 | + 0,9<br>- 1,15<br>- 29,17 | + 47,7<br>19,88<br>10,66 | |
| **ALTAREIT** (AREIT)<br><br>FR0000039216 | B | 450<br>1<br>1.750.487 | 450<br>450<br>450 | <br><br>- 15,89 | <br>480<br>440 | |
| **ALTEN** (ATE) ▲<br><br>FR0000071946 24/06/24 1,5 | A | 100,1<br>17396<br>35.209.501 | 99,25<br>100,3<br>99,05 | - 0,75<br>- 4,93<br>- 22,03 | - 26,26<br>146,9<br>92,15 | <br><br>1,51 |
| **AMUNDI** (AMUN) ▲<br>**EX-DS 15/03/17**<br>FR0004125920 03/06/24 4,1 | A | 66,15<br>76973<br>204.647.634 | 66,5<br>66,9<br>65,95 | + 0,68<br>- 1,48<br>+ 25,95 | + 7,95<br>72,35<br>58,75 | <br><br>6,17 |
| **ANTIN INFRA PARTNERS** (ANTIN) ▲<br><br>FR0014005AL0 17/06/24 0,39 | A | 12,14<br>10452<br>179.193.288 | 12,16<br>12,26<br>12,14 | <br>- 5,44<br>- 10,46 | - 11,76<br>17,28<br>10,1 | <br><br>3,21 |
| **ARAMIS** (ARAMI)<br><br>FR0014003U94 | A | 5,36<br>29203<br>82.856.671 | 5,22<br>5,38<br>5,18 | - 2,97<br>+13,48<br>+ 29,53 | + 20<br>5,53<br>3,3 | |
| **ARGAN** (ARG)<br><br>FR0010481960 27/03/24 3,15 | A | 75,4<br>5917<br>25.402.673 | 76,1<br>76,6<br>75,4 | + 0,53<br>- 4,52<br>+ 6,73 | - 10,68<br>86,1<br>70,7 | |
| **ARKEMA** (AKE) ■◆<br><br>FR0010313833 17/05/24 3,5 | A | 80,65<br>62452<br>75.043.514 | 80,75<br>81,05<br>80 | + 0,44<br>- 3,93<br>- 15,16 | - 21,6<br>104,4<br>76,7 | <br><br>4,33 |
| **ARTMARKET.COM** (PRC) △<br><br>FR0000074783 | C | 4,54<br>5467<br>6.651.515 | 4,48<br>4,62<br>4,41 | - 3,24<br>- 6,08<br>- 33,83 | - 11,64<br>6,15<br>4,11 | |
| **ASSYSTEM** (ASY)<br>**OPA 24/11/17**<br>FR0000074148 10/07/24 5,5 | B | 51,5<br>11038<br>15.668.216 | 53<br>53,9<br>51,5 | + 3,31<br>+ 4,54<br>+ 16,48 | + 7,07<br>61,2<br>44,45 | <br><br>10,38 |
| **ATOS SE** (ATO)<br><br>FR0000051732 14/05/21 0,9 | A | 0,851<br>664062<br>112.136.778 | 0,83<br>0,869<br>0,83 | - 2,74<br>-24,13<br>- 88,03 | - 88,23<br>7,83<br>0,637 | |
| **AUBAY** (AUB) △<br><br>FR0000063737 17/05/24 0,7 | C | 35,85<br>1443<br>13.064.446 | 35,8<br>36,2<br>35,8 | - 0,14<br>- 3,89<br>- 14,56 | - 14,05<br>47,35<br>33,9 | <br><br>1,96 |
| **AVENIR TELECOM** (AVT)<br><br>FR001400CFI7 | C | 0,09<br>44357<br> | 0,093<br>0,093<br>0,09 | + 1,41<br>-11,14<br>- 48,74 | - 18,59<br>0,198<br>0,074 | |
| **AXWAY SOFTWARE** (AXW) △<br><br>FR0011040500 05/06/23 0,4 | B | 22,8<br>3478<br>21.633.597 | 22,7<br>22,8<br>22,4 | + 0,44<br>-17,45<br>- 5,02 | - 14,02<br>30,9<br>20 | |
| **BAINS MER MONACO** (BAIN)<br><br>MC0000031187 10/10/23 1,2 | B | 102<br>213<br>24.516.661 | 100,5<br>102<br>100,5 | <br>- 2,43<br>- 9,05 | - 1,47<br>111<br>93,4 | <br><br>1,19 |
| **BALYO** (BALYO) △<br><br>FR0013258399 | C | 0,597<br>476<br>34.356.767 | 0,597<br>0,597<br>0,59 | + 1,19<br>+14,81<br>- 28,84 | - 27,99<br>0,839<br>0,441 | |
| **BASTIDE LE CONFORT** (BLC) △<br><br>FR0000035370 07/01/22 0,27 | C | 21,4<br>1349<br>7.358.328 | 21,5<br>21,6<br>21,35 | + 0,7<br>+ 3,86<br>- 23,62 | - 19,78<br>28<br>13,8 | |
| **BELIEVE** (BLV) ▲<br><br>FR0014003FE9 | A | 14,68<br>2185<br>100.708.785 | 15,1<br>15,14<br>14,68 | + 0,53<br>+ 0,67<br>+ 65,93 | + 43,81<br>16,92<br>8,79 | |
| **BÉNÉTEAU** (BEN) ▲<br><br>FR0000035164 12/06/24 0,73 | B | 9,42<br>69833<br>82.789.840 | 9,3<br>9,45<br>9,28 | - 1,27<br>-10,06<br>- 30,91 | - 25,48<br>14,38<br>7,95 | <br><br>7,85 |
| **BIC** (BB) ▲<br><br>FR0000120966 10/06/24 2,85 | A | 59,6<br>15478<br>42.270.689 | 60<br>60,2<br>59,6 | + 0,5<br>+ 3,09<br>+ 5,26 | - 4,53<br>71,5<br>50,6 | <br><br>4,75 |
| **BIGBEN INT.** (BIG) △<br><br>FR0000074072 27/07/22 0,3 | C | 2,195<br>17178<br>18.538.970 | 2,17<br>2,2<br>2,17 | - 1,14<br>-11,43<br>- 49,65 | - 37,28<br>3,88<br>2,09 | |
| **BIOMÉRIEUX** (BIM) ▲<br><br>FR0013280286 07/06/24 0,85 | A | 101,3<br>131095<br>118.361.220 | 103,9<br>104,7<br>100,8 | + 5,59<br>+10,41<br>+ 9,09 | + 3,28<br>108,9<br>88,25 | <br><br>0,82 |
| **BOIRON** (BOI) △<br><br>FR0000061129 03/06/24 1,35 | A | 32,5<br>349<br>17.545.408 | 31,85<br>32,5<br>31,85 | - 2<br>+ 1,11<br>- 38,63 | - 20,81<br>42,8<br>29,3 | <br><br>4,24 |
| **BOLLORÉ** (BOL) ▲<br><br>FR0000039299 25/06/24 0,05 | A | 5,825<br>388922<br>2.852.174.816 | 5,785<br>5,84<br>5,785 | - 0,52<br>- 2,77<br>+ 7,43 | + 2,3<br>6,425<br>5,28 | <br><br>0,86 |
| **BONDUELLE** (BON) △<br><br>FR0000063935 02/01/24 0,25 | B | 6,94<br>13011<br>32.630.114 | 6,82<br>7<br>6,82 | - 1,02<br>+ 8,6<br>- 36,97 | - 37,66<br>10,94<br>6 | <br><br>3,67 |
| **BUREAU VERITAS** (BVI) ■◆<br><br>FR0006174348 02/07/24 0,83 | A | 29,1<br>577051<br>453.871.520 | 29,34<br>29,36<br>29,1 | + 0,76<br>+11,98<br>+ 20,64 | + 28,29<br>29,36<br>22,52 | <br><br>2,83 |
| **CARMILA** (CARM) △<br><br>FR0010828137 29/04/24 1,2 | C | 16,7<br>32728<br>142.441.073 | 16,9<br>17<br>16,7 | + 1,08<br>+ 1,2<br>+ 17,69 | + 8,47<br>18<br>14,72 | |
| **CASINO GUICHARD** (CO)<br><br>FR001400OKR3 | A | 3,52<br>86935<br>395.740.444 | 3,581<br>3,663<br>3,52 | + 2,31<br>- 6,13<br>- 98,86 | - 95,43<br>80<br>2,71 | |
| **CATANA GROUP** (CATG) △<br><br>FR0010193052 05/03/24 0,15 | C | 5,27<br>23220<br>30.706.178 | 5,29<br>5,32<br>5,19 | + 1,73<br>+ 5,8<br>- 27,34 | - 7,52<br>5,92<br>4,085 | <br><br>2,84 |
| **CEGEDIM** (CGM)<br><br>FR0000053506 29/06/22 0,5 | B | 12,65<br>479<br>14.097.155 | 12,75<br>12,75<br>12,65 | + 0,79<br>- 1,92<br>- 37,96 | - 28,61<br>18,8<br>11,3 | |
| **CHARGEURS** (CRI) △<br><br>FR0000130692 02/05/23 0,54 | C | 11,8<br>3636<br>24.862.314 | 11,84<br>11,9<br>11,7 | - 0,5<br>+17<br>+ 11,91 | + 1,37<br>13,3<br>9,14 | |
| **CHRISTIAN DIOR** (CDI)<br>**EX D OP 08/06/17**<br>FR0000130403 23/04/24 7,5 | A | 631<br>2070<br>180.507.516 | 626<br>633<br>626 | - 0,32<br>- 3,4<br>- 15,97 | - 11,52<br>832,5<br>569 | <br><br>1,2 |
| **CLARANOVA SE** (CLA) △<br><br>FR0013426004 | B | 1,49<br>44871<br>57.206.910 | 1,496<br>1,5<br>1,486 | + 0,81<br>-16,33<br>- 15,48 | - 29,6<br>3,05<br>1,37 | |
| **CLARIANE** (CLARI) ▲<br><br>FR0010386334 21/06/23 0,25 | A | 1,799<br>852397<br>355.980.761 | 1,812<br>1,815<br>1,738 | + 2,66<br>- 1,09<br>- 69,08 | - 24,63<br>5,45<br>1,321 | |
| **COFACE** (COFA) ▲<br><br>FR0010667147 22/05/24 1,3 | A | 14,37<br>75153<br>150.179.792 | 14,35<br>14,41<br>14,28 | - 0,28<br>+ 2,5<br>+ 11,5 | + 21,2<br>15,95<br>11,53 | <br><br>9,06 |
| **COVIVIO** (COV) ▲<br><br>FR0000064578 19/04/24 3,3 | A | 49,4<br>67984<br>111.623.468 | 49,86<br>50,4<br>49,4 | + 0,97<br>+ 7,69<br>+ 22,15 | + 2,42<br>51,05<br>39,54 | |
| **DASSAULT AV.** (AM)<br><br>FR0014004L86 20/05/24 3,37 | A | 190,2<br>15258<br>78.595.561 | 189<br>190,7<br>189 | - 0,89<br>+15,38<br>+ 8,43 | + 5,47<br>212,4<br>160,9 | <br><br>1,78 |
| **DASSAULT SYSTEMES** (DSY) ◆<br><br>FR0014003TT8 27/05/24 0,23 | A | 34,37<br>597181<br>1.338.435.363 | 34,4<br>34,64<br>34,34 | + 0,09<br>- 0,09<br>- 4,43 | - 22,23<br>48,875<br>32,25 | <br><br>0,67 |
| **DBV TECHNOLOGIES** (DBV) △<br><br>FR0010417345 | B | 0,837<br>14144<br>96.498.927 | 0,832<br>0,838<br>0,832 | - 0,48<br>- 7,04<br>- 71,19 | - 55<br>1,896<br>0,764 | |
| **DEEZER SA** (DEEZR)<br><br>FR001400AYG6 | 2 | 1,82<br>648<br>117.054.347 | 1,81<br>1,82<br>1,8 | <br>- 1,63<br>- 13,19 | - 14,82<br>2,4<br>1,64 | |
| **DERICHEBOURG** (DBG) △<br><br>FR0000053381 14/02/24 0,16 | B | 4,896<br>125517<br>159.397.489 | 4,954<br>4,976<br>4,896 | + 1,27<br>+ 2,78<br>- 3,9 | - 2,48<br>5,295<br>3,858 | <br><br>3,23 |
| **DMS** (DGM) △<br><br>FR0012202497 | C | 0,924<br>1075<br>16.120.556 | 0,944<br>0,944<br>0,924 | - 0,63<br>- 4,45<br>- 30,07 | - 16,83<br>1,37<br>0,884 | |
| **EDENRED** (EDEN) ◆<br><br>FR0010908533 10/06/24 1,1 | A | 37,63<br>313072<br>249.588.059 | 37,99<br>38,27<br>37,63 | + 1,04<br>- 9,44<br>- 34,21 | - 29,83<br>58,76<br>34,7 | <br><br>2,9 |
| **EIFFAGE** (FGR) ■◆<br><br>FR0000130452 20/05/24 4,1 | A | 91,86<br>143080<br>98.000.000 | 92,52<br>93,16<br>91,86 | + 0,65<br>- 0,69<br>+ 2,3 | - 4,64<br>107,75<br>84,56 | <br><br>4,43 |
| **EKINOPS** (EKI) △<br><br>FR0011466069 | B | 3,455<br>10620<br>26.994.049 | 3,485<br>3,51<br>3,45 | + 0,87<br>+14,26<br>- 51,86 | - 40,53<br>5,94<br>2,82 | |
| **ELIOR** (ELIOR) ▲<br><br>FR0011950732 07/04/20 0,29 | B | 3,226<br>157761<br>253.611.809 | 3,208<br>3,288<br>3,208 | - 0,5<br>+ 2,82<br>+ 52,18 | + 9,41<br>3,98<br>2,136 | |
| **ELIS** (ELIS) ▲<br><br>FR0012435121 27/05/24 0,43 | A | 21,58<br>208142<br>235.567.817 | 21,52<br>21,76<br>21,5 | - 0,46<br>+ 4,57<br>+ 22,69 | + 13,92<br>23,58<br>18,08 | <br><br>2 |
| **EMEIS** (EMEIS) ▲<br><br>FR001400NLM4 | A | 8,8<br>277441<br>160.723.308 | 8,7<br>8,928<br>8,45 | - 0,23<br>-33,16<br>- 92,47 | - 48,17<br>17,979<br>8,45 | |
| **ERAMET** (ERA) ▲<br><br>FR0000131757 04/06/24 1,5 | B | 73,6<br>66934<br>28.755.047 | 71,45<br>73,95<br>71,15 | - 3,12<br>-25,03<br>- 5,36 | - 0,07<br>114,5<br>58,5 | <br><br>2,1 |
| **ESSO** (ES) △<br><br>FR0000120669 08/07/24 15 | C | 133<br>8770<br>12.854.578 | 128,8<br>133,6<br>128,8 | - 3,59<br>-24,68<br>+143,94 | +134,82<br>205<br>48,98 | <br><br>11,65 |
| **EURAZEO** (RF) ▲<br><br>FR0000121121 14/05/24 2,42 | A | 70,9<br>82124<br>76.081.874 | 71,2<br>71,85<br>70,7 | + 0,57<br>- 8,07<br>+ 35,62 | - 0,9<br>86,75<br>63,95 | <br><br>3,4 |
| **EUTELSAT COM.** (ETL) ▲<br><br>FR0010221234 17/11/22 0,93 | A | 4,426<br>58056<br>475.178.378 | 4,414<br>4,464<br>4,408 | - 0,32<br>- 4,42<br>- 18,71 | + 3,86<br>4,96<br>3,382 | |
| **EXAIL TECHNOLOGIES** (EXA) △<br><br>FR0000062671 23/06/21 0,32 | B | 17,94<br>6078<br>17.424.747 | 17,78<br>18,16<br>17,74 | - 0,11<br>+ 0,57<br>- 8,54 | - 7,88<br>24,6<br>15,7 | |
| **EXCLUSIVE NETWORKS** (EXN)<br><br>FR0014005DA7 05/07/22 0,2 | A | 23,05<br>43260<br>91.670.286 | 23,05<br>23,05<br>23 | + 0,44<br>- 0,43<br>+ 27,07 | + 18,69<br>23,7<br>16,9 | |
| **EXOSENS PROM** (EXENS)<br><br>FR001400Q9V2 | A | 19,4<br>10060<br>50.782.552 | 19,368<br>19,5<br>19,286 | - 0,37<br>-10,29<br>- 3,16 | - 3,16<br>24,945<br>18,86 | |
| **FDJ** (FDJ) ▲<br><br>FR0013451333 03/05/24 1,78 | A | 36,32<br>84947<br>185.270.000 | 36,36<br>36,46<br>36,16 | + 0,11<br>+ 9,19<br>+ 12,15 | + 10,72<br>39,46<br>30,7 | <br><br>4,9 |
| **PHAXIAM TX** (PHXM)<br><br>FR0011471135 | C | 1,82<br>4371<br>60.751.054 | 1,78<br>1,82<br>1,78 | - 1,33<br>- 8,9<br>- 63,19 | - 61,3<br>4,7<br>1,78 | |
| **FNAC DARTY** (FNAC) ▲<br><br>FR0011476928 03/07/24 0,45 | A | 28,95<br>7762<br>27.778.578 | 28,85<br>28,95<br>28,65 | + 0,17<br>- 4,94<br>- 2,07 | + 4,91<br>35,95<br>23,1 | <br><br>1,56 |
| **FONCIÈRE LYONNAISE** (FLY)<br><br>FR0000033409 18/04/24 2,4 | A | 64,2<br>11<br>42.950.800 | 64,6<br>64,6<br>64,2 | + 0,31<br>+ 1,57<br>- 4,72 | - 3,58<br>72<br>62 | |
| **FORVIA** (FRVIA) ■◆<br><br>FR0000121147 04/06/24 0,5 | A | 9,486<br>533868<br>197.089.340 | 9,438<br>9,61<br>9,4 | - 0,38<br>-11,92<br>- 52,69 | - 53,78<br>21,17<br>8,72 | <br><br>5,3 |
| **GECINA** (GFC) ■◆<br><br>FR0010040865 02/07/24 2,65 | A | 96<br>100274<br>76.670.861 | 97,45<br>97,45<br>96 | + 1,56<br>+ 9,99<br>+ 4,78 | - 11,49<br>111,1<br>85,15 | |
| **GENFIT** (GNFT) ▲<br><br>FR0004163111 | B | 4<br>131993<br>49.939.043 | 3,89<br>4,025<br>3,85 | - 3,23<br>- 4,77<br>+ 22,91 | + 9,89<br>5,79<br>3,025 | |
| **GENSIGHT** (SIGHT) △<br><br>FR0013183985 | B | 0,365<br>319207<br>103.800.959 | 0,364<br>0,379<br>0,347 | - 0,41<br>+17,42<br>- 17,93 | - 20,87<br>0,598<br>0,282 | |
| **GERARD PERRIER** (PERR)<br><br>FR0000061459 10/06/24 2,3 | B | 92<br>12<br>3.973.148 | 92,2<br>92,4<br>92 | + 0,22<br>- 3,56<br>- 15,02 | - 7,62<br>102<br>87,2 | <br><br>2,5 |
| **GETLINK** (GET) ■◆<br><br>FR0010533075 30/05/24 0,55 | A | 15,91<br>404953<br>550.000.000 | 15,95<br>16,045<br>15,895 | + 0,09<br>- 2,57<br>+ 6,48 | - 3,71<br>16,89<br>14,915 | <br><br>3,45 |

## SRD Suite VALEURS FRANÇAISES

| VALEURS MNÉMO / INFO / OST<br>ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV | | OUV<br>VOL.<br>NB TITRES | CLOT<br>+ HAUT<br>+ BAS | % VEIL<br>% MOIS<br>% 52 S. | % AN<br>+ HAUT AN<br>+ BAS AN | BPA<br>PER<br>RDT |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **GL EVENTS** (GLO) △<br><br>FR0000066672 02/07/24 0,7 | B | 16,8<br>20771<br>29.982.787 | 16,72<br>16,9<br>16,62 | - 1,3<br>- 5,54<br>- 6,28 | - 14,78<br>23,55<br>16,2 | <br><br>4,19 |
| **GRAINES VOLTZ** (GRVO)<br><br>FR0000065971 29/03/22 2 | C | 23<br>60<br>1.480.265 | 22,7<br>23<br>22,7 | - 4,62<br>- 1,73<br>- 38,98 | - 22,26<br>30,6<br>21,8 | |
| **GROUPE CRIT** (CEN) △<br><br>FR0000036675 03/07/24 1 | B | 61,6<br>185<br>11.250.000 | 62,2<br>62,2<br>61,6 | + 0,97<br>- 5,76<br>- 15,49 | - 20,87<br>79,6<br>59,8 | <br><br>1,61 |
| **GTT** (GTT) ■▲<br><br>FR0011726835 18/06/24 2,51 | A | 135,7<br>59414<br>37.078.357 | 135,8<br>135,8<br>134,3 | + 0,15<br>+ 2,8<br>+ 17,88 | + 13,26<br>151,1<br>117,3 | <br><br>1,85 |
| **GUERBET** (GBT) △<br><br>FR0000032526 01/07/24 0,5 | B | 34,05<br>6633<br>12.641.115 | 34,5<br>34,95<br>34,05 | + 0,88<br>- 8,37<br>+ 59,35 | + 76,92<br>40,25<br>17,02 | <br><br>1,45 |
| **GUILLEMOT** (GUI) △<br><br>FR0000066722 07/06/23 0,25 | C | 5,56<br>3976<br>15.087.480 | 5,58<br>5,64<br>5,56 | - 0,36<br>-11,15<br>- 20,29 | - 17,82<br>7,48<br>4,405 | |
| **ICADE** (ICAD) ▲<br><br>FR0000035081 02/07/24 2,42 | A | 19,56<br>103605<br>76.234.545 | 20,24<br>20,3<br>19,56 | + 1,66<br>- 7,07<br>- 36,87 | - 43,05<br>35,9<br>19,36 | |
| **ID LOGISTIC** (IDL)<br><br>FR0010929125 | A | 465<br>3321<br>6.173.328 | 456,5<br>466<br>455 | - 1,83<br>+10,13<br>+ 89,42 | + 49,18<br>466<br>298 | |
| **IMERYS** (NK) ▲<br><br>FR0000120859 21/05/24 1,35 | A | 30,3<br>45377<br>84.940.955 | 30,56<br>30,78<br>30,3 | + 0,86<br>- 9,64<br>+ 0,53 | + 7,3<br>38,5<br>24,96 | <br><br>4,42 |
| **INFOTEL** (INF) △<br><br>FR0000071797 29/05/24 2 | C | 38,7<br>1884<br>6.934.791 | 39<br>39,1<br>38,5 | + 1,04<br>- 1,52<br>- 26,42 | - 26,42<br>53,6<br>33,7 | <br><br>5,13 |
| **INNATE PHARMA** (IPH) △<br><br>FR0010331421 | B | 2,06<br>17134<br>80.967.407 | 2,085<br>2,085<br>2,045 | + 1,21<br>- 2,57<br>- 21,17 | - 20,42<br>2,8<br>1,862 | |
| **INTERPARFUMS** (ITP) ▲<br><br>FR0004024222 26/04/24 1,15 | A | 43,95<br>14316<br>83.035.884 | 44,1<br>44,3<br>43,75 | + 0,34<br>+13,22<br>- 19,42 | - 3,75<br>50,182<br>37,7 | <br><br>2,61 |
| **INVENTIVA** (IVA) △<br><br>FR0013233012 | B | 2,29<br>6947<br>52.477.188 | 2,27<br>2,295<br>2,27 | - 1,52<br>- 8,65<br>- 34,39 | - 44,57<br>4,44<br>2,04 | |
| **IPSEN** (IPN) ▲<br><br>FR0010259150 30/05/24 1,2 | A | 107,6<br>52616<br>83.814.526 | 107,3<br>107,8<br>106,7 | <br>- 2,9<br>- 8,13 | - 0,56<br>126,7<br>99,7 | <br><br>1,12 |
| **IPSOS** (IPS) ▲<br><br>FR0000073298 01/07/24 1,65 | A | 55,35<br>40038<br>43.203.225 | 55,4<br>55,85<br>55,25 | + 0,27<br>-11<br>+ 23,94 | - 2,38<br>68,2<br>53,85 | <br><br>2,98 |
| **JACQUET METALS** (JCQ) △<br><br>FR0000033904 03/07/24 0,2 | B | 15,36<br>20152<br>22.016.467 | 15,52<br>15,62<br>15,36 | + 1,31<br>+ 3,88<br>- 16,11 | - 20,82<br>20<br>14,5 | <br><br>1,29 |
| **JCDECAUX** (DEC) ▲<br><br>FR0000077919 21/05/19 0,58 | A | 18,76<br>98315<br>213.161.658 | 18,62<br>18,92<br>18,62 | - 0,85<br>- 9,26<br>+ 14,09 | + 2,31<br>22,36<br>16,65 | |
| **KAUFMAN & BROAD** (KOF) △<br><br>FR0004007813 09/05/24 2,4 | B | 30,95<br>4317<br>19.862.022 | 30,9<br>31,2<br>30,9 | - 0,16<br>- 2,06<br>+ 22,86 | + 2,66<br>34,4<br>25,45 | <br><br>7,77 |
| **KLEPIERRE** (LI) ■◆<br><br>FR0000121964 09/07/24 0,9 | A | 26,78<br>539901<br>286.861.172 | 26,84<br>26,98<br>26,76 | + 0,52<br>+ 6,59<br>+ 14,26 | + 8,75<br>27,62<br>22,69 | |
| **LAGARDÈRE** (MMB) ▲<br><br>FR0000130213 26/04/24 0,65 | A | 22,2<br>4886<br>141.133.286 | 22,1<br>22,45<br>22,05 | - 0,45<br>- 1,78<br>+ 1,84 | + 20,24<br>23<br>17,8 | <br><br>2,94 |
| **LDC** (LOUP)<br><br>FR0013204336 28/08/23 2,7 | A | 142,5<br>384<br>17.635.433 | 141<br>142,5<br>141 | - 1,05<br>- 4,08<br>+ 9,3 | + 0,71<br>159<br>125 | <br><br>1,92 |
| **LNA SANTÉ** (LNA) △<br><br>FR0004170017 08/07/24 0,6 | B | 25,1<br>1229<br>10.709.416 | 25,55<br>25,7<br>25,1 | + 2<br>- 6,24<br>- 17,45 | + 27,11<br>28,4<br>18,14 | <br><br>2,35 |
| **LECTRA** (LSS) △<br><br>FR0000065484 30/04/24 0,36 | B | 27,65<br>6411<br>37.832.965 | 27,3<br>27,65<br>27,3 | - 0,73<br>- 5,54<br>- 4,38 | - 12,64<br>35,2<br>24,3 | <br><br>1,32 |
| **LHYFE** (LHYFE)<br><br>FR0014009YQ1 | B | 3,85<br>2999<br>47.943.848 | 3,91<br>3,93<br>3,83 | + 1,56<br>- 1,14<br>- 32,35 | - 22,42<br>5,49<br>3,445 | |
| **LINEDATA SERVICES** (LIN) △<br><br>FR0004156297 08/07/24 1,75 | B | 71,2<br>140<br>4.960.807 | 70,6<br>71,2<br>70,4 | - 0,84<br><br>+ 30,74 | + 26,98<br>81,6<br>55,6 | <br><br>2,48 |
| **LISI** (FII) △<br><br>FR0000050353 30/04/24 0,31 | A | 27,6<br>2651<br>46.538.313 | 27,5<br>27,65<br>27,45 | - 0,36<br>+16,03<br>+ 25,57 | + 16,53<br>29,3<br>20,85 | <br><br>1,13 |
| **LUMIBIRD** (LBIRD) △<br><br>FR0000038242 | C | 10<br>3275<br>22.466.882 | 10,35<br>10,4<br>9,98 | + 3,5<br>- 5,48<br>- 32,62 | - 15,02<br>15,48<br>9,5 | |
| **M6-MÉTROPOLE TV** (MMT) ▲<br><br>FR0000053225 30/04/24 1,25 | A | 12,06<br>29628<br>126.414.248 | 12,08<br>12,16<br>12,06 | + 0,17<br>- 6,36<br>- 8,14 | - 6,65<br>14,96<br>11,48 | <br><br>10,35 |
| **MAISONS DU MONDE** (MDM) △<br><br>FR0013153541 03/07/24 0,06 | B | 3,64<br>20928<br>39.189.288 | 3,6<br>3,67<br>3,57 | - 1,1<br>- 6,49<br>- 57,62 | - 36,51<br>5,73<br>3,26 | <br><br>1,67 |
| **MANITOU** (MTU) △<br><br>FR0000038606 17/06/24 1,35 | B | 19<br>11258<br>39.668.399 | 18,88<br>19,08<br>18,88 | - 0,63<br>-19,14<br>- 20,67 | - 18,62<br>29<br>18,88 | <br><br>7,15 |
| **MAUREL ET PROM** (MAU) △<br><br>FR0000051070 03/07/24 0,3 | B | 5,37<br>172473<br>201.261.570 | 5,24<br>5,37<br>5,21 | - 2,78<br>-13,74<br>+ 12,21 | - 13,96<br>6,865<br>4,7 | <br><br>5,73 |
| **MEDINCELL** (MEDCL)<br><br>FR0004065605 | B | 18,68<br>70926<br>29.103.380 | 18,12<br>18,68<br>18,08 | - 2,05<br>+13,68<br>+174,13 | +151,67<br>18,74<br>6,91 | |
| **MERCIALYS** (MERY) ▲<br><br>FR0010241638 29/04/24 0,99 | B | 11,91<br>92621<br>93.886.501 | 11,8<br>11,93<br>11,8 | - 0,76<br>+ 8,06<br>+ 48,8 | + 18,65<br>11,96<br>9,775 | |
| **MERSEN** (MRN) ▲<br><br>FR0000039620 02/07/24 1,25 | B | 31,4<br>11240<br>24.418.312 | 30,95<br>31,45<br>30,95 | - 1,43<br>- 7,34<br>- 25,42 | - 12,07<br>40,25<br>29,1 | <br><br>4,04 |
| **METABOLIC EXPLORER** (METEX) △<br><br>FR0004177046 | C | /060524<br><br>50.919.133 | | <br><br>- 84,36 | - 68,71<br>0,578<br>0,05 | |
| **MONCEY (FIN.) NOM.** (FMONC)<br><br>FR0000076986 25/06/24 28 | B | <br><br>182.871 | | + 3,13<br>- 2,37<br>+ 7,84 | + 7,84<br>8650<br>6550 | <br><br>2800 |
| **NACON** (NACON)<br><br>FR0013482791 | B | 1,144<br>48979<br>105.321.937 | 1,164<br>1,176<br>1,13 | + 1,75<br>- 3,8<br>- 25,38 | - 30,22<br>1,838<br>1,05 | |
| **NANOBIOTIX** (NANO) △<br><br>FR0011341205 13/05/19 | B | 4,4<br>42515<br>47.133.328 | 4,34<br>4,484<br>4,282 | - 1,36<br>- 9,01<br>- 51,18 | - 34,64<br>7,93<br>3,816 | |
| **NEOEN** (NEOEN) ▲<br><br>FR0011675362 20/05/24 0,15 | A | 38,58<br>112616<br>152.848.774 | 38,62<br>38,68<br>38,58 | + 0,05<br>+ 0,57<br>+ 43,14 | + 27,54<br>38,68<br>21,8 | <br><br>0,39 |
| **NEURONES** (NRO)<br><br>FR0004050250 12/06/24 1,2 | B | 43,1<br>1387<br>24.278.716 | 43,65<br>43,65<br>43,05 | + 1,28<br>+ 1,63<br>+ 16,25 | - 0,23<br>48,15<br>39,45 | <br><br>2,75 |
| **NEXANS** (NEX) ▲<br><br>FR0000044448 21/05/24 2,3 | A | 120,3<br>117610<br>43.753.380 | 120,4<br>120,8<br>119,4 | + 0,08<br>+14,12<br>+ 58,63 | + 51,92<br>124,9<br>72,1 | <br><br>1,91 |
| **NEXITY** (NXI) ▲<br><br>FR0010112524 24/05/23 2,5 | A | 9,85<br>82187<br>56.129.724 | 10,03<br>10,05<br>9,815 | + 1,93<br>+ 4,53<br>- 27,37 | - 40,47<br>17,19<br>8,335 | |
| **ODET (CIE DE L')** (ODET)<br><br>FR0000062234 25/06/24 4 | A | 1476<br>313<br>6.585.990 | 1470<br>1484<br>1466 | - 0,27<br>+ 4,4<br>+ 5 | + 1,1<br>1626<br>1294 | <br><br>0,27 |
| **OSE IMMUNO** (OSE) △<br><br>FR0012127173 | C | 7,42<br>319175<br>21.817.777 | 7<br>7,51<br>6,95 | - 6,04<br>+ 8,36<br>+153,16 | + 63,55<br>8,63<br>3,115 | |
| **OVH** (OVH) △<br><br>FR0014005HJ9 | A | 6,005<br>114381<br>188.532.591 | 6,11<br>6,28<br>6,005 | + 0,58<br>+ 5,25<br>- 34,12 | - 29,08<br>11,28<br>4,43 | |
| **PEUGEOT INVEST** (PEUG) △<br><br>FR0000064784 19/05/23 1 | A | 83,1<br>3374<br>24.922.589 | 82,5<br>83,1<br>82,2 | - 0,6<br>- 9,93<br>- 19,59 | - 18,64<br>119,6<br>76,7 | <br><br>3,94 |
| **PHARMAGEST INT.** (PHA) △<br><br>FR0012882389 02/07/24 1,25 | A | 46,9<br>2902<br>15.174.125 | 47,1<br>47,5<br>46,85 | + 0,53<br>- 6,73<br>- 36,35 | - 22,91<br>67,4<br>42,95 | <br><br>2,65 |
| **PIERRE & VACANCES** (VAC) △<br><br>FR0000073041 19/03/12 0,7 | C | 1,4<br>71492<br>454.447.336 | 1,39<br>1,402<br>1,382 | - 0,71<br>- 4,01<br>+ 3,12 | - 10,44<br>1,668<br>1,142 | |
| **PLANISWARE PROM** (PLNW)<br><br>FR001400PFU4 | A | 30<br>21032<br>69.391.000 | 29,65<br>30<br>29,65 | - 0,87<br>+16,57<br>+ 85,31 | + 47,59<br>31,2<br>19,306 | |
| **PLASTIC OMNIUM** (OPM) ▲<br><br>FR0000124570 25/07/24 0,24 | A | 8,56<br>94815<br>145.522.153 | 8,53<br>8,61<br>8,48 | - 0,64<br>- 6,98<br>- 48,65 | - 28,92<br>13,2<br>8 | <br><br>2,81 |
| **POXEL** (POXEL) △<br><br>FR0012432516 | C | 0,622<br>625150<br>51.952.581 | 0,586<br>0,625<br>0,58 | - 7,13<br>+14,68<br>- 10,53 | + 6,35<br>0,898<br>0,364 | |
| **QUADIENT** (QDT) △<br><br>FR0000120560 05/08/24 0,65 | B | 17,48<br>24213<br>34.468.912 | 17,36<br>17,56<br>17,3 | - 1,14<br>- 7,66<br>- 10,97 | - 9,68<br>23,1<br>16,34 | <br><br>3,74 |
| **RALLYE** (RAL)<br><br>FR0000060618 20/05/19 1 | A | /220424<br><br>52.925.203 | | <br><br>- 75,98 | - 66,84<br>0,169<br>0,015 | |
| **RAMSAY GDS** (GDS)<br><br>FR0000044471 02/12/14 1,4 | A | 15,5<br>12<br>110.389.690 | 15,6<br>15,6<br>15,5 | + 0,65<br><br>- 22,77 | - 17,89<br>19,9<br>12 | |
| **RÉMY COINTREAU** (RCO) ◆<br><br>FR0000130395 24/07/24 2 | A | 71,85<br>68666<br>51.252.969 | 71,65<br>72,4<br>70,9 | - 1,04<br>- 2,25<br>- 51,01 | - 37,7<br>114,9<br>67,4 | <br><br>2,79 |
| **REXEL** (RXL) ■◆<br><br>FR0010451203 15/05/24 1,2 | A | 22,75<br>449868<br>301.735.000 | 22,64<br>22,87<br>22,54 | - 0,62<br>-11,6<br>+ 6,39 | - 8,6<br>28,88<br>20,3 | <br><br>5,3 |
| **ROBERTET S.A.** (RBT)<br><br>FR0000039091 27/06/24 8,5 | B | 846<br>173<br>2.167.745 | 847<br>851<br>841 | + 0,12<br>+ 1,19<br>+ 0,59 | + 2,05<br>907<br>762 | <br><br>1 |
| **RUBIS** (RUI) ▲<br>**DIV 2 28/07/17**<br>FR0013269123 14/06/24 1,98 | A | 28,02<br>116897<br>104.156.127 | 28,32<br>28,5<br>27,98 | + 1<br><br>+ 30,39 | + 25,87<br>34,3<br>22,5 | <br><br>6,99 |
| **SARTORIUS STED. BIO.** (DIM) ▲<br>**DIV 6 10/05/16**<br>FR0013154002 02/04/24 0,69 | A | 172<br>28072<br>97.330.405 | 175,4<br>178,05<br>172 | + 1,95<br>+20,67<br>- 29,39 | - 26,76<br>281<br>139,1 | <br><br>0,39 |
| **SAVENCIA** (BH)<br><br>FR0000120107 13/05/24 1,4 | B | 50,4<br>2206<br>14.032.930 | 50,8<br>51,8<br>49,9 | + 1,2<br>+ 0,4<br>- 7,64 | - 7,64<br>55,2<br>48,2 | <br><br>2,76 |
| **SCOR** (SCR) ■▲<br><br>FR0010411983 21/05/24 1,8 | A | 18,6<br>755150<br>179.362.195 | 19,09<br>19,16<br>18,53 | + 3,19<br>- 7,06<br>- 31,72 | - 27,85<br>32,48<br>16,91 | <br><br>9,43 |

## SRD Suite VALEURS FRANÇAISES

| VALEURS MNÉMO / INFO / OST<br>ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV | | OUV<br>VOL.<br>NB TITRES | CLOT<br>+ HAUT<br>+ BAS | % VEIL<br>% MOIS<br>% 52 S. | % AN<br>+ HAUT AN<br>+ BAS AN | BPA<br>PER<br>RDT |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **SEB** (SK) ▲<br><br>FR0000121709 03/06/24 2,62 | A | 92,6<br>32064<br>55.337.770 | 92,7<br>93<br>92,15 | + 0,11<br>-10,09<br>- 7,07 | - 17,96<br>120,2<br>85,1 | <br><br>2,83 |
| **SECHE ENVIRONNEMENT** (SCHP) △<br><br>FR0000039109 08/07/24 1,2 | B | 99<br>819<br>7.857.732 | 99,8<br>100<br>99 | + 0,4<br>+ 3,96<br>- 17,25 | - 9,27<br>121,4<br>85,5 | <br><br>1,2 |
| **SERGEFERRARI GROUP** (SEFER) △<br><br>FR0011950682 28/06/24 0,12 | C | 5,97<br>270<br>12.299.259 | 5,92<br>5,98<br>5,92 | - 0,84<br>- 9,06<br>- 47,61 | - 26,55<br>8,2<br>5,38 | <br><br>2,03 |
| **SES-IMAGOTAG** (VU) ▲<br><br>FR0010282822 25/06/24 0,3 | B | 133,8<br>14982<br>16.071.708 | 137,2<br>138,7<br>133,5 | + 2,47<br>- 2,07<br>+ 27,04 | + 1,03<br>175,1<br>120,2 | <br><br>0,22 |
| **SHOWROOMPRIVÉ** (SRP) △<br><br>FR0013006558 | B | 0,982<br>6327<br>118.902.909 | 0,992<br>0,994<br>0,982 | + 1,02<br>+24,94<br>- 21,77 | - 6,94<br>1,17<br>0,7 | |
| **SOITEC** (SOI) ▲<br>**EX-DS 13/05/16 REGR.1P20**<br>FR0013227113 | A | 105,6<br>59714<br>35.724.746 | 106,1<br>106,9<br>105,2 | + 0,47<br>- 7,58<br>- 39,99 | - 34,43<br>164,1<br>86 | |
| **SOLOCAL GROUP** (PAJ)<br><br>FR0014000609 | B | 0,003<br>52855277<br>129.505.837 | 0,003<br>0,003<br>0,003 | <br>-91,67<br>- 97,4 | - 96,59<br>0,15<br>0,003 | |
| **SODEXO** (SW) ■◆<br><br>FR0000121220 20/12/23 3,1 | A | 87,85<br>89174<br>147.454.887 | 87,85<br>88,05<br>87,7 | + 0,29<br>+ 8,79<br>+ 19,86 | + 17,36<br>89,4<br>71,94 | <br><br>3,53 |
| **SOLUTIONS 30** (ALS30)<br><br>FR0013379484 | A | 1,485<br>151225<br>107.127.984 | 1,466<br>1,499<br>1,466 | - 1,61<br>-15,99<br>- 47,57 | - 45,01<br>2,896<br>1,3 | |
| **SOPRA STERIA GP** (SOP) ▲<br><br>FR0000050809 28/05/24 4,65 | A | 167,6<br>16836<br>20.547.701 | 168,8<br>170,3<br>167 | + 0,96<br>- 4,47<br>- 15,09 | - 14,66<br>239,6<br>159,5 | <br><br>2,76 |
| **SMCP** (SMCP) △<br><br>FR0013214145 | B | 2,045<br>87739<br>75.591.187 | 2,035<br>2,075<br>2 | - 0,49<br>- 5,57<br>- 66,86 | - 40,5<br>3,555<br>1,72 | |
| **SPIE** (SPIE) ■▲<br><br>FR0012757854 14/05/24 0,61 | A | 34,32<br>140273<br>166.907.584 | 34,34<br>34,82<br>34,32 | + 0,06<br>- 6,28<br>+ 28,42 | + 21,34<br>38,6<br>27,32 | <br><br>1,78 |
| **STEF** (STF) △<br><br>FR0000064271 30/04/24 5,1 | B | 140<br>1276<br>12.850.000 | 140,2<br>141,4<br>139,6 | + 0,14<br>+ 7,02<br>+ 26,31 | + 22,77<br>143,4<br>112,6 | <br><br>3,64 |
| **SWORD GROUP** (SWP) △<br><br>FR0004180578 30/04/24 1,45 | B | 31,65<br>3978<br>9.544.965 | 31,35<br>31,75<br>31,2 | - 1,1<br>- 7,79<br>- 25,71 | - 21,33<br>40<br>30,75 | <br><br>5,42 |
| **SYNERGIE** (SDG) △<br><br>FR0000032658 29/06/23 0,8 | B | 32,5<br>460<br>24.362.000 | 32,4<br>32,5<br>32,4 | <br>- 3,86<br>+ 1,57 | - 7,95<br>36,8<br>29,15 | |
| **TELEPERFORMANCE** (RCF) ◆<br><br>FR0000051807 28/05/24 3,85 | A | 102,9<br>82964<br>60.738.823 | 104,8<br>104,8<br>102,9 | + 1,85<br>- 1,18<br>- 8,99 | - 20,64<br>153,8<br>80,76 | <br><br>3,67 |
| **TERACT** (TRACT)<br><br>FR001400BMH7 | B | 0,816<br>15423<br>73.394.562 | 0,816<br>0,87<br>0,8 | <br>+27,1<br>- 80,93 | - 56,36<br>1,885<br>0,376 | |
| **TF1** (TFI) ▲<br><br>FR0000054900 22/04/24 0,55 | A | 8<br>50922<br>211.001.575 | 7,965<br>8,05<br>7,965 | - 0,19<br>- 4,21<br>+ 6,84 | + 11,63<br>9,17<br>7,105 | <br><br>6,91 |
| **TFF GROUP** (TFF) ▲<br><br>FR0013295789 08/11/23 0,6 | B | 37,6<br>608<br>21.680.000 | 37,9<br>37,9<br>37,6 | + 0,8<br>- 4,77<br>- 9,76 | - 15,59<br>47,5<br>36,7 | <br><br>1,58 |
| **THERMADOR GROUPE** (THEP)<br><br>FR0013333432 12/04/24 2,08 | B | 78,4<br>971<br>9.200.849 | 78,1<br>78,6<br>77,7 | - 0,51<br>- 1,88<br>- 2,25 | - 7,57<br>90,9<br>73,2 | <br><br>2,66 |
| **TIKEHAU CAPITAL** (TKO) △<br>**EX D S 03/07/17**<br>FR0013230612 09/05/24 0,75 | A | 22,35<br>9042<br>176.192.916 | 22,4<br>22,45<br>22,15 | + 0,22<br>- 7,05<br>+ 2,28 | + 8,74<br>24,45<br>19,82 | <br><br>3,35 |
| **TRANSGÈNE** (TNG) △<br><br>FR0005175080 | C | 1,024<br>11646<br>132.293.932 | 1,044<br>1,05<br>1,024 | + 1,95<br>- 6,45<br>- 39,51 | - 23,8<br>1,52<br>0,985 | |
| **TRIGANO** (TRI) ▲<br><br>FR0005691656 22/05/24 1,75 | A | 106,9<br>7856<br>19.336.269 | 106,5<br>108,1<br>106,3 | - 0,19<br>- 2,92<br>- 15,88 | - 28,19<br>163,8<br>99,5 | <br><br>1,64 |
| **UBISOFT ENTERTAINMENT** (UBI) ◆<br><br>FR0000054470 | A | 17,05<br>353808<br>128.399.295 | 16,875<br>17,175<br>16,765 | - 1,03<br>-14,36<br>- 42,19 | - 26,98<br>24,6<br>16,34 | |
| **VALEO** (FR) ■◆<br><br>FR0013176526 28/05/24 0,4 | A | 9,686<br>560415<br>244.633.504 | 9,694<br>9,808<br>9,626 | - 0,33<br>- 0,47<br>- 46,23 | - 30,33<br>14,75<br>8,842 | <br><br>4,13 |
| **VALLOUREC REG** (VK) ▲<br><br>FR0013506730 | B | 13,26<br>356326<br>229.947.719 | 13,165<br>13,375<br>13,165 | - 1,02<br>-12,5<br>+ 6,6 | - 6,13<br>18,2<br>12,785 | |
| **VALNEVA** (VLA) ▲<br><br>FR0004056851 | B | 3,456<br>524305<br>139.276.901 | 3,364<br>3,48<br>3,364 | - 2,61<br>- 2,89<br>- 46,42 | - 28,73<br>4,996<br>2,93 | |
| **VERALLIA** (VRLA) △<br><br>FR0013447729 14/05/24 2,15 | A | 26,1<br>181717<br>120.805.103 | 25,74<br>26,28<br>25,74 | - 1,68<br>- 8,14<br>- 35,62 | - 26,16<br>39<br>24,98 | <br><br>8,35 |
| **VERIMATRIX** (VMX) △<br><br>FR0010291245 | B | 0,395<br>60910<br>85.535.147 | 0,408<br>0,41<br>0,39 | + 3,29<br>+ 6,25<br>- 39,29 | - 10,92<br>0,626<br>0,33 | |
| **VETOQUINOL** (VETO)<br><br>FR0004186856 04/06/24 0,85 | B | 93,7<br>528<br>11.881.902 | 95,8<br>95,8<br>93,7 | + 2,24<br>- 5,15<br>+ 6,33 | - 6,45<br>110<br>92 | <br><br>0,89 |
| **VICAT** (VCT) △<br><br>FR0000031775 29/04/24 2 | A | 30,7<br>12969<br>44.900.000 | 30,6<br>30,75<br>30,5 | - 0,33<br>-14,76<br>- 3,01 | - 6,85<br>38,4<br>29,35 | <br><br>6,54 |
| **VIRBAC** (VIRP) ▲<br><br>FR0000031577 25/06/24 1,32 | A | 349,5<br>1836<br>8.458.000 | 342<br>349,5<br>342 | - 2,01<br>- 3,66<br>+ 28,57 | - 4,87<br>377,5<br>316,5 | <br><br>0,39 |
| **VIRIDIEN** (VIRI) ▲<br><br>FR001400PVN6 | B | 36,3<br>11780<br>7.161.465 | 36,935<br>36,98<br>36,02 | + 1,11<br>-28,03<br>- 51,01 | - 38,24<br>63,86<br>35,225 | |
| **VIVENDI** (VIV) ◆<br><br>FR0000127771 30/04/24 0,25 | A | 9,79<br>1277077<br>1.029.918.125 | 9,804<br>9,832<br>9,76 | + 0,53<br>- 9,18<br>+ 19,27 | + 1,32<br>11,17<br>9,026 | <br><br>2,55 |
| **VOLTALIA** (VLTSA) ▲<br><br>FR0011995588 | A | 8,38<br>166995<br>131.318.716 | 8,2<br>8,59<br>8,2 | - 2,84<br>-19,29<br>- 48,04 | - 21,31<br>12,1<br>5,82 | |
| **WAVESTONE** (WAVE) △<br><br>FR0013357621 31/07/24 0,38 | B | 52,5<br>4939<br>24.906.332 | 52,2<br>52,7<br>52,2 | - 0,57<br>- 8,9<br>- 3,51 | - 11,07<br>67,2<br>49,25 | <br><br>0,73 |
| **WENDEL** (MF) ▲<br><br>FR0000121204 21/05/24 4 | A | 88,35<br>26974<br>44.430.554 | 89,5<br>89,5<br>88,05 | + 1,42<br>+ 4,62<br>+ 7,83 | + 10,97<br>97,6<br>77,55 | <br><br>4,47 |
| **WORLDLINE** (WLN) ■▲<br><br>FR0011981968 | A | 8,142<br>629556<br>283.391.667 | 8,13<br>8,27<br>8,126 | - 0,15<br>-19,98<br>- 72,9 | - 48,12<br>15,96<br>7,426 | |
| **XILAM ANIMATION** (XIL) △<br><br>FR0004034072 | C | 4,165<br>1904<br>5.893.799 | 4,13<br>4,175<br>4,115 | - 0,84<br>- 7,92<br>- 81,81 | + 4,29<br>5,92<br>3,265 | |

## AUTRES VALEURS DE LA ZONE EURO

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **EURONEXT** (ENX) ■◆<br><br>NL0006294274 21/05/24 2,11 | A | 94,3<br>95622<br>104.235.507 | 95,2<br>95,2<br>94,3 | + 0,95<br>+ 2,97<br>+ 44,46 | + 21,04<br>95,4<br>76,35 | <br><br>2,61 |
| **NOKIA** (NOKIA) ◆<br><br>FI0009000681 22/07/24 0,02 | A | 3,719<br>56366<br>5.613.496.565 | 3,723<br>3,732<br>3,7 | + 0,11<br>+ 8,01<br>+ 4,11 | + 21,51<br>3,783<br>3,012 | 0,3<br>12,57<br>0,81 |
| **PLUXEE** (PLX)<br><br>NL0015001W49 | A | 21,055<br>108321<br>147.174.692 | 21,495<br>21,645<br>21,055 | + 2,14<br>- 6,75<br> | <br>31,82<br>19,094 | |
| **SES** (SESG) ■◆<br><br>LU0088087324 16/04/24 0,43 | | 4,734<br>227285<br>371.457.600 | 4,724<br>4,78<br>4,724 | - 0,21<br>- 3,63<br>- 27,27 | - 20,74<br>6,395<br>4,132 | <br><br>10,58 |
| **X-FAB SILICON** (XFAB) △<br><br>BE0974310428 | A | 5,57<br>74086<br>130.781.669 | 5,515<br>5,63<br>5,51 | - 0,27<br>-11,62<br>- 47,87 | - 45,83<br>10,3<br>5,11 | |

## VALEURS ZONE INTERNATIONALE

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **SCHLUMBERGER** (SLB)<br><br>AN8068571086 USD 05/06/24 0,28 | A | /160824<br><br>1.427.000.000 | | <br>-11,64<br>- 22,93 | - 13,69<br>52,3<br>38,05 | 3,45 |
| **TOTAL ENERGIES GABON** (EC)<br><br>GA0000121459 26/06/24 20,55 | A | 163,5<br>675<br>4.500.000 | 160<br>164<br>160 | - 2,14<br>- 0,62<br>- 12,76 | + 1,91<br>180,5<br>149,5 | <br><br>12,84 |

# Écoutez «Elles ont osé» le podcast des Echos Entrepreneurs

**Pénélope Bagieu,**
**Dessinatrice de bandes dessinées française**

## Portraits de femmes qui font bouger les lignes.

**Podcast animé par Marie Eloy, Entrepreneure et Fondatrice de Bouge ta Boite, Bouge ton Groupe, Femmes des Territoires.**

**Découvrez les épisodes sur :**

**entrepreneurs.lesechos.fr**

**Les Echos**
**Prenez un temps d'avance**


# carnet

EN PARTENARIAT AVEC nomination
SMART DATA FOR BUSINESS PERFORMANCE

## ENTREPRISES

ACCENTURE
**Koen Deryckere**
**Olivier Girard**
seront respectivement président d'Accenture pour la région France et Benelux et responsable d'Accenture Opérations pour la région Emea, à compter du 1er septembre. Koen Deryckere rejoint le comité de direction mondial d'Accenture tandis qu'Olivier Girard sera membre du comité de direction EMEA d'Accenture.

Koen Deryckere, 59 ans, est diplômé en ingénierie commerciale et des systèmes d'information de l'université de Louvain (Belgique). Il est actuellement directeur des opérations d'Accenture pour la région Emea. Auparavant, il a notamment œuvré en tant que responsable européen du groupe d'activité products d'Accenture.

Olivier Girard, 59 ans, est ingénieur diplômé de l'Insa Strasbourg. Il continuera d'exercer le rôle de président d'Accenture pour la France. Entré chez Accenture en 1997, il a dirigé le groupe d'activités products en France et au Benelux après avoir été responsable du secteur de la grande distribution pour la même région et directeur de compte au niveau mondial pour l'un des leaders internationaux de la grande distribution.

FAIRPHONE
**Raymond van Eck**
sera le nouveau directeur général du fabricant de smartphones éthiques Fairphone, à partir du 31 août.

Raymond van Eck, 45 ans, est titulaire d'un master en ingénierie des systèmes, analyse et gestion des politiques à l'université de technologie de Delft (Pays-Bas). Il s'appuie sur plus de vingt ans d'expérience internationale dans le secteur des services d'utilité publique ainsi que dans l'industrie des services de marketing en ligne. Il a notamment œuvré chez Powerpeers, easyEnergy.com, hoyhoy.nl (BGL Group) et était PDG de Youvia.

EPSA
**Grégory Le Fouler**
rejoint le groupe Epsa, cabinet de conseil spécialisé dans la performance opérationnelle, en qualité de group CFO. Il intègre son comité exécutif.

Grégory Le Fouler, 53 ans, est diplômé de HEC. Au cours de son parcours professionnel, il a officié auprès d'Arthur Andersen, Ernst & Young et du groupe Gemalto. Il a dirigé les fonctions finance du groupe M6 pendant douze ans.

## ÉCOLE

MINES PARIS – PSL
**Godefroy Beauvallet**
sur proposition du ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, le président de la République a nommé par décret Godefroy Beauvallet directeur général de l'Ecole nationale supérieure des Mines de Paris.

Godefroy Beauvallet, 52 ans, ancien élève de Polytechnique, diplômé de Telecom Paris, est ingénieur général des Mines. Il a occupé divers postes dans le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il a également été directeur du cabinet de Christophe Sirugue, secrétaire d'Etat à l'Industrie, au Numérique et à l'Innovation et directeur adjoint du cabinet de Michel Sapin, alors ministre de l'Economie et des Finances. Depuis 2017, il était DRH du corps des mines au conseil général de l'économie, de l'industrie, des technologies et de l'énergie et président de l'Afnic.

## Ils sont nés un 23 août

- **Yves Barraquand,** PDG de CMR Group, 64 ans.
- **John Chambers,** ex-PDG de Cisco, 75 ans.
- **Xavier Emmanuelli,** médecin, fondateur du Samu social, 86 ans.
- **Stéphane Pallez,** PDG de La Française des Jeux, 65 ans.
- **Park Chan-wook,** réalisateur, 61 ans.
- **Alexandre Desplat,** compositeur, 63 ans.
- **Jean-Philippe Duhamel,** avocat au Conseil d'Etat, 61 ans.
- **Dominique Frot,** actrice, 67 ans.
- **Vera Miles,** actrice, 95 ans.
- **Marine Tondelier,** secrétaire nationale d'EELV, 38 ans.
- **Frédéric Valletoux,** ministre délégué chargé de la Santé et de la Prévention, ex-président de la Fédération hospitalière de France, 58 ans.
- **Jacques Weber,** comédien, 75 ans.
- **Michel Wieviorka,** sociologue, 78 ans.

**Envoyez vos nominations à**
carnetlesechos@nomination.fr

## EURONEXT HORS SRD — ACTIONS FRANÇAISES

| ISIN | VALEUR | | OUV | +HT | +BS | CLÔT | ÉCART | VOL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| FR0013185857 | ABEO | △ C | 10,1 | 10,1 | 9,92 | **9,92** | - 1,78 | 811 |
| FR0012616852 | ABIONYX PHARMA | △ B | 1,25 | 1,288 | 1,25 | **1,28** | + 0,16 | 18096 |
| FR0000064602 | ACANTHE DEV. | C | 0,378 | 0,379 | 0,365 | **0,378** | + 1,34 | 55936 |
| FR0000076861 | ACTEOS | △ C | 1,35 | 1,39 | 1,35 | **1,38** | + 2,22 | 8822 |
| FR0013333077 | AFFLUENT MEDICAL | B | 1,96 | 1,975 | 1,81 | **1,9** | - 4,04 | 9377 |
| FR0000062465 | ALAN ALLMAN | C | 7,2 | 7,2 | 6,6 | **7** | - 2,78 | 605 |
| FR001400JWR8 | ARVERNE GROUP | B | 5,44 | 5,5 | 5,44 | **5,5** | | 446 |
| FR0011992700 | ATEME | △ B | 3,6 | 3,65 | 3,57 | **3,6** | | 5758 |
| FR0000039232 | AUREA | △ C | 5,24 | 5,24 | 5,1 | **5,14** | - 2,28 | 139 |
| FR001400CFI7 | AVENIR TELECOM | C | 0,09 | 0,093 | 0,09 | **0,093** | + 1,41 | 44357 |
| FR0013258399 | BALYO | △ C | 0,597 | 0,597 | 0,59 | **0,597** | + 1,19 | 476 |
| FR0004023208 | BASSAC | B | 42,3 | 42,8 | 42,3 | **42,3** | - 0,94 | 66 |
| FR0000035370 | BASTIDE CONF.MED. | △ C | 21,4 | 21,6 | 21,35 | **21,5** | + 0,7 | 1349 |
| FR0000039299 | BOLLORE | ▲ A | 5,825 | 5,84 | 5,785 | **5,785** | - 0,52 | 388922 |
| FR0000074254 | BOURSE DIRECT | C | 5,24 | 5,26 | 5,14 | **5,26** | + 0,38 | 1896 |
| FR0000045544 | CA TOULOUSE 31 CCI | C | 62,79 | 63,7 | 62,79 | **63,52** | + 1,16 | 147 |
| FR0010151589 | CAFOM | C | 8,66 | 8,8 | 8,64 | **8,64** | | 914 |
| FR0012969095 | CAPELLI | △ | 3,2 | 3,31 | 3,2 | **3,31** | | 1263 |
| FR0010193979 | CBO TERRITORIA | C | 3,49 | 3,51 | 3,48 | **3,5** | + 0,29 | 13717 |
| FR0000053506 | CEGEDIM | B | 12,65 | 12,75 | 12,65 | **12,75** | + 0,79 | 479 |
| FR0013426004 | CLARANOVA SE | △ B | 1,49 | 1,5 | 1,486 | **1,496** | + 0,81 | 44871 |
| FR0004031763 | COHERIS | △ C | 6,5 | 6,5 | 6,4 | **6,5** | | 367 |
| FR0000060303 | COVIVIO HOTELS | A | 17,45 | 18 | 17,45 | **17,7** | + 1,72 | 8049 |
| FR0000044323 | CRCAM ALPES PROV. | C | 70,51 | 70,51 | 70,5 | **70,5** | - 0,7 | 52 |
| FR0010483768 | CRCAM BRIE PIC. CC | B | 17,04 | 17,296 | 17,04 | **17,1** | + 0,41 | 780 |
| FR0000045213 | CRCAM ILLE-VILAINE | C | 58 | 58,83 | 57,01 | **58,83** | + 1,43 | 151 |
| FR0010461053 | CRCAM LANGUED CCI | C | 47 | 47,005 | 46,105 | **46,105** | - 1,9 | 251 |
| FR0000045239 | CRCAM LOIRE HAUTE | C | 54 | 54 | 53 | **53** | - 1,85 | 318 |
| FR0000045551 | CRCAM MORBIHAN | C | 61,5 | 61,99 | 61 | **61,5** | - 0,02 | 141 |
| FR0000185514 | CRCAM NORD FR. | B | 12,076 | 12,102 | 12,042 | **12,074** | | 1602 |
| FR0000044364 | CRCAM NORM. SEINE | C | 73,5 | 73,52 | 73,5 | **73,52** | + 0,03 | 52 |
| FR0000045528 | CRCAM PARIS IDF | B | 58,79 | 58,81 | 58,5 | **58,55** | - 0,58 | 396 |
| FR0000045304 | CRCAM TOUR.POITOU | C | 67,11 | 67,49 | 66 | **67,49** | + 0,58 | 205 |
| FR001400AYG6 | DEEZER | 2 | 1,82 | 1,82 | 1,8 | **1,81** | | 648 |
| FR0000062978 | DEKUPLE | △ C | 35,3 | 35,3 | 35 | **35** | - 1,13 | 125 |
| FR0012202497 | DIAGNOSTIC MEDICAL | △ C | 0,924 | 0,944 | 0,924 | **0,944** | - 0,63 | 1075 |
| FR0010428771 | EAGLE FOOTBALL GR. | △ C | 2,24 | 2,24 | 2,21 | **2,21** | - 0,9 | 1642 |
| FR0000035719 | ELECT ET EAUX MAD. | C | 3,6 | 3,6 | 3,6 | **3,6** | | 1547 |
| FR0011271600 | FERMENTALG | △ | 0,436 | 0,445 | 0,436 | **0,444** | + 1,95 | 108312 |
| FR0011665280 | FIGEAC AERO | △ C | 5,64 | 5,7 | 5,64 | **5,7** | + 0,35 | 1822 |
| FR0010341032 | FONCIERE INEA | B | 30,2 | 30,9 | 30,2 | **30,9** | + 2,32 | 287 |
| FR0014005SB3 | FORSEE POWER SA | B | 0,78 | 0,84 | 0,771 | **0,808** | + 4,8 | 45374 |
| FR0013030152 | FRANCAISE ENERGIE | △ C | 28,55 | 28,9 | 28,35 | **28,9** | + 1,05 | 4015 |
| FR0010588079 | FREY | B | 28,4 | 28,4 | 28,4 | **28,4** | | 98 |
| FR0000053035 | GEA | △ C | 71 | 71 | 69 | **69** | - 2,82 | 106 |
| FR0000065971 | GRAINES VOLTZ | C | 23 | 23 | 22,7 | **22,7** | - 4,62 | 60 |
| FR0012612646 | GROUPE PARTOUCHE | B | 18,85 | 18,9 | 18,75 | **18,9** | + 0,27 | 170 |

## EURONEXT HORS SRD Suite — ACTIONS FRANÇAISES

| ISIN | VALEUR | | OUV | +HT | +BS | CLÔT | ÉCART | VOL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| FR0010214064 | GROUPE PIZZORNO | C | 73,8 | 74,8 | 73,8 | **74,8** | + 0,81 | 325 |
| FR0004155000 | GROUPE SFPI | △ C | 2,02 | 2,04 | 2 | **2,02** | + 0,5 | 6173 |
| FR0000066722 | GUILLEMOT | △ C | 5,56 | 5,64 | 5,56 | **5,58** | - 0,36 | 3976 |
| FR0000066755 | HAULOTTE GROUP | △ B | 2,71 | 2,78 | 2,71 | **2,72** | + 0,37 | 6604 |
| FR0000054231 | HIGH CO. | △ C | 2,64 | 2,66 | 2,64 | **2,66** | + 0,76 | 214 |
| FR0012821916 | HIPAY GROUP | △ C | 7 | 7,14 | 6,94 | **7,12** | - 0,28 | 200 |
| FR0000065278 | HOPSCOTCH GROUPE | △ | 23 | 23 | 22,9 | **22,9** | - 0,44 | 251 |
| FR0014003VY4 | HYDROGÐNE FRANCE | ▲ B | 6,17 | 6,26 | 6,1 | **6,12** | - 0,16 | 2292 |
| FR0000051393 | IDI | B | 70 | 70,4 | 69,6 | **69,8** | - 0,29 | 325 |
| FR0000033243 | IMMO. DASSAULT | B | 50,4 | 50,4 | 50 | **50,2** | - 0,4 | 106 |
| FR0000071797 | INFOTEL | △ C | 38,7 | 39,1 | 38,5 | **39** | + 1,04 | 1884 |
| FR0013233012 | INVENTIVA | △ B | 2,29 | 2,295 | 2,27 | **2,27** | - 1,52 | 6947 |
| FR0012872141 | JACQUES BOGART | △ C | 6,8 | 6,82 | 6,8 | **6,82** | - 0,29 | 57 |
| FR0000075343 | LABO EUROMEDIS | C | 5,4 | 5,42 | 5,36 | **5,42** | + 0,37 | 566 |
| FR0000066607 | LACROIX GROUP | △ C | 20,4 | 20,5 | 20,4 | **20,5** | | 410 |
| FR001400JY13 | LATECOERE | △ C | 0,009 | 0,009 | 0,009 | **0,009** | | 423873 |
| FR0006864484 | LAURENT-PERRIER | B | 117,5 | 117,5 | 116,5 | **116,5** | - 0,85 | 116 |
| FR0014009YQ1 | LHYFE | B | 3,85 | 3,93 | 3,83 | **3,91** | + 1,56 | 2999 |
| FR0012634822 | MAAT PHARMA | C | 7,08 | 7,08 | 7 | **7,02** | | 1380 |
| FR0010609263 | MAUNA KEA TECH | △ C | 0,362 | 0,362 | 0,34 | **0,358** | - 1,11 | 75503 |
| FR0000051070 | MAUREL ET PROM | △ B | 5,37 | 5,37 | 5,21 | **5,24** | - 2,78 | 172473 |
| FR0000039109 | MBWS | △ C | 3,95 | 3,95 | 3,89 | **3,93** | - 0,51 | 7039 |
| FR0000064404 | MEDIA 6 | △ C | 10,2 | 10,2 | 10,2 | **10,2** | + 0,99 | 59 |
| FR0004065605 | MEDINCELL | B | 18,68 | 18,68 | 18,08 | **18,12** | - 2,05 | 70926 |
| FR0010298620 | MEMSCAP | △ C | 6,52 | 6,62 | 6,41 | **6,5** | - 0,31 | 9951 |
| FR001400IE67 | MYHOTELMATCH | C | 0,41 | 0,416 | 0,409 | **0,414** | + 0,98 | 6939 |
| FR0013482791 | NACON SAS | B | 1,144 | 1,176 | 1,13 | **1,164** | + 1,75 | 48979 |
| FR0004050250 | NEURONES | B | 43,1 | 43,65 | 43,05 | **43,65** | + 1,28 | 1387 |
| FR0000121691 | NRJ GROUP | B | 8 | 8,08 | 8 | **8** | | 1526 |
| FR0000052680 | OENEO | △ B | 9,98 | 10,25 | 9,96 | **10,05** | + 1,52 | 32561 |
| FR0010609206 | OREGE | C | 0,355 | 0,369 | 0,346 | **0,366** | + 3,1 | 20956 |
| FR0012127173 | OSE IMMUNO | △ C | 7,42 | 7,51 | 6,95 | **7** | - 6,04 | 319175 |
| FR0010263202 | PAREF | △ C | 42,2 | 42,2 | 42 | **42** | - 0,47 | 61 |
| FR0004038263 | PARROT | B | 1,95 | 1,975 | 1,94 | **1,94** | | 6631 |
| FR0000038465 | PASSAT | △ C | 5,2 | 5,3 | 5,2 | **5,3** | + 3,92 | 1233 |
| FR0011027135 | PATRIMOINE ET COMM | B | 20,7 | 20,8 | 20,7 | **20,7** | | 164 |
| FR0011471135 | PHAXIAM TX | C | 1,82 | 1,82 | 1,78 | **1,78** | - 1,33 | 4371 |
| FR0013252186 | PLASTIQUES DU VAL | △ C | 1,805 | 1,81 | 1,775 | **1,775** | - 2,2 | 14468 |
| FR0012432516 | POXEL | △ C | 0,622 | 0,625 | 0,58 | **0,586** | - 7,13 | 625150 |
| FR0012613610 | PRODWAYS GROUP | △ C | 0,524 | 0,526 | 0,516 | **0,523** | - 0,19 | 2347 |
| FR0013344173 | ROCHE BOBOIS SA | ▲ B | 47,5 | 48,5 | 47,5 | **47,5** | | 383 |
| FR0000054199 | S.T. DUPONT | C | 0,06 | 0,06 | 0,057 | **0,06** | + 2,05 | 39870 |
| FR0000060071 | SAMSE | B | 165,5 | 166,5 | 165 | **165,5** | - 0,3 | 74 |
| FR0000039109 | SECHE ENVIRONNEM. | △ B | 99 | 100 | 99 | **99,8** | + 0,4 | 819 |
| FR0004175842 | SELECTIRENTE | B | 85,5 | 85,5 | 85,5 | **85,5** | | 85 |
| FR0011950682 | SERGEFERRARI GP | △ C | 5,97 | 5,98 | 5,92 | **5,92** | - 0,84 | 270 |
| FR0000060790 | SIGNAUX GIROD | △ C | 16,2 | 16,3 | 16,2 | **16,3** | + 0,62 | 251 |

## EURONEXT HORS SRD Suite — ACTIONS FRANÇAISES

| ISIN | VALEUR | | OUV | +HT | +BS | CLÔT | ÉCART | VOL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| FR0000078321 | SODITECH | C | 1,27 | 1,27 | 1,27 | **1,27** | - 0,78 | 1000 |
| FR0014000609 | SOLOCAL GROUP | B | 0,003 | 0,003 | 0,003 | **0,003** | | 52855277 |
| FR0011289040 | SQLI | △ C | 40 | 41,4 | 40 | **41,4** | + 6,15 | 194 |
| FR0004188670 | TARKETT | ▲ B | 8,9 | 8,9 | 8,62 | **8,7** | - 2,25 | 361 |
| FR001400BMH7 | TERACT | B | 0,816 | 0,87 | 0,8 | **0,816** | | 15423 |
| FR0000033003 | TOUAX | △ C | 4,82 | 4,82 | 4,55 | **4,72** | - 2,08 | 10687 |
| FR0000036816 | TOUR EIFFEL | △ B | 8,96 | 9,04 | 8,86 | **8,94** | + 0,45 | 934 |
| FR0000035784 | TRANSIT.EVERGREEN | ▲ C | 1,625 | 1,66 | 1,625 | **1,66** | + 2,47 | 409 |
| FR0000074197 | UNION TECH.INFOR. | △ C | 0,182 | 0,183 | 0,182 | **0,182** | - 0,55 | 1201 |
| FR0000050049 | VIEL ET CIE | C | 10 | 10 | 9,74 | **9,86** | - 1,2 | 10369 |
| FR0000062796 | VRANKEN - POMMERY | C | 14,3 | 14,4 | 14,25 | **14,25** | - 1,38 | 503 |
| FR0012532810 | WAGA ENERGY | B | 15,46 | 15,46 | 15,22 | **15,32** | - 0,78 | 1459 |
| FR0004034072 | XILAM ANIMATION | △ C | 4,165 | 4,175 | 4,115 | **4,13** | - 0,84 | 1904 |

## CHANGES — COURS AU COMPTANT

| 22-08-2024 1 EURO EN DEVISE | COURS BCE | VAR. VEILLE EN % | VAR. ANNÉE EN % |
|---|---|---|---|
| DOLLAR US | 1,1112 | -0,33 | 0,68 |
| LIVRE STERLING | 0,8487 | -0,38 | -2,14 |
| FRANC SUISSE | 0,947 | -0,29 | 1,95 |
| COURONNE DANOISE | 7,4613 | -0,03 | 0,08 |
| COURONNE NORV. | 11,7674 | 0,50 | 4,83 |
| KUNA CROATE | 7,532 | -0,04 | -4,64 |
| COURONNE SUEDOISE | 11,3792 | 0,16 | 2,18 |
| DOLLAR CANADIEN | 1,5111 | -0,27 | 3,30 |
| YEN JAPONAIS | 162,2975 | 0,30 | 4,27 |
| DOLLAR AUSTRALIEN | 1,6563 | 0,17 | 2,21 |
| ROUBLE RUSSE | 101,6862 | -0,33 | 3,23 |
| ROUPIE INDIENNE | 93,295 | -0,25 | 1,62 |
| DOLLAR NEO-ZELANDAIS | 1,8097 | -0,09 | 3,63 |
| COURONNE TCHEQUE | 25,088 | -0,02 | 1,61 |
| FORINT HONGROIS | 393,6295 | 0,27 | 2,92 |
| ZLOTY POLONAIS | 4,2817 | 0,06 | -1,20 |
| LEV BULGARE | 1,9542 | -0,08 | -0,06 |
| DOLLAR HONG-KONG | 8,6639 | -0,27 | 0,36 |
| WON SUD COREEN | 1492,22 | 0,29 | 4,45 |
| PESO MEXICAIN | 21,5998 | 0,49 | 15,31 |
| REAL | 6,1971 | 1,36 | 15,68 |
| DOLLAR SINGAPOUR | 1,4562 | 0,02 | -0,18 |
| RAND SUD-AFRICAIN | 20,0325 | 0,51 | -0,81 |
| LIVRE TURQUE | 37,6967 | -0,31 | 15,95 |
| RENMIBI YUAN | 7,9397 | -0,19 | 1,67 |
| RUPIAH | 17470,8317 | 1,10 | 2,87 |
| PESO PHILIPPIN | 62,7835 | -0,01 | 2,61 |
| RINGGIT MALTAIS | 4,8651 | -0,38 | -4,07 |
| BATH THALANDAIS | 38,3646 | 0,51 | 0,88 |

## TAUX — MARCHÉS MONÉTAIRES ET EURODEVISES

| 22-08-2024 | JOUR | MARCHÉS MONÉTAIRES 1 MOIS | 3 MOIS | 6 MOIS | 1 AN |
|---|---|---|---|---|---|
| ZONE EURO | 3,73/3,43 | 3,80/3,50 | 3,68/3,38 | 3,57/3,27 | 3,32/3,02 |
| **22-08-2024** | **6 MOIS** | **ECARTS DE TAUX AVEC L'ALLEMAGNE 2 ANS** | **5 ANS** | **7 ANS** | **10 ANS** |
| ALLEMAGNE | 98,45 | 2,43 | 2,13 | 2,06 | 2,18 |
| PORTUGAL | 0 | 0,02 | 0,23 | 0,43 | 0,61 |
| FRANCE | 0,00 | 0,18 | 0,46 | 0,58 | 0,68 |
| ESPAGNE | 0,04 | 0,25 | 0,48 | 0,75 | 0,83 |
| ITALIE | 0,00 | 0,45 | 2,92 | 1,13 | 1,39 |

## CERTIFICAT/FONDS — INVESTIR 10

| VALEUR | ISIN | CLÔT | % VAR. |
|---|---|---|---|
| **INVESTIR 10 GRANDES VALEURS** | I10GS - FR0011630474 | **169,02** | 0,00 |
| **INVESTIR PEA PALATINE** | FR0013284114 | **124,32** | -0,27 |

## SICAV/FCP

| CODE ISIN | DÉSIGNATION DES VALEURS | CLASSIFICATION | VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS** | DATE DE LA VALOR. | DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT. | DATE |
|---|---|---|---|---|---|---|


**Mirabaud Asset Management**
**Tél. 058 200 60 01**
**www.mirabaud.com**
**marketing@mirabaud-am.com**
MIRABAUD ASSET MANAGEMENT

**A la recherche d'une gestion active de conviction ?**

**Retrouvez plus de détails sur notre site internet :**
**www.mirabaud-am.com**


| CODE ISIN | DÉSIGNATION DES VALEURS | CLASSIFICATION | VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS** | DATE DE LA VALOR. | DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT. | DATE |
|---|---|---|---|---|---|---|


**Banque Cantonale de Genève (France) SA**
**Tél. 04 72 07 31 50**
**bcgef.fr/fonds**
SYNCHRONY Funds


| | | | |
|---|---|---|---|
| LU2004923152 | SWISS ALL CAPS (CHF) EUR A | 155,74 | 21/08 |
| LU2004923749 | SWISS SMALL & MID CAPS (CHF) EUR A | 126,88 | 21/08 |
| LU2404427101 | EU ALL CAPS A | 96,15 | 21/08 |
| LU2404427523 | WORLD QUALILIFE STOCKS A | 82,9 | 21/08 |
| LU1626130816 | SILK ROAD ZONE STOCKS A | 124,39 | 21/08 |
| LU0851564038 | BALANCED (EUR) A | 140,14 | 21/08 |
| LU0851564384 | DYNAMIC (EUR) A | 175,82 | 21/08 |

@Valeur unitaire hors frais : valeur de la part ou de l'action hors droits d'entrée ou de sortie éventuels. Les SICAV éligibles au PEA sont signalées par un astérisque *. Le pictogramme ● indique la cotation d'un FCP. Classification des OPCVM : actions françaises (AF), actions de la zone EURO (AE), actions internationales (AI), monétaires EURO (ME), monétaires à vocation internationale (MI), obligations et autres titres de créances libellés en EURO (OE), obligations et autres titres de créances internationaux (OI), sicav luxembourgeoises (LX), diversifiés (DI), garantis ou assortis d'une protection (GP). ** : en euros ou dans la devise indiquée dans la colonne «DÉSIGNATION DES VALEURS».


Les Echos

Les Echos sont une publication du Groupe Les Echos
PRINCIPAL ASSOCIÉ UFIPAR (LVMH)
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL **Pierre Louette**
DIRECTRICE GÉNÉRALE PÔLE LES ECHOS **Bérénice Lajouanie**
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ **Bernard Villeneuve**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
& PRÉSIDENT DE LA SAS LES ECHOS **Pierre Louette**
Edité par Les Echos, SAS au capital de 794.240 euros RCS 582 071 437
**10, boulevard de Grenelle, CS10817, 75738 Paris Cedex 15**
**Tél. : 01 87 39 70 00. www.lesechos.fr**

DIRECTEUR DES RÉDACTIONS
**Christophe Jakubyszyn**
DIRECTEUR ÉDITORIAL **Nicolas Barré**
DIRECTEURS DÉLÉGUÉS DE LA RÉDACTION
**Dominique Seux** et **François Vidal**
RÉDACTEURS EN CHEF
**David Barroux** (Entreprises)
**Julie Chauveau** (Entreprises)
**Alexandre Counis** (Finance et Marchés)
**Muriel Jasor** (Leadership et Management)
**Arnaud Le Gal** (Les Echos Entrepreneurs et opérations spéciales)

**Etienne Lefebvre** (France et International)
**Clémence Lemaistre** (Information digitale)
**Marie-Christine Sonkin** (Patrimoine)
DIRECTEUR DE CRÉATION **Fabien Laborde**
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Marion Moulin**
EDITORIALISTES
**Cécile Cornudet**, **Sabine Delanglade, Eric Le Boucher, Jean-Francis Pécresse, Jean-Marc Vittori, Laurent Flallo, Sylvie Ramadier** (Le Crible)

ÉDITRICE
**Marie Van de Voorde-Leclerq**
ÉDITRICE ADJOINTE
**Adéline Léger**
DIRECTRICE DU MARKETING ET DES REVENUS CLIENTS
**Lise Benamou**
DIRECTEUR STRATÉGIE ET COMMUNICATION
**Fabrice Février**

**PUBLICITÉ**
**Les Echos Le Parisien Médias**
Tél. : 01 87 39 78 00.
PRÉSIDENTE **Corinne Mrejen**
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
**Nicolas Danard**
DIRECTRICE COMMERCIALE
**Emmanuelle Denis**

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
**Xavier Genovesi**
dpo@lesechosleparisien.fr

**SERVICE ABONNEMENTS**
LES ECHOS
45, av. du Général Leclerc,
60643 Chantilly Cedex.
Tél. : 01 70 37 61 36
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Abonnement France métropolitaine : 429 € TTC.

**IMPRESSION**
L'Imprimerie (Tremblay-en-France), Midi-Print (Gallargues).
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur du papier porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/37/002.
Eutrophisation : $P_{tot}$ 0.01kg/tonne de papier
Membre de l'ACPM OJD CPPAP : 0426 C 83015.

Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur (loi du 11 mars 1957)

Les Echos

Retrouvez-nous sur www.lesechos.fr

**// Budget de l'Etat 2024 :** 511,6 milliards d'euros (prévisions PLF 2024) **// PIB 2023 :** 2.818,1 milliards d'euros (prévisions PLF2024) **// Plafond Sécurité sociale :** 3.864 euros/mois à partir du 01-01-2024 **// SMIC horaire :** 11,65 euros (brut par heure) à partir du 01-01-2024 **// Capitalisation boursière de Paris :** 2.591,60 milliards d'euros (au 03-06-2024) **// Indice des prix (base 100 en 2015) :** 120,07 au 22-05-2024 **// Taux de chômage (BIT) :** 7,5 % au 1er trimestre 2024 **// Dette publique :** 3.101,2 milliards d'euros (4e trimestre 2023)

crible

EN VUE

## Zaho de Sagazan

*« Il fait toujours beau au-dessus des nuages »*, constate-t-elle l'an passé depuis un avion. Alors, surgissant des brumes dans lesquelles l'a longtemps enfermée son hypersensibilité, la Nazairienne Zaho de Sagazan prend la plume et son envol. Un album naît, une artiste aussi, la critique applaudit, le public suit : sa « Symphonie des éclairs » est un coup de tonnerre. Petite, avant de calmer plus tard ses angoisses au piano, elle *« ne savait pas parler autrement qu'en criant tout bas »*. Auréolée aux Victoires de la musique, encensée pour ses prestations à l'ouverture du festival de Cannes et à la clôture des JO, tête d'affiche de « Rock en Seine » ce dimanche, c'est en chantant que la comète, cadette d'une fratrie de cinq filles (dont sa jumelle), tutoie désormais les étoiles à 24 ans. 2024, année Zaholympique. Partout mais insaisissable, pudique mais à cœur ouvert, timide mais grande gueule, Zaho zigzague entre les partitions et les émotions. Fascinante mais clivante. Les uns idolâtrent sa poésie à fleur de peau, les autres finissent déjà par trouver Sagazan agaçante, notamment quand elle clame ses opinions politiques bien à gauche ou chante pour Gaza. Son talent et ses tourments rappellent ceux de Stromae, qu'elle admire et qui lui *« a montré qu'une chanson pouvait à la fois donner envie de pleurer et de bouger »*. Se revendiquant queer et bisexuelle, elle a repris « Modern Love » (David Bowie). C'est cohérent à défaut d'être simple. Elle confie ne *« jamais avoir eu de petit(e) ami(e) »* mais se sent désormais prête pour l'amour. L'artiste en devenir s'était nourrie du désespoir, l'artiste reconnue nourrit des espoirs. *« Petite tempête s'est trouvée »*, chante-t-elle. Zaho est arrivée.

# Grand écran

### Wall Street a déjà choisi le gagnant de la guerre du streaming : Netflix.

*« La durée d'un film devrait être directement liée à la capacité de la vessie humaine »*, professait Alfred Hitchcock. C'est cependant loin d'être la seule règle des écrans qu'a renversée Netflix, le leader mondial du streaming. Il y a deux ans, l'inventeur du « binge-watching » avait fait douter de la viabilité à long terme de son modèle d'affaires. Des coûts trop élevés pour alimenter l'incessant flux des contenus, et pas assez d'abonnés pour les acheter avaient semblé sonner le besoin d'une réinvention complète au moment où s'étiolait l'intérêt des spectateurs et où s'intensifiait la concurrence. Netflix se confirme pourtant comme l'une des étoiles de l'année boursière 2024. Le titre, qui a battu mercredi dernier son record remontant à il y a trois ans, a certes recédé un peu de terrain depuis. Mais sa progression, depuis le début de l'année (+42 %) comme sur un an (+68 %), bat celle des Sept Magnifiques de la « Big Tech » (respectivement +32 % et +48 % selon l'indice UBS). Et il s'en trouve mieux valorisé qu'eux (36 fois les bénéfices, contre 34 fois). Point de révolution pourtant. Le producteur de « Lupin » s'est contenté de deux ajustements : la fin du partage des comptes et l'intégration de la publicité à une offre moins chère. La rentabilité opérationnelle (attendue à 26 % du chiffre d'affaires) s'en trouve confortée. Et le cash-flow libre, escompté à 6 milliards de dollars cette année, pourrait dépasser 11 milliards d'ici deux ans, estime Bloomberg. De quoi augmenter ses rachats d'actions au-delà des 5 milliards de dollars annoncés.

**Netflix face au S&P 500**
variation en %, dividendes réinvestis

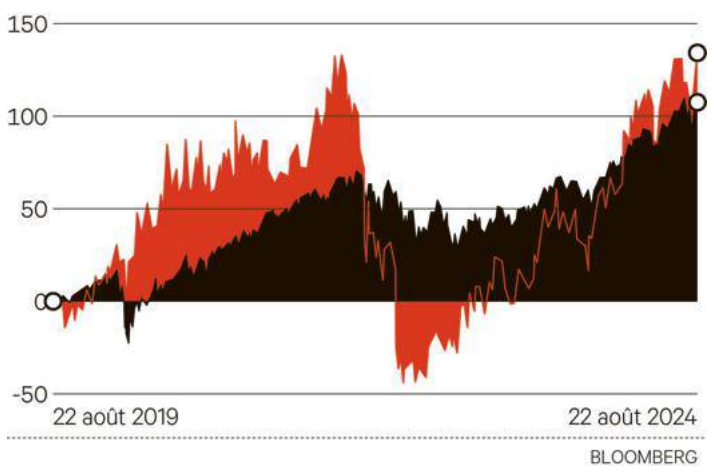


BLOOMBERG

**Japan Tobacco face à la Bourse de Tokyo**
Variation en %, dividendes réinvestis

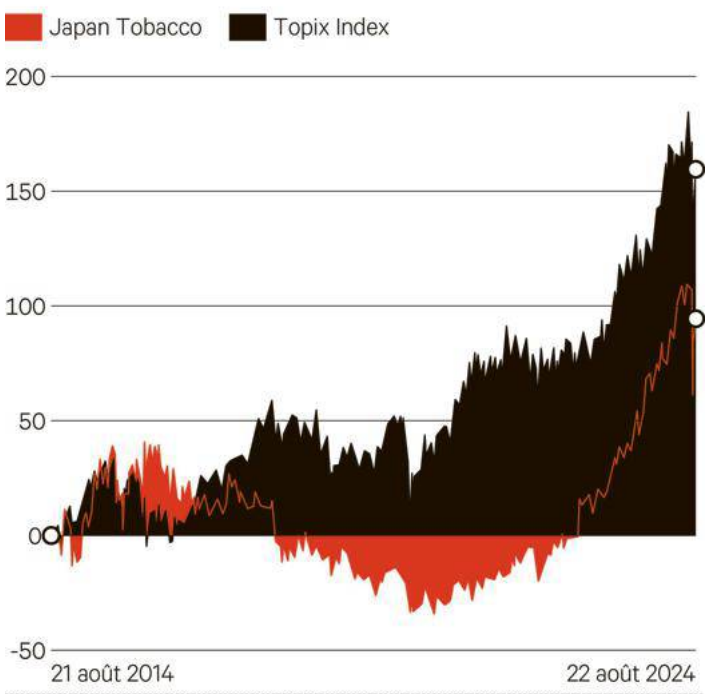


BLOOMBERG

## La toute dernière

### Japan Tobacco réalise, avec l'américain Vector, sa plus grosse acquisition en huit ans

Il peut y avoir de la fumée sans feu. C'est du moins ce qu'espèrent ardemment les grands cigarettiers en pleine reconversion existentielle vers le vapotage. L'imminente disparition de l'industrie du tabac, mythe débattu depuis plus d'un demi-siècle, assez semblable à celui dans le pétrole, est d'autant moins pour demain que même les acteurs plus traditionnels suscitent l'appétit, et pas seulement dans les pays émergents où ce secteur a trouvé une deuxième vie après le sevrage de l'Occident. Japan Tobacco, le numéro 5 mondial, s'en grille ainsi une toute dernière avec Vector, le numéro 4 aux Etats-Unis. L'initiative peut sembler surprenante de la part du cinquième fabricant mondial. Il s'est promis en effet d'investir 3 milliards de dollars d'ici deux ans dans les e-cigarettes où il est très en retard. Elles pèsent en effet à peine 3 % de son chiffre d'affaires, beaucoup moins que chez ses concurrents (de 7,5 % chez Imperial Brand à 36 % pour Philip Morris International selon AlphaValue). A 2,4 milliards de dollars pour s'arroger 6 % du deuxième marché planétaire du tabac après la Chine, il effectue sa plus grosse emplette en huit ans. Le propriétaire de la marque Liggett est pourtant peu porté sur la technologie : il s'est spécialisé sur le segment, toujours en croissance, des prix super bas. Masamichi Terabatake, le patron de JT, n'a guère le choix. Son pari fait sur la Russie il y a six ans a été pris à revers par la guerre en Ukraine. Il doit se séparer d'environ 9 % de son activité, à relativement courte échéance après avoir tenté de la conserver. En quelque sorte, la cigarette du condamné…

## La Bourse de Paris reste stable

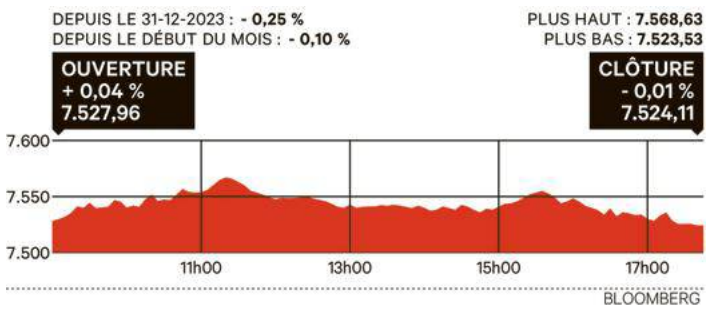


BLOOMBERG

A la Bourse de Paris, l'indice phare CAC 40 a fini la séance quasi stable, en baisse de 0,01 % à 7.254,11 points. Après avoir gagné jusqu'à 0,58 % en milieu de journée, le marché parisien a effacé ses gains.

L'activité du secteur privé a certes légèrement augmenté en zone euro en août, à son plus haut depuis trois mois, mais il semblerait que cela soit dû à un effet conjoncturel lié aux Jeux Olympiques. Plus globalement, les investisseurs se sont montrés prudents en attendant le discours du président de la Réserve fédérale à Jackson Hole vendredi.

Ailleurs en Europe, Londres a gagné 0,06 % et le Dax allemand 0,24 %. Outre-Atlantique, Wall Street évoluait à la baisse en fin d'après-midi.

Du côté des valeurs, Teleperfomance a enregistré la plus forte hausse de l'indice français avec un bond de 1,85 %. Il est suivi par Edenred qui a progressé de 1,04 % et Danone qui a grimpé de 0,90 %.

A l'autre bout du spectre, ArcelorMittal a signé la plus importante baisse du CAC 40 avec un recul de 1,10 %. Stellantis a lâché 0,94 %, et TotalEnergies a cédé 0,82 %.